138

**QUÉBEC-PRESSE**
**Supplément du 1er mai**
**fête des travailleurs**

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
REÇU LE
MAI 1975

# 150 ans de luttes ouvrières au Québec

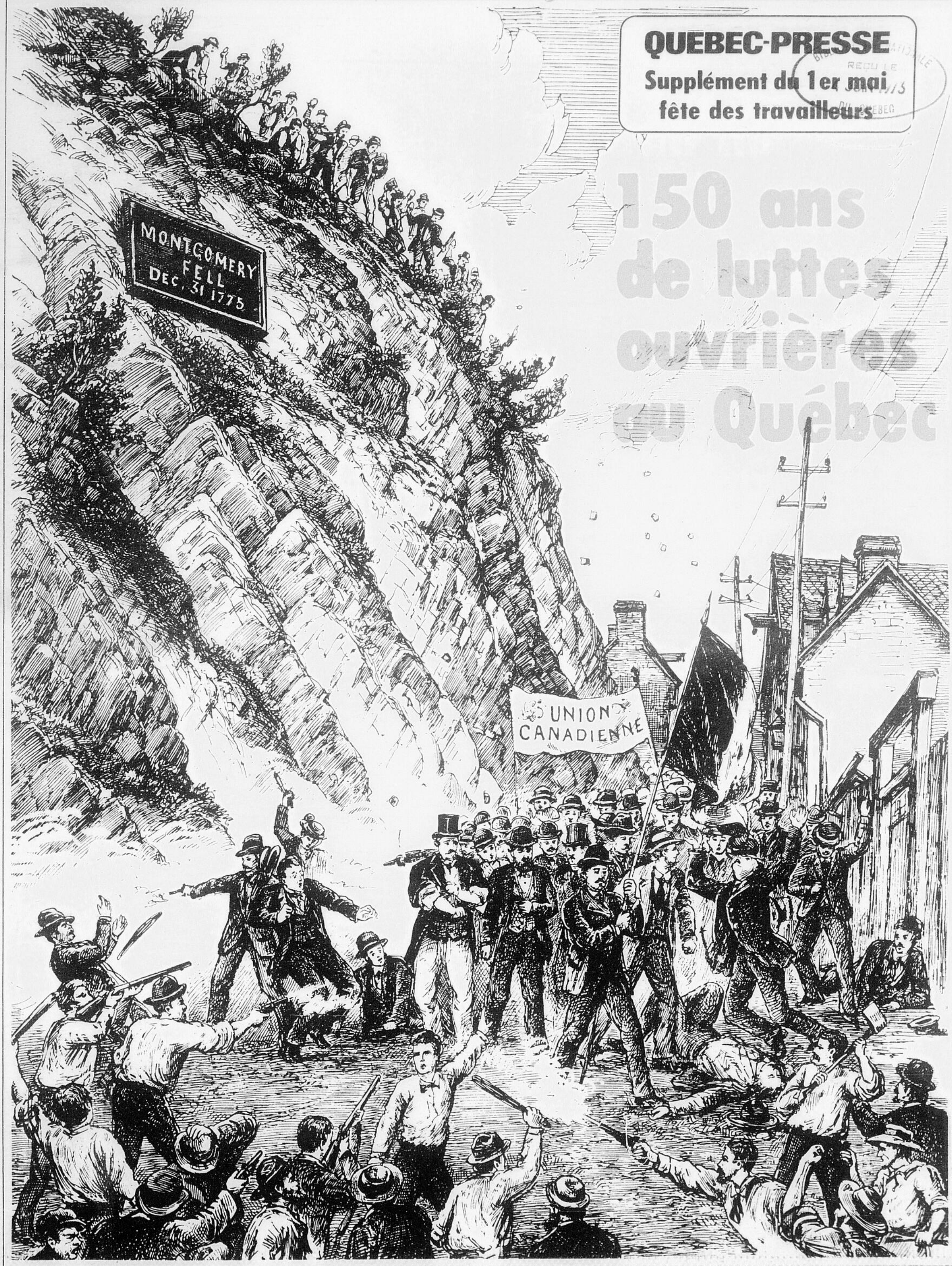

# La pègre en liberté!

# Les unions en prison!

La Société nationale des Québécois du Lanaudière 414, rue Beaudry, Nord
Joliette



MOUVEMENT NATIONAL

## DES QUÉBÉCOIS

"... Le Québec d'aujourd'hui, avec son chômage et ses inégalités sociales flagrantes est-il vraiment une société démocratique?

Il n'est pas besoin de gratter beaucoup pour constater qu'il est plutôt dominé par les puissances d'argent et que le sort des laissés pour compte n'intéresse les gouvernants que dans la mesure où la situation menace de devenir explosive.

Il faut bien le constater: nous ne vivons pas dans une société juste, mais dans un contexte de luttes de classes.

S'il en était autrement, les Pépin, Laberge et Charbonneau ne seraient pas à Orsainville..."

(Déclaration du 2 février 1973)

Jacques-Yvan Morin, président
Léo Jacques, directeur général

Les derniers jours de janvier 1877, les journaliers affectés au canal Lachine décident qu'ils ne travailleront plus pour le salaire de quatre-vingts sous par journée de dix heures. Ils exigent la somme d'un dollar par jour. En guise de réponse, le paie-maître dégaine son revolver et menace de tirer sur le premier homme qui ne retournerait pas à l'ouvrage. Personne n'est intimidé et les travailleurs ont finalement gain de cause.

Avec force détails, un artiste a reconstitué se qui se passe journellement dans la cour de la firme Davis Contractor. Des groupes se forment pour discuter des événements récents. A gauche, un gréviste tient un drapeau tricolore.

# 150 ans de luttes ouvrières au Québec

par Louis Fournier

*A l'occasion du 1er mai, fête internationale des travailleurs, QUEBEC-PRESSE a choisi de publier quelques grandes pages de l'histoire du mouvement ouvrier et de ses luttes au Québec.*

*Depuis la grève des ouvriers du canal Lachine en 1843 à celle des 210,000 du Front commun des secteurs public et parapublic en 1972, la combativité des travailleurs québécois ne s'est guère relâchée. La répression qui s'abat aujourd'hui sur le mouvement syndical - et dont l'emprisonnement des trois présidents n'est que le symbole -, elle a frappé les travailleurs de tout temps. Elle ne les a jamais vaincus.*

*La grande manifestion qui aura lieu mardi soir, le 1er mai, a des objectifs immédiats, bien sûr: s'opposer à la répression syndicale au Québec et obtenir la libération des trois présidents de centrales. Cette manifestation doit également nous rappeler les nombreuses et dures luttes menées par les travailleurs québécois depuis 150 ans.*

*QUEBEC-PRESSE, par ce modeste supplément du 1er mai, espère contribuer à l'effort actuel qui nous fait retrouver dans l'histoire des luttes anciennes - et des victoires remportées - la volonté de poursuivre plus avant le combat. Cette "mémoire collective" ne doit jamais manquer au mouvement ouvrier, surtout quand la répression le frappe, comme maintenant.*

## Sommaire


page 3: Les origines du 1er Mai
page 4: Premiers syndicats et premières grèves au Québec
page 5: Une histoire qui reste à écrire
page 6-7: Médéric Lanctôt, premier leader ouvrier
1843: l'armée au Canal Lachine
page 9: Québec 1878: l'armée tue un gréviste
page 12: Les grèves du textile
page 13: Les grèves des midinettes (1934)
page 14: Chevalier du travail - péché mortel!
page 15: Le premier député ouvrier: Lépine
pages 18-19: Les grandes dates du mouvement ouvrier québécois (1891-1972)
pages 27-28: Les grèves de Sorel (1937)
page 30: La grève de l'ALCAN (1941)
page 32: La grève des "fros" à Noranda (1934)


## Sources

Les gravures anciennes reproduites dans ce supplément proviennent de la récente publication de Robert-Lionel Séguin: "L'esprit révolutionnaire dans l'art québécois", aux Editions parti pris. Les photos proviennent des archives des grandes centrales syndicales et notamment de la publication de la CSN "Les travailleurs organisés en mouvement" (1970) ainsi que des archives de QUEBEC-PRESSE.

# LE 1er MAI
# En souvenir du massacre des travailleurs de Chicago

La grande fête mondiale des travailleurs, le Premier Mai, est d'origine américaine. Elle commémore le "massacre" qui marqua la grève générale de Chicago aux Etats-Unis, en mai 1886. Cette grève était notamment le résultat du travail militant d'un groupe qui allait devenir la première grande force syndicale aux USA, au Canada et au Québec, les Chevaliers du travail (Knights of labor).

Dans son livre "Le mouvement ouvrier aux Etats-Unis (1867-1967), publié chez Naspéro, André Guérin nous rappelle cette époque héroique du syndicalisme et les origines de la fête du Premier Mai.

Créés en 1876, **les *Knights of Labor* avaient longtemps poursuivi un travail de taupes, dans un secret rigoureux et rituel qui leur était imposé par la répression patronale et gouvernementale.**

**A partir de 1880, ils émergèrent au grand jour et devinrent un mouvement de masses. Ils surent s'adapter au développement foudroyant de la grande industrie mécanisée, qui réduisait le mécanicien au niveau d'un manoeuvré journalier, absorbait dans son creuset les travailleurs de toutes races, et brisait les lignes de démarcation entre métiers: d'où la nécessité de créer une organisation d'un type nouveau. Ils ouvrirent leurs portes à tous les travailleurs, prêchant la fraternité humaine et la** solidarité des exploités. **"Un préjudice causé à un seul fait du tort à tous", telle était leur devise.**

## Le grand soulèvement (1884-1886)

**Les circonstances favorisèrent les *Knights of Labor* bien au-delà de leur attente. Une nouvelle crise économique engendrant chômage et misère provoqua une vague de rébellion. Elle commença par une série de grèves du rail entre 1884 et 1886, dans lesquelles la combativité des cheminots fut élevée. Le mouvement s'étendit à des industries employant de la main-d'oeuvre non qualifiée, des immigrants de fraîche date. Le succès de la plupart de ces mouvements détermina un afflux des ouvriers non qualifiés vers les Chevaliers du Travail. Quelque 700 000 travailleurs, la plupart non qualifiés, rejoignirent les *Knights of Labor*.**

## 1er mai 1886

Le grand soulèvement atteignit son point culminant dans la bataille pour la journée de huit heures, déclenchée le 1er mai 1886, et qui fut la première tentative de grève générale à l'échelle nationale aux Etats-Unis. **L'initiative n'était pas partie des *Knights of Labor*, mais des organisations de travailleurs qualifiés (*trade unions*), stimulées par la concurrence que leur faisaient les *Knights*. Cependant, les *trade unions* appliquèrent avec une certaine tiédeur leur propre décision, dont elles avaient laissé les moyens d'exécution dans le vague, n'ayant, d'ailleurs, pour l'exécuter ni troupes ni moyens financiers suffisants. Les *Knights of Labor*, leurs adhérents et leurs organisateurs locaux (à défaut de leur direction nationale, qui prit position contre le mouvement) en assurèrent, pour une large part, le succès.**

**L'agitation pour la journée de huit heures trouva son expression la plus consciente dans la ville qui était, à cette époque, à l'avant-garde du mouvement ouvrier américain:** Chicago.

## Pendus

Le 1er mai 1886 avait été désigné comme la date à laquelle les huit heures devaient entrer en application. **Sur 190 000 travailleurs qui firent grève à travers tout le pays, durant la première quinzaine de mai,** 80 000 furent des ouvriers de Chicago.

**Il y eut dans cette ville le 1er mai et les jours suivants, d'imposantes démonstrations de masses. La bourgeoisie, effrayée par la vague de rébellion, fut prise de panique et décida de frapper le mouvement à la tête, fût-ce au moyen d'une sanglante provocation. Le 4 mai 1886, au au square de Haymarket, une bombe mystérieusement lancée dans les jambes des policiers, au cours d'un meeting de rue, fournit le prétexte désiré. Les chefs du mouvement socialiste révolutionnaire furent arrêtés, condamnés à mort et finalement pendus. Ici, le drame déborde le cadre du mouvement ouvrier américain.** Les martyrs de Chicago: Parsons, Fischer, Engel, Spies et Lingg, appartiennent, depuis lors, au prolétariat international et la célébration universelle du Premier mai commémore le crime atroce perpétré aux Etats-Unis par les paladins de la "libre entreprise".

**Depuis 150 ans qu'il y a des syndicats au Québec, les travailleurs reçoivent des coups. Si le progrès d'une société se mesure à la manière dont elle traite les travailleurs, c'est-à-dire la majorité, on peut dire que le Québec n'a guère évolué depuis un siècle et demi. A preuve: Louis Laberge, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau ont été condamnés à un an de prison pour avoir respecté les voeux d'assemblées démocratiques de travailleurs... Ils sont derrière les barreaux depuis trois mois exactement... Pensons-y.**

# Le premier syndicat au Canada: à Québec, en 1827!

"L'honneur d'avoir fondé le premier syndicat au Canada revient à la ville de Québec", **apprend-on dans le livre de Jean-Pierre Després intitulé "Le mouvement ouvrier canadien". C'était en** 1827 "alors que les typographes de la vieille capitale se groupèrent dans une union ouvrière".

**En 1830, les premiers syndicats de la chaussure sont organisés à Montréal. Les typos de Toronto s'organisent en 1832 et ceux de Montréal et Hamilton en 1833.** "Cet esprit d'initiative des typographes, **explique Després,** explique pourquoi ils furent longtemps à l'avant-garde du mouvement syndical au Canada".

### "Légal" en 1872...

**L'auteur poursuit:** "A partir de 1850, le mouvement syndical naissant est renforcé par l'établissement au Canada de "branches" de certaines unions américaines et britanniques. Si l'infiltration britannique fut sans lendemain, il n'en fut pas de même de celle des Américains, qui s'est développée constamment jusqu'à nos jours. En 1866, l'Union des typographes de Toronto s'affilie à l'"internationale" américaine et celle de Québec fait de même en 1872".

**Le syndicalisme ne devient "légal" au Canada que par une loi du parlement fédéral en 1872...**

# Les premières grèves du Québec

En 1843, près de 2,500 ouvriers qui travaillent à la construction du canal de Beauharnois font la grève pendant un mois.

En 1867, 2,300 charpentiers de navires de Québec débraient durant quatre longs mois.

En 1900, 2,500 travailleurs de la filature Montreal Cotton Mills, à Valleyfield, soutiennent un arrêt de travail de 15 jours.

Ce ne sont là que trois des 227 grèves connues qui ont éclaté au Québec de 1843 à 1900 et dont on peut trouver la liste dans un petit ouvrage fort instructif, **"Répertoire des grèves dans la province de Québec au 19e siècle".** Ce livre, publié par les Presses des Hautes études commerciales à Montréal, donne la date de chacune de ces grèves, la durée, le lieu, la branche de l'économie, le nombre de grévistes, le syndicat impliqué (s'il y en a un), le litige et le règlement du conflit.

On y verra que la combativité ouvrière au Québec ne date pas d'hier!

*Dans les chantiers navals de Québec en 1840*

# Des ouvriers "canadiens" contre des patrons "anglais"

**Dès le début, la lutte des classes au Québec s'est doublée d'une lutte entre les nationalités: des ouvriers "canadiens" et des patrons "anglais". Dans son livre "Capitalisme et Confédération", publié aux éditions Parti Pris, Stanley-Bréhaut Ryerson en trace un portrait.**

Après le boom de 1839-1840 dans les chantiers maritimes, au cours duquel les prix et les profits avaient largement dépassé les hausses de salaire, les menuisiers employés à la construction navale avaient organisé une *Société amicale et bienveillante des charpentiers de vaisseaux* **de Québec** sous la direction de François Gifford et de Joseph Laurin, dans laquelle Fernand Ouellet voit un **des premiers syndicats ouvriers canadiens-français.** Ouellet souligne aussi que la construction navale, à Québec, "comme le commerce du bois, est encore à cette époque essentiellement britannique, en ce sens qu'elle est dominée par les Anglo-Saxons: Sharples, Gilmour, Black, Lampson, Munn, Jeffery, Oliver, Bell, Nesbitt, Lee, Nicholson et Russell. . .La participation la plus marquée des Canadiens français se fait au niveau de la main-d'oeuvre: charpentiers de navires et journaliers."

### Antagonisme

Par leur "vive et constante opposition à l'odieux monopole des maîtres constructeurs de navires", selon les termes d'un de leurs dirigeants au cours d'une assemblée syndicale, **les ouvriers des chantiers maritimes de Québec** illustraient bien l'antagonisme irréductible et fondamental qui marque les rapports entre la main-d'oeuvre salariée et le capital. Exploitant leurs chantiers dans le but d'en extraire (comme on le lit dans *le Fantasque)* "assez de profits pour réaliser des fortunes raisonnables", les maîtres (pour qui "faire de l'argent. . .est tout ce qui importe") se liguèrent pour imposer à leurs employés les salaires les plus bas. Ces derniers sont ainsi amenés à organiser leur propre défense. Et **à Québec ce conflit de classe se confond avec celui des nationalités: les propriétaires sont les Anglais, les ouvriers sont les Canadiens.**

### Modèle

Ce modèle s'établit dès le début dans les quelques secteurs de production à grande échelle que l'on trouve alors dans la colonie. La maîtrise des paliers supérieurs de l'économie capitaliste par ceux que l'on appelle les Anglais (qu'ils soient britanniques, canadiens-anglais ou même, comme cela commençait déjà à être le cas dans l'industrie du bois et du papier, américains) restera une des principales caractéristiques du nouvel industrialisme au Canada. Comme le fit remarquer Durham: "La grande masse de la population ouvrière est d'origine française, mais elle est à l'emploi de capitalistes anglais."


## LE SOCIALISME... C'EST QUOI?

Si vous travaillez pour des salaires, ce n'est pas le socialisme. Si les biens et les services sont vendus sur les marchés avec en vue le profit, ce n'est pas le socialisme. Si le monde est divisé en nations, ce n'est pas le socialisme. S'il y a gouvernement sur le peuple, ce n'est pas le socialisme. Tant et aussi longtemps que tous les hommes, femmes et enfants du monde n'ont pas libre accès à tous les biens et services, ce n'est pas le socialisme.

Le socialisme c'est un système de société basé sur la propriété commune et le contrôle démocratique des moyens et instruments de production et de distribution par et dans l'intérêt de la communauté entière.

## POURQUOI LUTTER POUR MOINS?

Pour plus d'informations, s'adresser au:

PARTI SOCIALISTE DU CANADA
Case postale 237,
Victoria, C.B.



PLUS ON EST MIEUX ON SERA

## Le Québec Avec... ...Les travailleurs

la société nationale des québécois du centre du québec



LA SNQ DU SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

**A l'occasion de la fête internationale des travailleurs, la Société Nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean invite fortement le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à libérer les trois chefs syndicaux: M. Marcel Pépin (CSN), M. Louis Laberge (FTQ), M. Yvon Charbonneau (CEQ).**



## Par de-là la libération de 3 hommes

**qui sont devenus des symboles c'est la libération globale de tous les travailleurs que doit viser la mobilisation du 1er mai**

LA SNQ DE MONT-LAURIER

*Quelques rares livres...*

# L'histoire du mouvement ouvrier au Québec reste à écrire

Les livres sont encore rares sur l'histoire du mouvement ouvrier au Québec. Et pourtant, cette histoire existe, comme on pourra le voir à la lecture de ce supplément.

Evelyn Dumas écrit dans son merveilleux livre "Dans le sommeil de nos os": "Non, **décidemment, "l'ouverture à gauche" au Québec n'a pas commencé il y a seulement dix ans, ni même vingt ans. Et si on refaisait l'histoire du Québec en remontant jusqu'aux origines, on trouverait peut-être une chaîne non moins vivace pour être fragile et assiégée, une chaîne d'événements de caractère radical qui montrerait de cette province un visage autre que celui qu'on lui a trop facilement prêté. On adopterait peut-être moins facilement la thèse selon laquelle avant 1960 ou à peu près, le Québec ne fut qu'une communauté de paysans rétrogrades et catholicards".**

Mais voilà, l'histoire du mouvement ouvrier québécois reste encore à écrire. L'histoire des luttes, des défaites et surtout des victoires de tous ces grévistes anonymes et si vites oubliés...

### Des livres

Pour nos lecteurs que cette histoire intéresse, voici quelques livres en français qui permettent s'en savoir un peu plus long sur ce passé que nous connaissons si peu. Ce passé-là en tout cas, le passé des travailleurs.

o **"Le travailleur québécois et le syndicalisme"** publié par Richard Desrosiers et Denix Héroux aux Presses de l'Université du Québec. Ce petit ouvrage de 155 pages brosse rapidement l'histoire du mouvement ouvrier au Québec de 1867 à 1891, on trouve ensuite une chronologie des grandes dates de l'histoire ouvrière de 1891 à 1972. La deuxième édition revue et corrigée (1973) vient d'être publiée.

o **"Le Capitalisme et la confédération"** de l'historien Stanley-Bréhaut aux Editions Parti Pris (1972). Ce gros volume de plus de 500 pages contient plusieurs passages racontant les luttes des travailleurs québécois notamment dans le chapitre intitulé "Les "maitres" et leurs hommes".

o **"Dans le sommeil de nos os"** de la journaliste Evelyn Dumas publié aux Editions Lemeac (1971). On y fait le récit de quelques grèves survenues au Québec de 1934 à 1944: la grève des "fros" (mineurs de Rouyn-Noranda); la grève de la "guenille" (les midinettes de Montréal); la grève des "bleuts" (les ouvriers de l'aluminium à Arvida); la grève des "petits chars" (les tramways de Montréal) et la grève des employés municipaux de Montréal.

o **"La Lutte ouvrière"** et **"En grève"**, deux ouvrages aux Editions du Jour par la CSN.

o **"Les midinettes"**, un livre sur l'histoire de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (FTQ), que l'on peut se procurer aux bureaux de l'Union à Montréal.

o **"Saint-Henri"** et **"La petite Bourgogne"**, deux petits volumes publiés aux Editions Québécoises de Léandre Bergeron, dans la collection **"Les gens du Québec"**.

o **"Le mouvement ouvrier canadien"** de Jean-Pierre Desprès, Editions Fidès, 1947.

o **"Le mouvement ouvrier aux Etats - Unis"** (1867-1967) de Daniel Guérin, petite collection Maspéro (1968).


DEUX NOUVEAUTES AUX
puq

LE TRAVAILLEUR QUÉBÉCOIS ET LE SYNDICALISME (C.U.Q. 31)
par Richard Desrosiers et Denis Heroux — $3.50

COLLECTION HISTOIRE DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS
Le monde ouvrier au Québec
par André LeBlanc, James D. Thwaites et collaborateurs — $6.00

À PARAÎTRE
COLLECTION HISTOIRE DES TRAVAILLEURS QUÉBÉCOIS
Les travailleurs québécois 1851 - 1896
Jean Hamelin et collaborateurs
Les travailleurs du coton
Jacques Rouillard

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ET CHEZ L'ÉDITEUR
puq les presses de l'université du québec
3465 Durocher, Montréal 130, Qué. 876-8054



LE SYNDICALISME QUÉBÉCOIS
Idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. (1940-1970)
Louis-Marie Tremblay
$6.00 (broché)

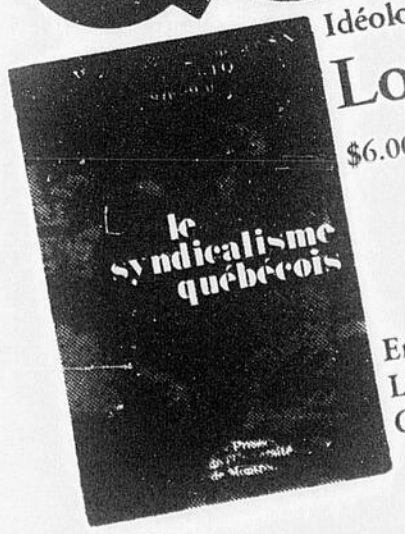


En vente chez votre libraire ou chez l'éditeur
Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 101 Tél. 343-6325

## *Le monde du travail à Montréal vers 1867*

# MÉDÉRIC LANCTÔT: le premier leader synd ic

**Quel était le portrait du monde ouvrier et de ses organisations dans une grande ville comme** Montréal **au début de la Confédération, vers 1867? Quel portrait également peut-on faire de l'un des plus grands défenseurs des travailleurs à cette époque, l'avocat et journaliste Médéric Lanctôt? On en saura un peu plus long là-dessus par ces quelques extraits tirés du livre "Le travailleur québécois et le syndicalisme", publié aux Presses de l'Université du Québec.**

Voyons tout d'abord la situation de l'industrie montréalaise dans son ensemble, au tout début de la Confédération canadienne, qui coïncide justement avec une période de développement manufacturier intensif. Du point de vue capital humain, la première industrie montréalaise est la **cordonnerie,** qui emploie près de 8,500 ouvriers dans plus d'une centaine d'entreprises; vient ensuite l'industrie du **vêtement** avec près de 3,000 ouvriers dans 191 entreprises, puis celle du **tabac** avec 1,100 ouvriers dans 17 entreprises, et enfin **la reliure, la lithographie et l'imprimerie.** Quant à leur concentration prolétarienne, deux industries méritent notre attention: le tabac et la cordonnerie, qui emploient en moyenne 54 et 44 ouvriers respectivement par entreprise.

Les ouvriers devaient se rendre compte peu à peu qu'ils appartenaient à une communauté distincte car ils vivaient des salaires qu'ils recevaient des propriétaires de manufactures en échange de leur force de travail. Nouvellement arrivés de la campagne, ils ne disposaient ni des moyens financiers ni des possibilités techniques pour se bâtir une maison: ils ne possédaient donc aucune propriété et devenaient fréquemment locataires. Enfin leurs relations avec leurs patrons étant à peu près inexistantes; ils devaient s'unir pour faire valoir leurs revendications.

### L'Union des cigariers (1965)

D'autre part, l'interdépendance canado-américaine avait favorisé, malgré elle, l'infiltration du syndicalisme américain. Cette infiltration, peu connue parce que secrète, donna naissance, dans l'industrie du tabac, à une **Union des cigariers.** Elle fut établie à Montréal, en **1865,** sous l'influence d'ouvriers hongrois venus des Etats-Unis, en quête de travail. L'Union a semblé avoir attiré un bon nombre d'adhérents et fait beaucoup pour réduire les nombreuses vicissitudes du travail. On lui accorde une influence assez grande et c'est l'opinion de l'historien **Rumilly** pour qui **les débardeurs du port et les travailleurs du tabac étaient les deux groupes les plus actifs de la première période du syndicalisme montréalais.**

### Le premier gagne-pain des ouvriers de Montréal

Si la première industrie de Montréal quant à la concentration ouvrière était l'industrie du tabac, la première quant au nombre de personnes employées demeurait celle de la cordonnerie. Le recensement officiel du Canada de 1871 compte 5175 employés dans l'industrie de la chaussure, soit plus du quart de la main-d'oeuvre industrielle montréalaise; trois ans plus tard, le nombre de ses employés a u r a triplé! Sur les $5,000,000 payés en salaires aux employés de l'industrie à Montréal, plus d'un million le sont p a r l'industrie de la chaussure, a l o r s que l'industrie du tabac en paie à peine $200,000. **Le premier gagne-pain de la population ouvrière de la future métropole du Canada était donc la cordonnerie.**

### Médéric Lanctôt

Au moment où les travailleurs montréalais étaient divisés par leur ethnie, inquiets de l'introduction de nouveaux procédés mécaniques, et où la main-d'oeuvre des usines était composée en bonne part de femmes et d'enfants, apparaît un réformateur, Médéric Lanctôt. Ce "révolutionnaire utopique" élaborera des solutions à apporter aux maux des travailleurs et passera bientôt pour le véritable représentant de la classe ouvrière. Homme essentiellement "humanitaire", originaire de la petite bourgeoisie, Lanctôt fomentera l'idée de grouper en une fédération les ouvriers et les artisans de tous les corps de métier, les boulangers, les charretiers, les cordonniers, les épiciers, les forgerons, les tailleurs de pierre, les typographes, etc.

**Avocat et journaliste à la fois,** Médéric Lanctôt s'était d'abord fait connaître comme l'âme dirigeante d'un mouvement antifédéraliste. Il était devenu l'éditeur et le principal rédacteur du journal *l'Union nationale,* fondé expressément au début des années 1860 pour combattre les projets de Cartier et de MacDonald.

### Charretiers

Dès 1864, d'autre part, Lanctôt s'intéresse aux ouvriers de Montréal, se portant à leur défense et insistant sur l'importance de l'union et de l'organisation pour revendiquer.

On ne saurait trop prêcher l'importance et l'utilité de l'organisation de nos différentes classes d'industrie... Espérons que les charretiers (en démêlés avec le Grand-Tronc) s'organiseront en société (...) Nous serions heureux de leur donner notre concours.

Ce concours se manifeste non seulement par des écrits; dans le cas des charretiers, par exemple, Lanctôt organise une grève, fait appel à la Chambre de commerce et au maire pour que justice soit faite.

Le succès de ses démarches le rendra d'autant plus populaire.

Peu à peu, avec l'appui de Lanctôt, des corps d'ouvriers – les menuisiers et les charpentiers s'organisent dans le but immédiat d'augmenter les salaires. A plusieurs reprises, *l'Union nationale* dénonce la situation de l'ouvrier, "la modicité de son salaire qui l'oblige souvent à s'expatrier dans l'espoir d'améliorer sa condition."

### Tout Montréal

L'année 1867 devait être décisive. Depuis le début de l'hiver, Lanctôt tenait des assemblées dans toutes les parties de la ville de Montréal. Et chaque soir, l'ardent réformateur reprenait ce même thème: "Il faut regrouper en une fédération les ouvriers de tous les corps de métier. . ." L'énergie et l'habileté de Lanctôt allaient

→

---

## *Au canal Lachine, en 1843*

# L'armée brise une grève

Durant les années qui suivirent 1840, la misère croissante en Irlande poussa de plus en plus d'émigrants à traverser l'Atlantique. Ceux-ci contribuèrent largement à former l'*armée de réserve* de main-d'oeuvre disponible pour la construction des canaux et des chemins de fer. La condition des ouvriers employés à la construction des canaux de **Lachine** et de **Beauharnois**, au début de l'hiver de **1843**, provoqua un mouvement de révolte et une série de grèves. L'étude de H.C. Pentland sur les grèves de Lachine décrit **ce premier épisode de la lutte de la classe ouvrière contre l'exploitation**.

### Exploités

Logés dans de misérables cabanes, obligés de s'approvisionner aux magasins de la compagnie qui les exploitait, ces ouvriers travaillaient "de l'aube à la nuit" pour un salaire de deux shillings par jour (soit un de moins que l'année d'avant). Leur conscience d'être exploités se retrouve dans les déclarations de Martin Donnelly, porte-parole des grévistes du canal de Beauharnois. "De l'avis général des ouvriers, disait-il, le travail quotidien de chacun d'eux vaut de six à sept shillings pour l'entrepreneur." Pour sa part, Donnelly gagnait, pendant l'hiver, moins de deux shillings par semaine. Lorsque le magistrat de Beauharnois essaya de convaincre les travailleurs de renoncer à la grève, ils lui répondirent, selon Donnelly, "qu'ils ne pouvaient le faire parce qu'il leur était impossible d'assurer leur subsistance avec les salaires qu'ils recevaient".

### L'armée

Le 6 février 1843, le gouvernement fit intervenir la troupe. Trois jours plus tard, les ouvriers retournaient au travail, ayant obtenu la promesse d'une augmentation de six pence à partir du 24 mars. Mais à mesure que cette date approchait, les congédiements se multiplièrent et la grève éclata de nouveau. Cinq cents travailleurs marchèrent sur Montréal pour faire valoir leurs griefs. Des assemblées publiques furent organisées pour les appuyer. On tenta alors de briser la résistance des grévistes en fomentant la discorde parmi les deux principaux groupes d'immigrants irlandais, ceux de Connaught et ceux de Munster, puis en embauchant de jeunes Canadiens français venus des régions rurales. Mais les grévistes tinrent bon et leur solidarité leur valut finalement le salaire qu'ils réclamaient, soit trois shillings par jour.

### Six morts

En mai, les Canadiens français employés à la construction du canal de Beauharnois se mirent en grève pour obtenir une hausse de salaire et une diminution des heures de travail, mais 19 d'entre eux furent alors congédiés. Le mois suivant, une nouvelle grève éclata chez les ouvriers du canal. L'armée intervint. Les actes de violence et **les fusillades firent six morts chez les grévistes**. Les autorités se sentirent alors obligés d'ordonner une enquête officielle.

### Enquête

On comptait parmi les enquêteurs divers représentants des milieux de la banque et du commerce, comme John Molson et Pierre Beaubien, qui ne tardèrent pas à "découvrir" que la responsabilité des troubles était imputable à des "agitateurs". "Il n'est que trop évident, affirmaient-ils dans leur rapport, qu'en cette occasion comme dans toutes les autres du genre les masses étaient pacifiques mais elles ont été trompées et excitées par quelques personnes. En exposant dans le détail des injustices réelles ou imaginaires, les chefs improvisés ont poussé leurs partisans à violer la paix publique." Quant au gardien du magasin de la compagnie, il s'en prenait aux grévistes: "Ce sont, disait-il, des gens turbulents et mécontents que rien ne peut satisfaire bien longtemps et qu'on ne peut faire travailler paisiblement sans leur imposer une force qui leur inspire le respect... " Enfin, le commandant des troupes du Canada-Est estimait que "le mal provient de l'absence d'un pouvoir civil satisfaisant dans les chantiers des canaux". Et pour le surintendant qui dirigeait les ingénieurs le danger résidait en ce que "chez ces hommes qui sont sans foyer et livrés à la misère... il s'établit une unité d'action qui peut chambarder les règles qui d'ordinaire jouent *individuellement* entre l'ouvrier et son patron". Et le surintendant se chargeait de voir à l'avenir à ce que "l'on ne permette pas à ces masses de miséreux de se réunir dans une même localité".

### La "force"

C'est ainsi que les représentants de la classe dominante, alarmés, réagirent à l'apparition d'une nouvelle force sociale: celle des travailleurs organisés. Il y avait en tout cas une chose claire pour la bourgeoisie coloniale: la nécessité d'une "force" qui imposerait le respect à la classe ouvrière. De fait, les grèves des ouvriers employés à l'aménagement du canal Rideau, en 1827, avaient abouti à l'intervention de la troupe, et l'entrepreneur soulignait alors que les soldats avaient été "fort bien employés"... "Leur présence sur les lieux, disait-il, me permet d'empêcher toute conduite désordonnée de la part des ouvriers."

**(tiré de *"Le Capitalisme et la Confédération"* par Stanley-Bréhaut Ryerson, Editions Parti Pris)**

# ical du Québec n'était pas un ouvrier

bientôt porter fruit. Au printemps, sans trop connaître le déroulement de ce travail d'organisation gigantesque, **on constate que Lanctôt est à la tête de la plus puissante organisation qu'on ait encore vue dans le pays:** chaque corps de métier avait son organisation spéciale, son bureau de direction et ses officiers, et se reliait à une administration centrale. Elle renfermait les principaux corps de métier dans un pacte de solidarité mutuelle, et faisait déjà connaître à Montréal toute sa force en demandant des augmentations de salaires et en organisant des systèmes de grèves.

### Réaction

Aussi dès le mois d'avril, la réaction se fit entendre. On s'opposait parce que **"la grande association de protection des ouvriers"** dérangeait, remettait trop de choses en question. Le journal *la Minerve*, principal porte-parole de l'ordre établi, rappela les mauvais effets des coalitions ouvrières à Londres et en France:

En Angleterre, l'on a senti l'extrême besoin de faire disparaître ce réseau d'associations connues sous le nom de "Trade Unions" qui, sous prétexte de sauvegarder l'indépendance de l'ouvrier, le tiennent dans une servitude complète. C'est là, un vasselage terrible qui pousse à l'oisiveté et à la famine... Il y a des lois auxquelles on ne peut pas impunément s'attaquer et les lois de l'économie politique sont de ce nombre.

### Les pages

Les syndicats ouvriers surgissaient en un temps où la philosophie économique et politique consistait à laisser les choses suivre leur cours et s'opposait formellement à la réglementation par l'Etat. En droit, l'idée dominante était celle de la liberté individuelle, c'est-à-dire du droit de l'individu à la liberté entière de disposer de son labeur et de son capital comme bon lui semblait. Et les juges chargés d'appliquer la loi anglaise pendant les cinquante ans qui suivirent 1825 étaient foncièrement imbus de libéralisme; ils étaient convaincus que les tentatives des unions ouvrières pour faire relever les salaires constituaient en quelque sorte des tentatives d'opposition au fonctionnement d'une loi naturelle. Le droit commun ne reconnaissant ni les associations du genre des unions ouvrières, ni le but qu'elles se proposaient, les juges se contentèrent d'envisager ces nouvelles réalités en regard des principes juridiques déjà existants, tel, par exemple, celui de la conspiration. Par conséquent, les unions devenaient des conspirations criminelles (jusqu'en 1872).

### Action politique

Parallèlement à son action ouvrière, Médéric Lanctôt s'était fait élire au Conseil municipal, à l'élection de 1866, dans la division Est de Montréal. Son désir de se porter défenseur des intérêts ouvriers et son ambition de combattre le projet de régime confédératif – Lanctôt demeure là-dessus un homme public "complet", pour qui le national et le social sont indissociables – ne pouvaient toutefois trouver leur pleine réalisation sur le plan municipal. Aussi fut-il candidat aux élections générales en 1867, comme adversaire du conservateur Georges-Etienne Cartier (...)

Médéric Lanctôt tint ses assemblées en plein air, bloquant la circulation dans les rues de Montréal. Il compara Cartier à Durham qui voulait détruire la nationalité canadienne-française et l'accusa aussi "d'insulter les ouvriers". Il sabota les assemblées de son adversaire qui n'arrivait plus à parler.

### Défaite

Jusqu'au dernier moment, l'opinion populaire avait paru favorable à Lanctôt. Les mandements des évêques, exploités adroitement par le parti conservateur, exercèrent cependant une influence marquante sur la masse des tièdes. Le parti de Cartier possédait en outre le quasi-monopole de l'organisation électorale. Maîtres du pouvoir, les "bleus" distribuaient des faveurs individuelles ou collectives; Cartier promettait d'obtenir, entre autres, le tracé de l'Intercolonial le plus favorable à la province de Québec. Malgré tout, Lanctôt aurait peut-être été élu si, dans son exaltation, il n'avait pas promis à ses comités tout l'argent dont ils auraient besoin. Plusieurs de ces comités passèrent une partie de la première journée de la votation sans rien faire, à attendre vainement l'argent promis. Le deuxième jour, quand Lanctôt eut annoncé qu'il n'avait pas un sou, les ouvriers se mirent à l'oeuvre avec un tel dévouement qu'ils réduisent à **230** voix la majorité de Cartier dans les **trois quartiers de Montréal-Est, Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Louis.**

### Mort à 39 ans

En se portant candidat à l'élection de 1867, Lanctôt n'avait certes pas ignoré son titre de chef-ouvrier. Au contraire, il aurait voulu associer directement à la campagne électorale le mouvement ouvrier. Aussi l'échec qu'il connut dans l'arène politique devait nécessairement déteindre sur les cadres de son travail d'organisation des classes laborieuses.

Lanctôt parut cependant vouloir lutter contre la mauvaise fortune. Il changea le nom de *l'Union nationale* en celui de *l'Indépendance* et se mit à prêcher en faveur de la rupture du bien colonial. Mais ses paroles ne trouvèrent plus parmi le peuple l'écho qu'elles avaient autrefois, il ne peut reprendre sa popularité et surtout faire face à ses affaires: il était ruiné et il avait ruiné sa famille. Devant cet autre échec, Lanctôt va choisir d'émigrer aux Etats-Unis, où il ne pourra que vivoter. En 1875, nous le retrouvons au *Courier de l'Outaouais*, à Hull, où il tente de regagner la confiance populaire. Très vite il connaîtra le même sort qu'à Montréal. La santé allait bientôt lui faire défaut: la machine était usée. Au printemps 1877, Médéric Lanctôt disparaissait à l'âge de 39 ans.

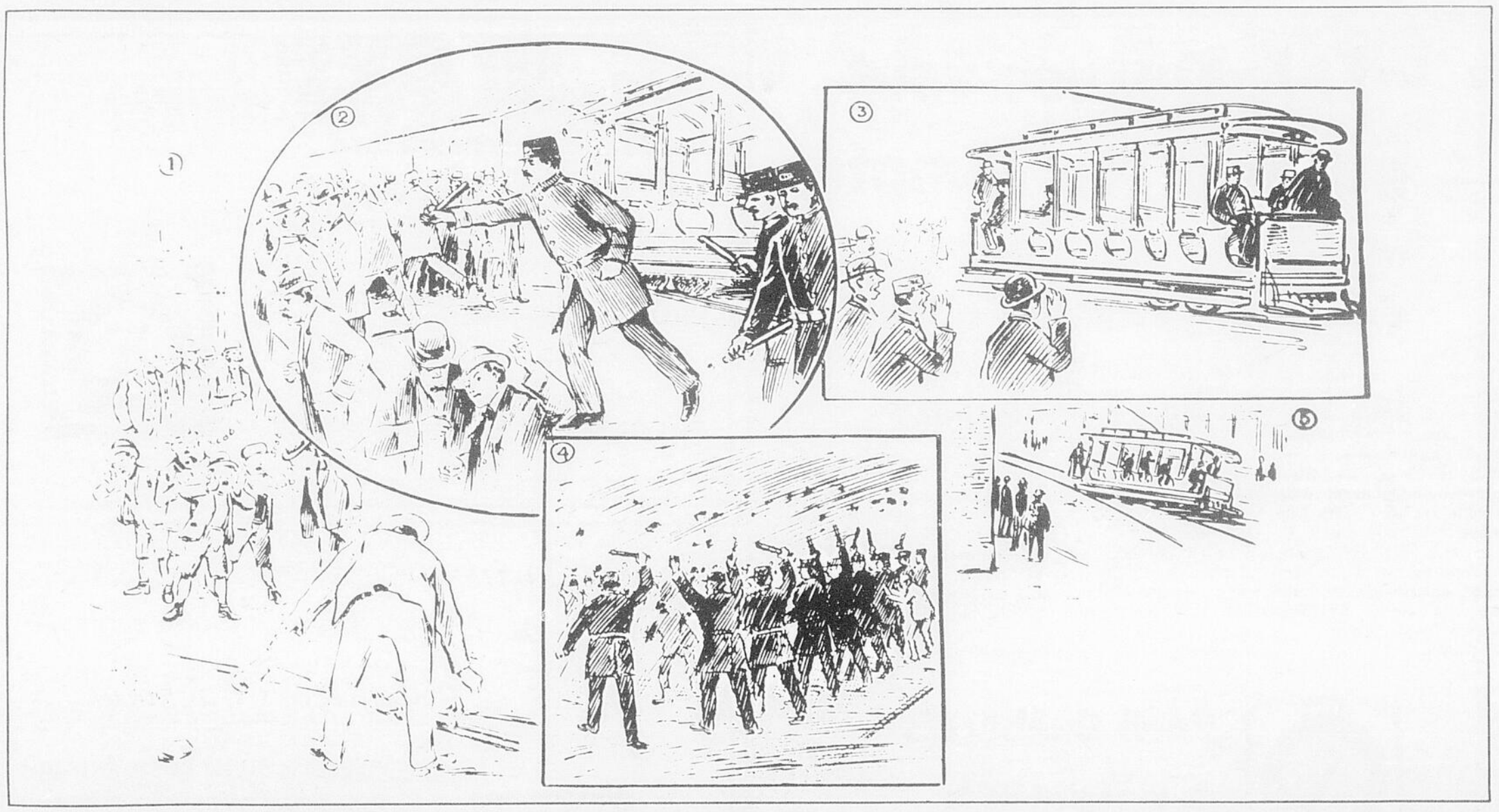


**LA GREVE DES EMPLOYES DE TRAMWAYS (1903)**
**La grève des employés des transports en commun n'est pas chose nouvelle à Montréal. Celle de la fin de mai 1903 est particulièrement sanglante. Le crayon du caricaturiste A.S. Brodeur donne un aperçu des violentes rencontres qui s'ensuivent. Grévistes et policiers s'affrontent en pleine rue, près des tramways renversés. Les bâtons sont levés et les coups pleuvent de toutes parts.**

**Les bas de vignette de La Presse du 25 mai 1903**
**1) Citoyen obligeant (sic) enlevant les pierres placées entre les interstices d'une aiguille dans le but de faire dérailler les tramways.**
**2) Une scène dans le nord de la ville: la police repoussant un rassemblement de grévistes.**
**3) Quelques tramways circulent, protégés par la police.**
**4) La police assaillie par une volée de cailloux au moment où une partie de la ville est plongée dans l'obscurité, samedi soir (le 23 mai).**
**5) Un déraillement.**

*HOMMAGE À*

*QUÉBEC-PRESSE*

*DÉFENSEUR DE LA*

*JUSTICE ET DE LA VÉRITÉ*

**TOUS ENSEMBLES**

- **pour la libération des chefs syndicaux**
- **pour la libération des travailleurs du Québec**
- **pour la libération du Québec**

Le Parti Québécois

COMTÉ OUTREMONT
5325, Gatineau
Montréal 250e

---

**Une**
**Justice**
**Égale**
**Pour**
**Tous**

*COMTÉS DE*
MONT-ROYAL
ST-LAURENT
D'ARCY-McGEE

---

Proposition votée au congrès de février 1973:
"Les délégués au 4e congrès national du Parti Québécois:

1- **Se déclarent solidaires des travailleurs syndiqués Québécois dont les chefs sont ac-actuellement incarcérés à Orsainville;**
2- Dénoncent l'utilisation intempestive de la loi et des tribunaux et le recours à des lois spéciales, discriminatoires pour mater le mouvement ouvrier;
3- Réclament que le Gouvernement du Québec exerce son droit de commuer la peine des trois chefs syndicaux tel que le permet la loi du Conseil Exécutif et qu'il ordonne immédiatement la libération de Pépin, Laberge et Charbonneau."

Conseil régional
du Parti Québécois
de Montréal-centre

---

**Si le Québec veut partir à son compte**

**c'est pour permettre à tous les travailleurs québécois d'en profiter**

**Parti Québécois**
**de la région de la Capitale nationale**
**(région de Québec)**

---

**Les députés du Parti Québécois sont la voix des travailleurs à l'Assemblée nationale**

**multiplions-les!**

Parti Québécois - Westmount

---

*Solidarité*
*avec tous les*
*travailleurs québécois*

*Comtés de*
- Jonquière
- Chicoutimi
- Lac St-Jean
- Roberval
- Dubuc

# L'armée tue un gréviste

Des troubles éclatent à Québec au mois de juin **1878.** Plus de 500 employés sur les chantiers de construction du gouvernement, débraient, exigeant un salaire de $1.00 par jour au lieu de 50 et 60 cents qui leur sont alloués à la suite d'une baisse de salaire; ils marchent sur le parlement de Québec, paradant dans les rues de la ville en chantant et en arborant le **drapeau rouge et bleu**

Des troubles éclatent alors en différents endroits de la ville: des grévistes enfoncent des portes d'usines, envahissent les ateliers du chemin de fer de la Rive Nord, commettent des dégâts à la fabrique d'allumettes Paré, sur la rivière Saint-Charles.

Des soldats, accourus sans armes pour assurer l'ordre, doivent se replier; ils reviennent armés, et après la lecture du *Riot Act* tirent sur la foule. **Un des émeutiers est atteint mortellement.** Le soir, des manifestations rassemblent très à quatre mille hommes et des discours incendiaires sont prononcés; un groupe va même libérer un gréviste à la prison de Québec. Le lendemain toutefois, grâce à l'arrivée massive de troupes de Montréal, le calme est rétabli. Dès le 14, certains ouvriers retournent au travail.


Association
des professeurs de la
région de Nicolet

ceq

un pas de plus...

VERS LA LIBÉRATION DES TRAVAILLEURS

RÉGIONALE RIVE-SUD

- BEAUHARNOIS
- CHAMBLY
- CHATEAUGUAY
- HUNTINGDON
- IBERVILLE
- LAPORTE
- LAPRAIRIE
- RICHELIEU
- ST-HYACINTHE
- ST-JEAN
- TAILLON
- VAUDREUIL-SOULANGES
- VERCHÈRES

SOLIDARITÉ AUX TRAVAILLEURS DU QUÉBEC

Conseil régional de Mtl–Nord

- L'Acadie
- Crémazie
- Sauvé
- Bourassa
- Anjou
- Fabre
- Mille-Iles
- Laval
- Terrebonne
- Jeanne-Mance

Un travailleur libre
c'est la garantie
d'un pays libre.

ceq

Les Enseignants de la
Régionale Saint–François

Quand les travailleurs
contrôleront les entreprises
Quand le chômage sera éliminé
Quand la répression populaire disparaîtra
Quand le français sera notre langue
Quand nous nous gouvernerons

Alors...
Ce sera la Libération
des Québécois

PQ - Conseil Régional de Sherbrooke

Solidaires de la classe ouvrière,
nous luttons
contre l'ennemi commun.

Syndicat des Enseignants de la Régionale des Laurentides.

ceq

SOLIDARITÉ DANS LA LUTTE
DE LIBÉRATION
DES TRAVAILLEURS AU QUÉBEC

*ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DE TARDIVEL*

ceq

---

**NOUS** SOMMES

**POUR** La libération des présidents

**CONTRE** Le pouvoir arbitraire
et abusif des autorités

L'Association professionnelle des Enseignants d'Youville

ceq

---

"Financiers – législateurs – magistrats"

**conscience + solidarité**

**=**

**votre perte**

Par les Travailleurs-enseignants
de l'association des professeurs
de Lignery

ceq

---

L'Association Professionnelle des Enseignants de la Mauricie s'opposera toujours à la répression des travailleurs au Québec.

ceq

---

*L'ASSOCIATION DES*
*ENSEIGNANTS CATHOLIQUES*
*DE CHARLEVOIX*

Clermont, Charlevoix

ceq

---

*FÊTE*
*DES*
*TRAVAILLEURS*

Cette fête internationale
des travailleurs
ne doit-elle pas
nous rappeler qu'il faut
continuer le combat pour
une société d'hommes
fiers, solidaires et libres.

*ASSOCIATION*
*DES ENSEIGNANTS*
*DU LAC SAINT-JEAN*

ceq

---

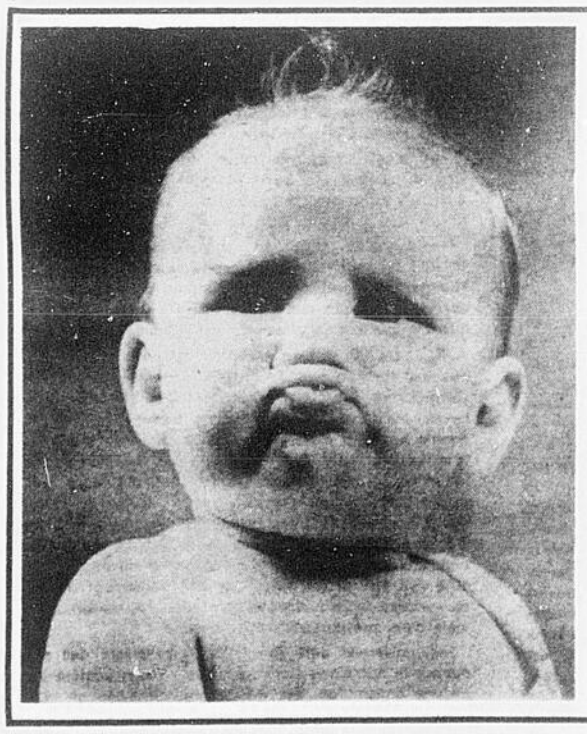

**"C'est toujours ben pas normal un système de même..."**

Association
professionnelle
des enseignants
des Vieilles Forges.

ceq

*A tous les travailleurs...*
*Mis à pied...*
*Déclassifiés...*
*Amputés...*

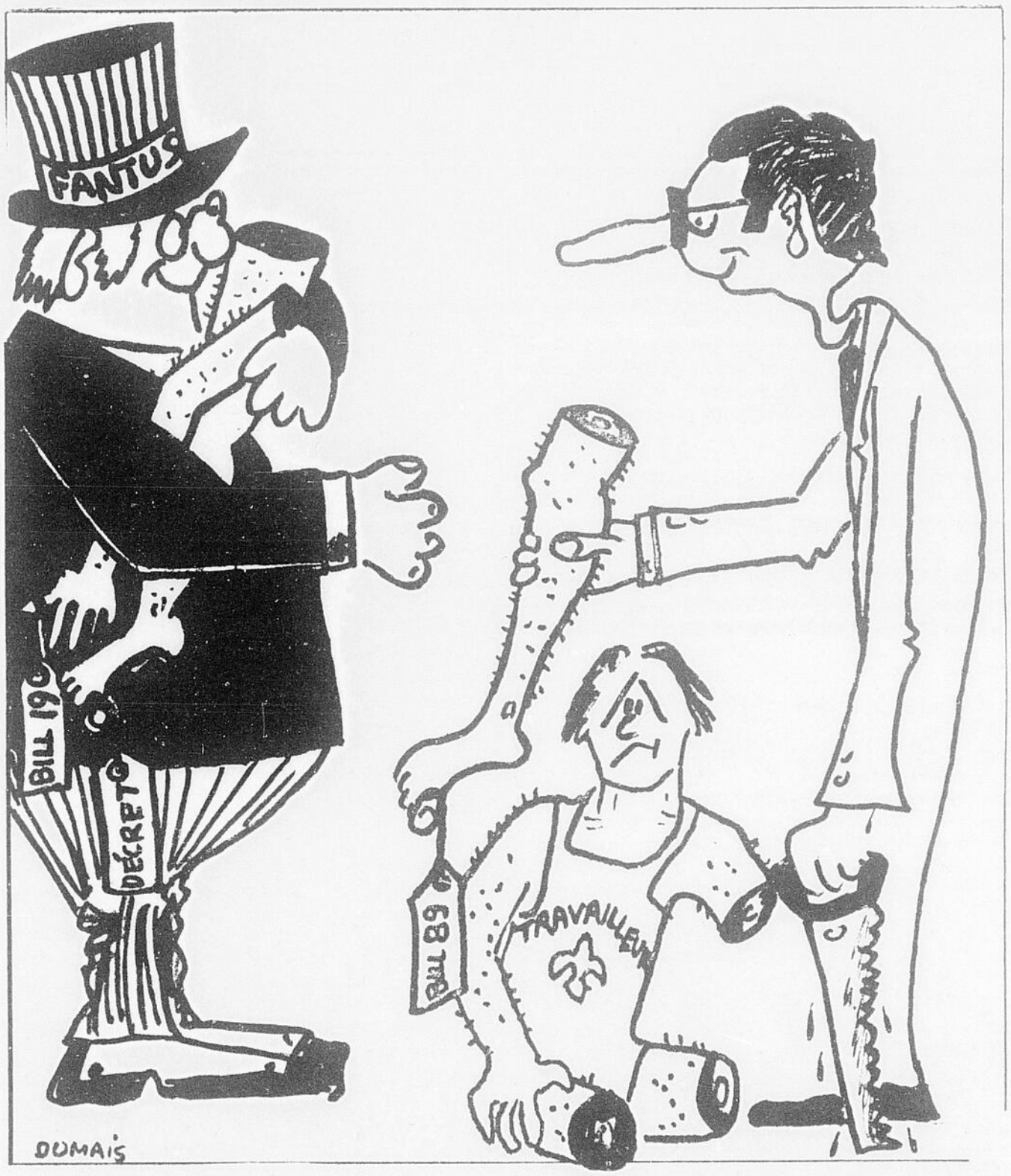


## Les syndicats des Enseignants des CEGEP de

**Ahuntsic**
**Bois-de-Boulogne**
**Drummondville**
**Matane**
**Rouyn**
**Sherbrooke**
**Ste-Foy**
**Victoriaville**
**et la Fédération des Enseignants de CEGEP (CEQ)**

*souhaitent*
*Bonne fête*

ceq

*SEULE LA **SOLIDARITÉ** ENTRE TOUS LES TRAVAILLEURS RÉUSSIRA À BRISER LE CONTRAT SOCIAL QUI, À CAUSE DES FORCES D'ARGENT, LIE DE FACON INÉGALE LES CITOYENS DU QUÉBEC.*

**L'Association des Enseignants**
**de Louis-Fréchette**
**47-A rue Saint-Joseph**
**Lauzon (Lévis)**

ceq

# 1ER MAI:

Fête de la Fierté des travailleurs.

Fête de la solidarité de TOUS LES TRAVAILLEURS: manuels, intellectuels, syndiqués et non syndiqués.

Fête de l'audace.

Fête du courage.

Fête de la ténacité.

Fête des défis relevés.

Fête des victoires de la solidarité.

Dans l'ACTION, la REVENDICATION, la DÉNONCIATION du chômage, de l'insécurité d'emploi, de l'injustice sociale, des bills anti-syndicaux et de l'emprisonnement des présidents de Centrales.

# 1ER MAI:

Rassemblement des travailleurs militants.

# 1ER MAI:

Nouvelle tradition québécoise.

Gage de fraternité.

Gage de solidarité.

**Syndicat des Enseignants de Champlain**

435, ouest, Curé-Poirier Longueuil tél.: 679-1180

# 1908: les grèves du textile

**Parmi les luttes ouvrières au Québec, il y a celles des travailleurs du géant canadien des filatures,** la Dominion Textile. **On trouvera ci-dessous un récit de la grève menée en 1908, à l'usine de Saint-Henri notamment.**

**On aura plus de détails en lisant le petit volume** "Les gens du Québec: Saint - Henri", **publié aux Editions Québécoises.**

Le 28 avril, la **Fédération des Ouvriers du** Textile du Canada décide que les 75 fileurs (département clé) d'Hochelaga vont lancer la contre-offensive ouvrière. Leur grève entraine 500 autres employés. A St-Henri, les 125 fileurs à la mule-jenny déclenchent la grève, entraînant 1,120 autres travailleurs avec eux. Seuls 30 "scabs" restent au moulin. A Hochelaga, l'Union amicale, un syndicat de boutique dirigé par les surintendants de la compagnie, s'oppose à la grève et fait fonctionner l'usine avec 775 employés. A Valleyfield, le harcèlement des travailleurs force la compagnie à fermer: 2,481 travailleurs de plus sont en grève. A Magog, 550 gars débrayent. Le président de la Fédération des Ouvriers du Textile, Antonio Gignac, empêche les travailleurs de Montmorency de sortir. Les gars de St-Henri se fâchent: avec des militants de St-Hyacinthe, de Ste-Anne et d'Hochelaga, ils organisent une assemblée du conseil exécutif de leur Fédération à la salle Poirier. Des centaines d'ouvriers de St-Henri et de Ste-Anne s'y pressent. Le "scab" Gignac, absent, est sévèrement critiqué et destitué. Emile Ouellette, de St-Hyacinthe, est choisi président.

**Club ouvrier**

Ce sont les militants politisés du **Club ouvrier de St-Heni (affilié au Parti Ouvrier)** qui prennent la grève en main. La compagnie ne manifeste aucune intention de revenir sur sa décision de baisser les salaires de 10%. Les libéraux sont évidemment embarassés par cette situation: 6,000 familles privées de revenus en pleine campagne électorale, ça ne peut être passé sous silence. Mais les libéraux, libre-échangistes, ne peuvent surtout pas abandonner une politique profitable pour les capitalistes ontariens au profit d'industries dont on est certains qu'elles font d'excellents profits, malgré leurs plaintes...

La grève dure trop. La Fédération des Ouvriers du Textile opte pour une nouvelle tactique: qu'une Commission royale d'enquête fouille les livres de la *Dominion Textile* et révèle publiquement si cette compagnie était justifiée ou non de baisser ses salaires de 10%.

En attendant la *Dominion Textile* aura marqué un point: les ouvriers, appauvris, sont convaincus que leur Fédération ne les a pas bien défendus. Il faudra 30 ans avant qu'ils osent à nouveau se mesurer à leur "boss'. Ce sera en **1937.**

# 1934: les grèves des midinettes à Montréal

**Les femmes occupent une bonne place dans les luttes menées par le mouvement ouvrier au Québec. Un bel exemple nous en est donné par les grèves des midinettes dans l'industrie de la confection à Montréal, à partir de 1934. Dans un livre fort attachant publié chez Leméac, *"Dans le sommeil de nos os"*, la journaliste Evelyn Dumas raconte les fameuses "grèves de la guenille". En voici quelques extraits.**

A Montréal, l'industrie de la confection – ou les "métiers de la guenille" comme on disait à l'époque – fut secouée par de très nombreux conflits de travail au cours des années trente. **De 1934 à 1940,** il se passe à peine un mois où la Gazette du Travail, publication du gouvernement fédéral, n'ait à rapporter quelque grève dans l'un ou l'autre secteur: confections masculines, confections féminines, chapellerie, fourrure.

Si tous les secteurs étaient frappés, il y en avait un où les conflits étaient plus spectaculaires qu'ailleurs: **la confection de la robe, à main-d'oeuvre en grande majorité féminine,** où deux types de syndicalisme se manifestèrent, s'affrontèrent, et aboutirent enfin au point où l'un écrasa l'autre, tandis qu'à l'arrière-plan un troisième groupe syndical manoeuvrait parfois de façon louche.

Et les grèves dans la confection de la robe, plus que dans tout autre secteur, touchaient des masses d'ouvriers et d'ouvrières: 45,000 jours-homme perdus en un seul conflit en 1934, 55,000 en 1937.

### Deux syndicats

Les deux syndicats qui s'affirmèrent, s'affrontèrent et se livrèrent un combat à mort dans la robe furent l'union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, affiliée d'abord à la Fédération américaine du travail mais qui devint plus tard un des éléments fondateurs du Congrès des organisations industrielles, et le syndicat industriel des ouvriers de l'aiguille, affiliée à la Ligue d'unité ouvrière (Workers' Unity League(, une centrale canadienne d'inspiration communiste qui ne vécut que six ans avant de décider de se fondre, en 1935, au COI naissant.

A l'arrière-plan, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, dont les éléments conservateurs du clergé et certains patrons ont tenté, pendant un moment, de se servir pour contrer les efforts d'organisation de syndicats "neutres" et "communistes".

### Jeunes filles...

(...) Les tailleurs de la confection, hommes indispensables à l'industrie, furent les premiers et les plus faciles à syndiquer. S'ils arrêtaient de travailler, l'entreprise entière était paralysée. Il y eut de nombreuses grèves de tailleurs dans la première partie des années trente à Montréal. Ces aristocrates de l'industrie n'étaient pas nécessairement affiliés au syndicat industriel des ouvriers de l'aiguille mais ils en appuyaient souvent l'action.

Les plus difficiles à convaincre étaient les jeunes filles, particulièrement les Canadiennes françaises. On raconte qu'un jour, dans une boutique, tailleurs et presseurs réclamèrent pour les semi et non spécialisés, les drapeuses et finisseuses, une augmentation de salaire comparable a celle qu'ils avaient obtenue pour eux-mêmes. Les jeunes filles gagnerent une hausse de $2.50 la semaine, qui leur fut donnée le vendredi, après deux jours de grève. Le lundi, six jeunes filles apparaissent au bureau du syndicat, et expliquent au représentant syndical qu'elles voulaient lui donner leur $2.50 d'augmentation "parce que nous sommes allées à l'église hier et on nous a expliqué que cet argent était un péché, que c'était péché de l'accepter". Le représentant syndical dut se rendre chez les parents de ces jeunes filles pour leur dire que si péché il y avait, c'étaient les patrons qui le commettaient, en offrant salaires de $9, $10 et $12 par semaine.

### Grève

(...) Le 21 août 1934, à la salle de l'Auditorium, rue Ontario ouest, une masse d'ouvriers et d'ouvrières décident, encouragés par le syndicat industriel des ouvriers de l'aiguille, de déclencher une grève générale dans la confection de la robe.

Les ouvriers réclamaient des augmentations qui auraient porté les salaires d'un minimum de $12.50 par semaine pour les finisseuses à un minimum de $30 pour les tailleurs, la semaine de 44 heures, l'abolition des contrats à forfait et la reconnaissance de leur syndicat.

Le lendemain quelque 4,000 ouvriers et ouvrières étaient dans la rue, et environ 125 boutiques, rangées le long des rues Bleury, Sainte-Catherine et Peel – le quartier de la confection – étaient paralysées.

### Tant de femmes...

**On n'avait jamais vu tant de femmes manifester publiquement à Montréal.** Les nombreux policiers de faction aux portes des établissements se montraient plutôt sympathiques à ces piquets de grève inattendus, dans lesquels on voyait tant de jolies filles. D'ailleurs, les témoins de l'époque disent que les policiers se sont montrés plutôt sympathiques aux grévistes parce qu'ils se trouvaient souvent parmi eux des membres de leur famille, et les policiers eux-mêmes savaient combien il était difficile de vivre avec les faibles salaires des années de la dépression économique.

Le syndicat industriel des ouvriers de l'aiguille pouvait compter sur environ 120 meneurs, délégués d'ateliers et dirigeants de la section locale, pour encadrer l'action des grévistes. C'est eux qui, plusieurs semaines avant la grève, avaient tenu des assemblées préparatoires. C'est eux qui, à cinq heures du matin le jour du déclenchement du conflit, se sont réunis au quartier général du syndicat et en sont partis avec des circulaires annonçant aux ouvriers que la grève commençait le jour même. Certains d'entre eux pénétrèrent dans les boutiques, saisirent le téléphone pour empêcher le patron d'appeler la police, et coupèrent le courant électrique qui faisait fonctionner les machines.

### Boutiques

De nombreux piquets se massaient devant les boutiques chaque matin entre sept heures et huit heures trente. Les premiers incidents éclatèrent au deuxième jour de la grève, et trois jeunes gens furent arrêtés pour avoir tenté de couper le courant électrique dans une boutique où le travail se poursuit malgré la grève.

Le syndicat des tailleurs de Montréal, qui n'était affilié à aucune centrale, fut d'abord l'objet d'approches patronales. Pendant la grève, l'association patronale n'a jamais négocié qu'avec ce syndicat, et refusa de le faire après que les tailleurs eurent fait front commun avec le syndicat industriel des ouvriers de l'aiguille.

Le 27 août, le quotidien montréalais The Herald tirait que "des fiers-à-bras américains envahissent Montréal pour casser la grève" et rapportait que des grévistes défilant dans le quartier de la confection furent attaqués par "un groupe d'hommes munis de matraques, de tuyaux de plomb et de tuyaux de caoutchouc remplis de sable".

### Epingles...

Des policiers municipaux et provinciaux montés à cheval dispersèrent la foule à l'aide de manches de fouet. Un témoin oculaire rapporte que les jeunes filles se défendaient des charges policières en enfonçant des épingles dans les chairs des chevaux.

Le 28, lors d'une assemblée de grévistes à l'Auditorium, une échauffourée au fond de la salle créa une panique et des masses d'ouvriers sortirent manifester devant deux grands édifices de l'industrie, bloquant la circulation sur l'importante artère qu'était et est encore la rue Sainte-Catherine. Les autorités publiques parlèrent d'émeute, et il y eut douze arrestations: dix femmes et deux hommes.

**LES MIDINETTES se mirent à nouveau en grève à Montréal le 15 avril 1937, à l'appel cette fois de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD-FTQ). Près de 4,000 ouvriers et ouvrières de la robe participèrent au mouvement qui dura un peu plus de trois semaines dans tout le quartier de la confection, de la rue Peel à la rue Bleury et le long de la Sainte-Catherine. L'arrêt de travail permit d'arracher la reconnaissance totale du syndicat, dont seuls les membres pouvaient travailler dans les établissements signataires de l'entente.** photo: courtoisie de l'UIOVD

---

**Chevalier (suite de la page 14)**

tallés au Québec, et l'archevêque de la vieille capitale, Mgr Taschereau. Le succès rapide de l'organisation et l'importance considérable qu'elle avait acquise alarmèrent le chef de la hiérarchie catholique, héritier d'une longue tradition conservatrice. Déjà, on avait vu le clergé s'opposer à l'organisation des travailleurs – incapable d'en comprendre la nécessité et voyant une évolution contraire à ses propres conceptions sociales. La Chevalerie, par ses origines maçonniques et "occultes", présentait une cible facile aux défenseurs des intérêts établis, qui n'avaient qu'à opposer la "protection providentielle du divin ouvrier de Nazareth" au Grand maître des Chevaliers, inconnu et étranger, de foi douteuse et sûrement influencé par quelques obscurs socialistes.

(L'appartenance aux Chevaliers du Travail fut décrétée "péché mortel"...).

### La Presse

(...) Seul le quotidien montréalais **La Presse** fit ouvertement la lutte à Mgr Taschereau. Ce journal, avec son tirage de 14,000 exemplaires, concentré essentiellement dans les quartiers ouvriers de Montréal-Est, dépassait largement, sur ce point, la Minerve. Forte de sa popularité parmi la classe ouvrière, la Presse soutenait depuis le début les Chevaliers du travail. Son rédacteur en chef, **Jules Helbronner,** un Israélite français, mieux connu sous le pseudonyme de **Jean-Baptiste Gagnepetit,** avait lui-même travaillé à l'implantation de l'organisation. Il ne pouvait donc accepter sans broncher la condamnation papale qui fit suite aux manoeuvres de Mgr Taschereau. Intelligent et habile, Helbronner procédait par campagnes vigoureuses, à objectifs précis, toujours pour réclamer quelque réforme en faveur des ouvriers (...)

### Fronts communs

La multiplication des unions locales et la montée des Chevaliers du travail, favorisées en grande partie par la prospérité économique générale, façonnaient peu à peu le visage nouveau du prolétariat. Le mouvement ouvrier, tant au Québec que dans tout le Canada, marquait des points.

A Montréal, par exemple, les diverses unions de métier et les loges de Chevaliers avaient appris à coopérer en formulant des **fronts communs** durant les grèves ou pour revendiquer de meilleurs salaires et abréger les heures de travail. Sur le plan régional, les tentatives de fédération ou tout au moins de regroupement reprirent. En 1885, à la suite d'un appel lancé par l'Assemblée Ville-Marie, des délégués de deux organisations locales jetaient les bases d'une structure commune. Et le 12 janvier 1886, divers corps ouvriers se réunissaient pour fonder le **Conseil central des métiers et du travail de Montréal** dont Montréal-Est était le bastion. Cette association, vouée à la protection des droits et des intérêts des ouvriers, devait par la suite concentrer ses efforts pour améliorer la législation municipale; elle deviendra d'ailleurs tout naturellement l'organe par lequel le travail organisé postulera une représentation politique. A la fin des années 1880, deux candidats ouvriers s'assureront un siège à l'échevinage de Montréal.

### Conseil central

Le mouvement pour le regroupement des travailleurs continua à s'étendre. En mars 1886, le Conseil central des métiers et du travail de Montréal proposait la création d'un organisme à la grandeur de toute la province, "comme cela existe dans tous les grands centres des Etats-Unis et du Canada". Des délégués de la plupart des sociétés ouvrières du Québec répondirent avec empressement à cet appel, et un congrès se tint en la salle de la Workingmen's Protective Association dans la métropole, qui donna naissance au **Conseil central des travailleurs de la Province de Québec.**

## *La première force ouvrière au Québec*

# Être Chevalier du Travail, c'était "péché mortel"

A partir de 1880, l'action ouvrière fera des progrès considérables au Québec, comme dans tout le Canada. Le retour de la prospérité, après la dépression des années 1873-1878, amènera une résurgence de l'organisation syndicale tant sur le plan local que fédéral. Mais c'est avant tout l'Association des Chevaliers du Travail (Noble Order of the Knights of Labor), créée aux Etats-Unis en 1876, qui exercera une influence déterminante sur le milieu ouvrier québécois.

(...) La concentration industrielle et urbaine mettait en relief les vices sociaux du système: une fois de plus, le développement des manufactures, particulièrement au Québec, favorisait l'exploitation de la classe ouvrière.

Il n'existait toujours pas d'obligation entre l'employeur et ses employés, si ce n'est le paiement de salaires insatisfaisants!

Obtenir des ouvriers le maximum de travail avec le minimum de traitement paraissait être la seule préoccupation dominante de patrons, et les conditions de travail demeuraient lamentables: des femmes et des enfants travaillaient un nombre excessif d'heures.

A Montréal, l'industrie de la cordonnerie, avec ses 171 entreprises et ses $1,428,223 en salaires annuels, demeure le principal gagne-pain de la classe ouvrière: elle embauche 1,835 femmes et 408 enfants de moins de 16 ans sur un total de 5,439 employés. A Québec, dans le même secteur industriel, la situation ne s'est guère améliorée: 967 femmes et 206 enfants sur 2,906 employés pour un salaire moyen de $160 par année. Pour sa part, l'industrie du vêtement de la métropole embauche 3,895 femmes et 316 enfants sur un total de 5,254 employés, avec un salaire annuel moyen de $125. Dans les 18 fonderies de Montréal, 37 enfants de moins de 16 ans sont dénombrés parmi 697 ouvriers.

Pour compléter ce tableau, l'on pourrait parler des loyers à coûts exorbitants, des mauvaises conditions d'hygiène, etc., et mentionner enfin l'insécurité totale du travailleur, toujours sous la menace d'être remplacé par un immigrant engagé par contrat. Le Parlement fédéral protégeait certes les intérêts manufacturiers par une législation douanière., mais il continuait de négliger l'ouvrier, dont le seul capital est sa force de travail.

### Succès des Chevaliers

La situation économique et sociale qui se dessinait aux débuts des années 1880 devait provoquer une résurgence du mouvement ouvrier à travers tout le Canada. Plus de cinquante unions locales se fondent dans la seule province d'Ontario. Au Québec, où l'on assiste à un regain d'activité, vingt-trois nouvelles associations se forment, dont treize dans le secteur du transport, deux dans les métiers du bâtiment, une dans les métiers du bois et de l'ameublement, une parmi les ouvriers du tabac et une parmi les barbiers.

Les premières années, le mouvement ouvrier s'était surtout préoccupé de problèmes immédiats, particulièrement de questions d'heures de travail et de salaires, sans remettre en question le système capitaliste comme tel. Durant la décennie suivante, avec l'augmentation en nombre et en force de la classe des travailleurs, certains d'entre eux se mirent à s'interroger sur le bienfondé du système et cherchèrent à lui substituer un ordre économique plus respectueux de la justice sociale. Diverses doctrines que l'on qualifiera de "subversives" firent leur apparition; déjà, quelques travailleurs canadiens participaient activement à "l'Internationale" depuis 1882.

Et c'est alors qu'apparurent au Canada, comme au Québec, les Chevaliers du travail.

### Des loges

Une loge des Chevaliers est organisée à Hamilton en 1881, avec la complicité du Labor Union of Hamilton. Déjà, en 1882, on comptait quarante loges dans tout le Canada. L'organisation, qui sera appelée à jouer un rôle primordial dans le mouvement ouvrier canadien, groupera, à la fin des années 1880, jusqu'à plus de 250 sections locales réparties en sept assemblées de district. Elle participera à la fondation du Congrès des métiers et du travail du Canada, l'ancêtre du présent Congrès du travail du Canada. Ce sont encore les Chevaliers du travail qui formeront l'embryon du mouvement syndical catholique, dans la province de Québec, l'actuelle Confédération des syndicats nationaux. C'est d'ailleurs au Québec que la Chevalerie recruta principalement ses adeptes.

En 1882, elle s'implante à Montréal, où elle se nomme "Dominion no 2436, Chevaliers du travail". Devant l'augmentation du nombre des membres, une première assemblée de district est fondée en 1883, sous le nom d'"Assemblée Ville-Marie no 3484", à la suite d'une conférence donnée à Montréal par T.V. Powderly, Grand maître de l'Ordre. Peu après l'inauguration de l'assemblée Ville-Marie, se fondent les assemblées "Progress", "Maple Leaf", "Maisonneuve", "Harmonie" et diverses autres assemblées françaises et anglaises les suivent bientôt dans les différentes parties de Montréal. Les villes de Saint-Hyacinthe, de Lévis et de Québec entrent à leur tour dans l'organisation. Quant à la première assemblée locale de l'Ordre à Québec, c'est l'Assemblée Montgomery no 4003, fondée le 1er juillet 1885.

### L'opposition du clergé

Un grave conflit, cependant, devait bientôt surgir entre les Chevaliers du travail, nouvellement ins-

Voir "Chevalier" page 13

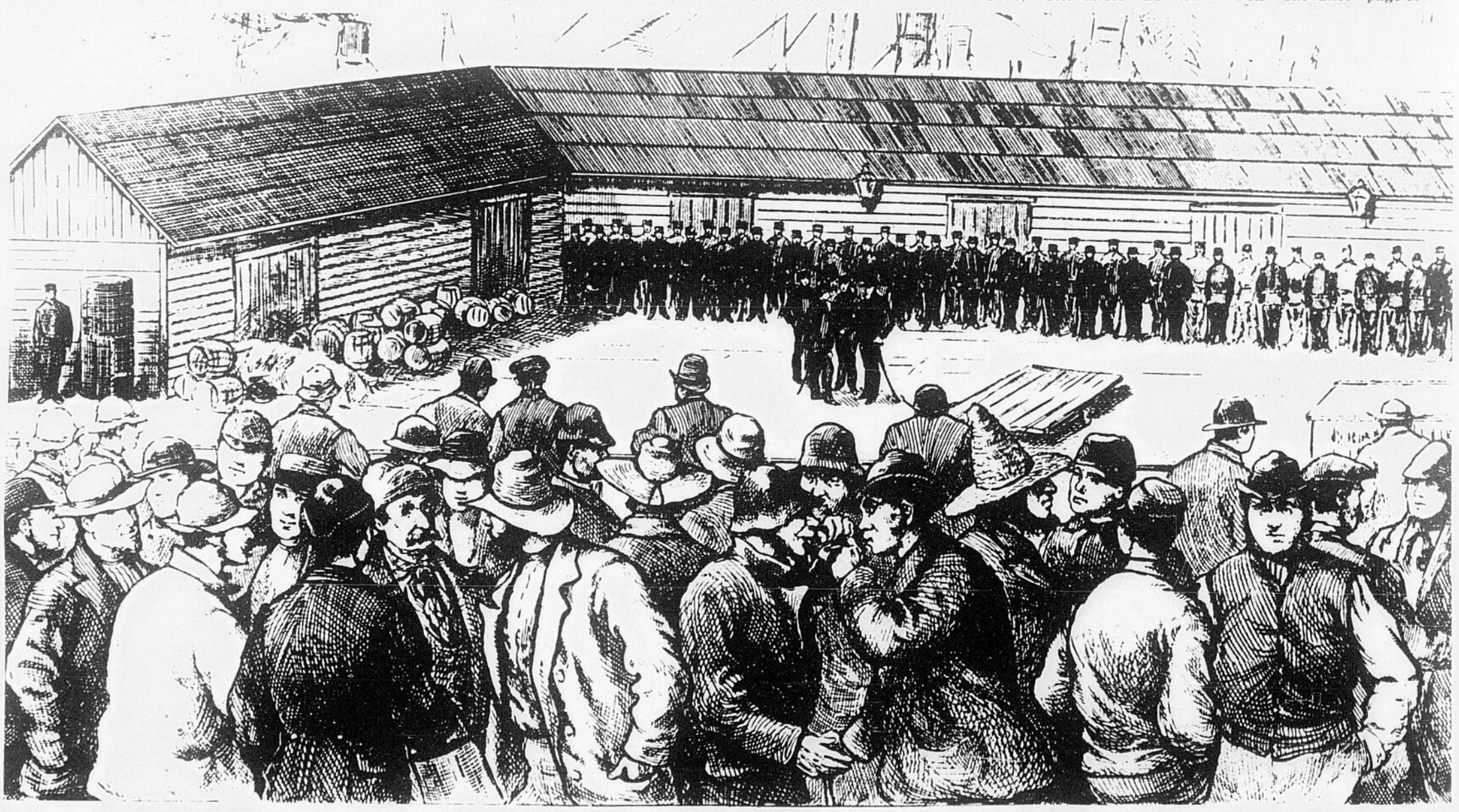

**LA GREVE DES JOURNALIERS DU PORT DE MONTREAL**
**Au début de juillet 1877, la situation est explosive dans le port de Montréal. Des cordons de policiers protègent les hangars tandis que les débardeurs en grève discutent bruyamment. Les esprits s'échauffent.**

# Le premier député ouvrier du Canada: Alexandre Lépine

**C'est en 1888 que les Québécois se donnèrent, pour la première fois, un député ouvrier.** Alphonse Télesphore Lépine, **militant des Chevaliers du travail, fut élu contre son seul adversaire, un libéral, dans le comté de Montréal-Est, le bastion des travailleurs francophones. Cette élection est racontée dans "Le travailleur québécois et le syndicalisme".**

L'histoire du comté de Montréal-Est, qui englobe les quartiers canadiens-français de Sainte-Marie, Saint-Jacques et Saint-Louis, et que Rumilly décrit comme "le plus populeux et le plus versatile de la province reste à faire. **Ce district électoral revêt, une importance primordiale comme pivot de toute l'action du mouvement ouvrier au Québec.** N'est-ce pas là qu'en 1867 le réformateur Médéric Lanctôt, à la tête de la Grande Association de protection des ouvriers, avait vainement tenté de se faire élire contre le "commis-voyageur de la Confédération", Georges-Etienne Cartier? N'est-ce pas là également que, cinq ans plus tard, le candidat libéral ouvrier. Jetté, réussissait à faire mordre la poussière à ce même G.-E. Cartier! Et depuis, n'est-ce pas courir à la défaite que de se présenter à quelque élection fédérale ou provinciale que ce soit sans arborer la bannière du travail et sans se déclarer "le protecteur et l'ami fidèle du travailleur"? Aussi les candidatures ouvrières elles-mêmes, sans attache "officielle" de parti, à l'exemple de McLaughlin en 1878, remportaient d'énormes succès dans ce comté qui semblait devenir le bastion du prolétariat québécois.

### Un ouvrier

Un nouveau venu, lui-même ouvrier, va bientôt chercher à faire prendre conscience aux ouvriers de leur appartenance à une classes distincte et qui a son mot à dire dans les affaires de l'Etat: Alphonse Télesphore Lépine. Bénéficiant de l'étonnant travail de politisation effectué par l'ordre des Chevaliers du travail, Lépine, qui se présente au nom de toutes les corporations ouvrières de Montréal, exercera une influence marquante sur la législation ouvrière de l'ensemble du Canada.

A l'automne 1886, A.-T. Lépine était élu au poste de secrétaire - correspondant du **Conseil des métiers et du travail de Montréal,** qui groupait alors toutes les loges des Chevaliers du travail et les syndicats de métier de la grande ville. Membre lui-même de l'ordre des *Knights of Labor*, il s'était fait connaître en luttant avec énergie pour la reconnaissance du droit d'association (...).

### Une élection partielle

Les ouvriers savaient qu'ils ne pouvaient régler leurs problèmes que par des protestations et des pétitions. Le Premier ministre canadien MacDonald avant lancé l'idée d'une **Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail,** et c'est là que les problèmes ouvriers devaient être mis à jour. Mais encore fallait-il posséder son porte-parole à la Chambre des Communes, un porte-parole qui ne soit l'instrument d'aucune politique partisane et prenne vraiment en main les intérêts des ouvriers.

C'est alors que survint le décès en 1888 du député fédéral de Montréal-Est, Monsieur Coursol. A l'élection fédérale de février 1887, Coursol avait été réélu par les ouvriers avec une confortable majorité, parce qu'il avait su s'attirer leurs sympathies. Son décès amenait la tenue d'une élection complémentaire. Qui recueillerait sa succession dans cette forteresse ouvrière qui faisait tant parler d'elle? Certains avancèrent qu'il fallait cette fois un véritable ouvrier. L'occasion se présentait plus rapidement qu'on ne l'avait espéré. Alphonse Lépine en profita.

### "Un bon ouvrier"

Sa candidature fut lancée par le Conseil central des métiers et du travail de Montréal, et appuyée par la totalité des associations ouvrières de la ville.

(...) Le quotidien montréalais *la Presse* apporta également un puissant appui au candidat ouvrier. Depuis le début de la campagne, le journal populaire, que dirigeait toujours Jules Hellbronner, soutenait Alphonse Lépine, Hellbronner le secondait en multipliant dans ses articles les passages sur les thèmes suivants: "Rien d'honorable comme un bon ouvrier!" et encore "Les ouvrirers ont assez d'hommes de talent parmi eux; ils n'ont plus besoin d'avocats ni de marchands pour les représenter."

(...) Comme c'était la coutume en temps électoral, les libéraux n'hésitèrent pas à recourir au chantage et à la fraude.

Les slogans anti-Lépine recevaient une large diffusion, tels: "Propriétaires, prenez garde à vous", "Songez à la Commune de Paris, aux émeutes de Trafalgar Square et aux bombes de Haymarket et à Chicago!", ou bien "Ces gens-là veulent abolir les loyers". Des partisans de Lépine reçurent des cartes d'invitation à voter avec une adresse erronée, manoeuvre que le journal *la Minverve* dénonça en prévenant les électeurs et en les invitant à se renseigner dans un des comités de M. Lépine au sujet de l'endroit où ils devaient voter.

Le soir du 26 septembre 1888, journée du scrutin, Lépine l'emportait avec 648 voix de majorité (3,829 contre 3,144).

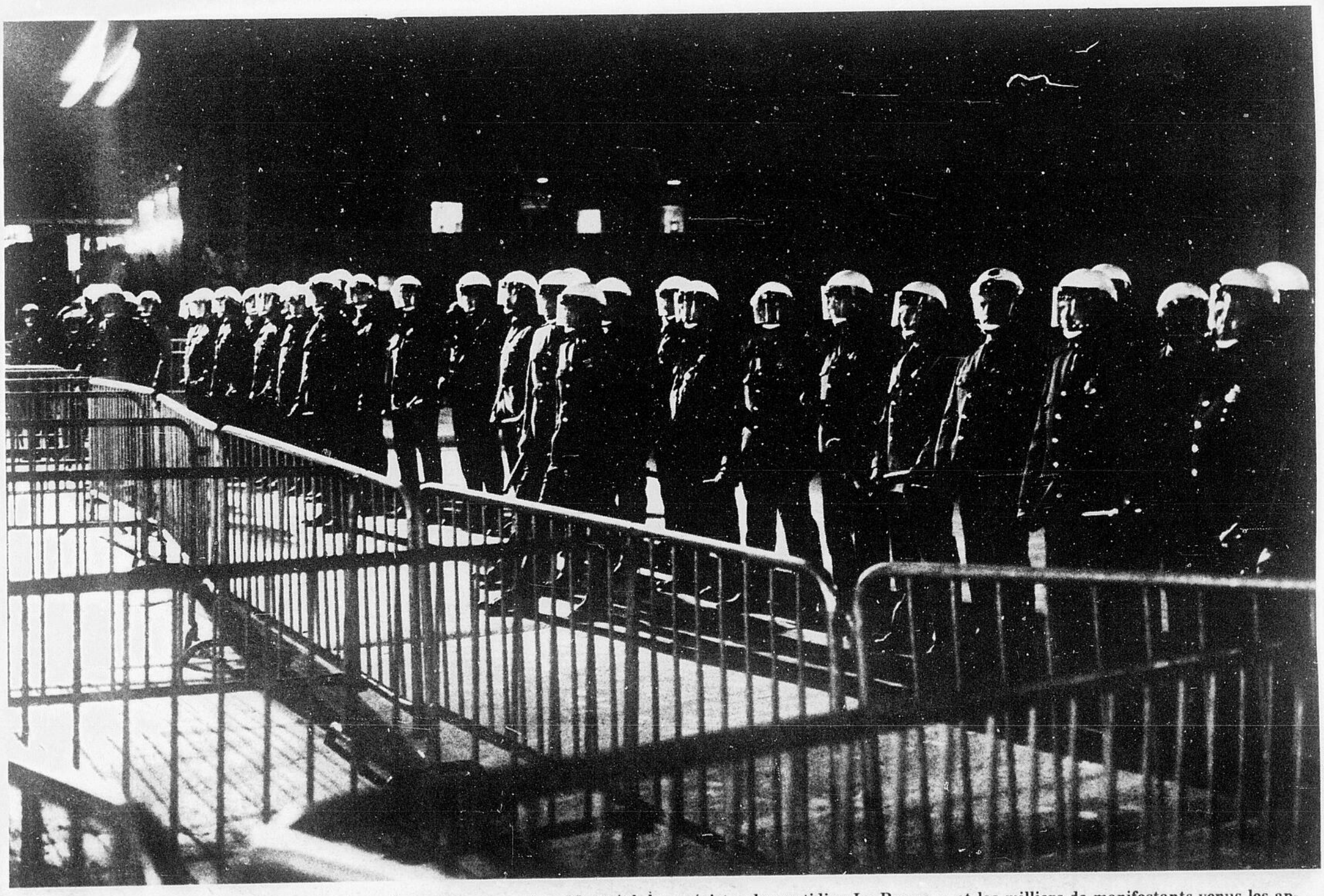

**LE 29 OCTOBRE 1971, près de 100 ans après les journaliers du port de Montréal, les grévistes du quotidien La Presse – et les milliers de manifestants venus les appuyer – affrontaient les forces de l'ordre. Un mort, des dizaines de blessés, une charge furieuse de la police de Montréal. Cette grande démonstration de solidarité devait aboutir à une victoire des grévistes sur la Power Corporation.**

*POUR*
*LA*
*LIBÉRATION*

*SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DE L'OUEST DE MONTRÉAL*

ceq

**Nous travaillons chez-nous à créer une solidarité pour la libération des travailleurs.**

ceq

AEHM AEHM

Association des Enseignants d'Honoré-Mercier

207, rue Richelieu, suite 116, Saint-Jean, P.Q. — 346-3749

**Pour le droit dans l'école à exprimer nos opinions sociales ou politiques.**

Enseignants des Bois-Francs

ceq

**POUR LA LIBÉRATION DU TRAVAILLEUR QUÉBÉCOIS**

*LES ENSEIGNANTS DE LA BANLIEUE DE QUÉBEC*

ceq

La lutte que nous avons entreprise l'an dernier dans le secteur public et para-public doit se continuer par notre action de tous les jours.

Alliance des Enseignants de la Régionale St-François.

ceq

**À un pouvoir politique chancelant, nous répondons par la solidarité et la détermination.**

Syndicat des Enseignants du Comté de Québec

ceq

Le Conseil d'administration de l'Association des professeurs du Québec métropolitain joint sa voix à celles des autres groupes salariés et réclame:

- **La libération des dirigeants syndicaux;**
- **Le retrait des lois répressives;**
- **La promotion collective des travailleurs.**

ceq

**Je suis un début, CONTINUONS LE COMBAT**

L'Association des Enseignants de la Chaudière.

ceq

L'Association des professeurs de l'Amiante

ceq

# LES SYNDIQUÉS DE L'HYDRO-QUÉBEC

**MÉTIERS LOCAL 1500**

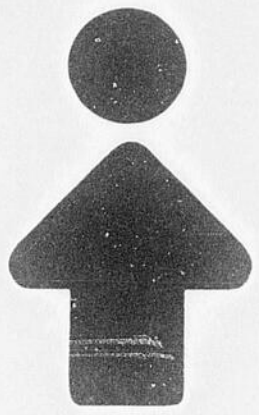

**TECHNICIENS LOCAL 957**

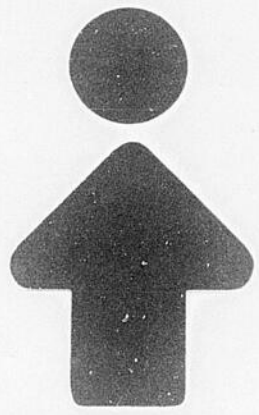

**BUREAUX LOCAL 2000**

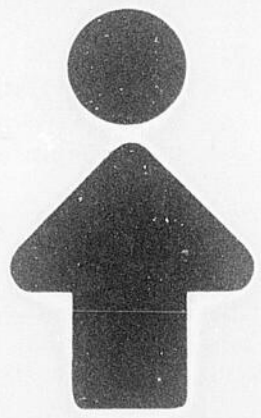

**FTQ**

# 1ER MAI

## UN CHOIX A FAIRE:

■ TRAVAILLEURS EN PRISON?

OU

■ TRAVAILLEURS LIBRES ET DEBOUT?

*«Tomber n'est ni dangereux, ni honteux.*

*Rester étendu par terre est à la fois l'un et l'autre».*

**SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE**

# Les grandes dates du mouvement ou

THE STAR WEEKLY

ebec's Labor Revoluti

ARKNESS

Triumph of the liberal wing of the Quebec Chu
support of organized labor is changing the th
and perhaps the outlook of that ancient prov

JEAN MARCHAND haranguant les grévistes d'Asbestos en 1949.

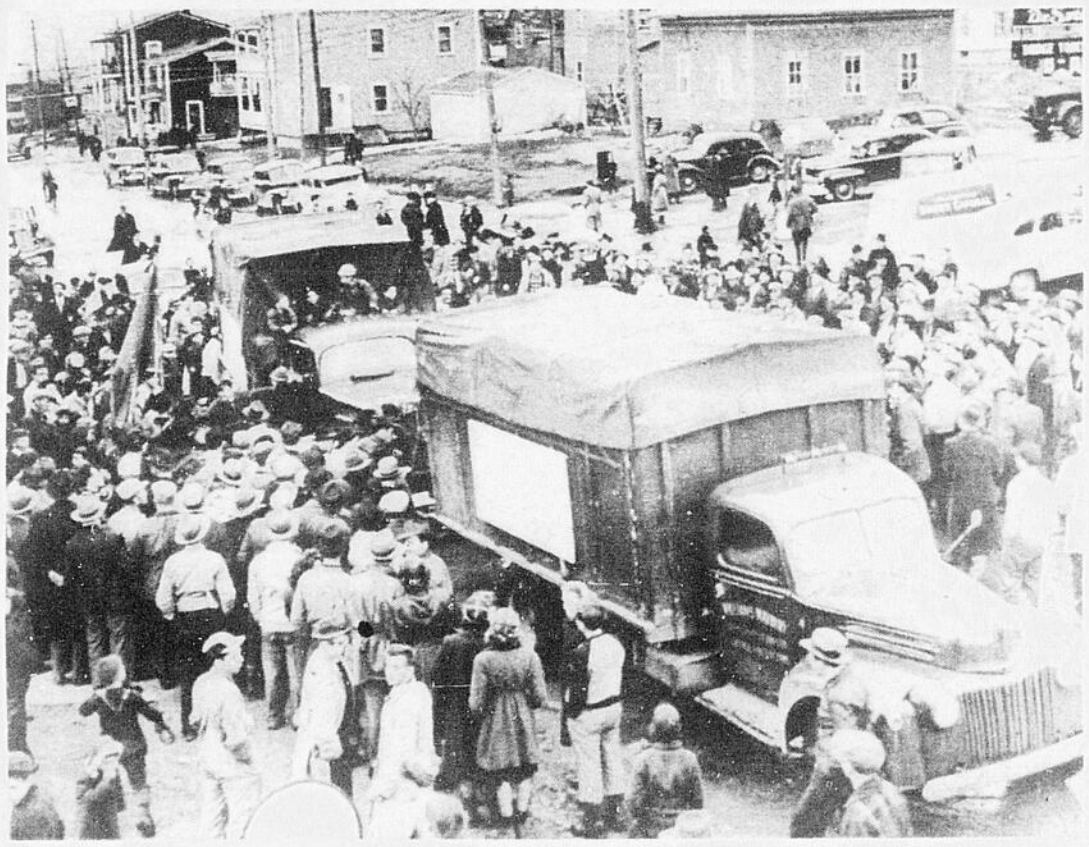

ASBESTOS, 1949. Grève générale des travailleurs de l'amiante à Asbestos et à Thetford durant cinq longs mois. Des camions chargés de vivres arrivent de partout au Québec.

MADELEINE PARENT et son mari Kent Rowley dirigent en 1946 une grève générale des employés de cinq filatures à Montréal et à Valleyfield. Ils sont arrêtés et accusés de conspiration et de sédition...

**Quelle fut l'évolution du mouvement ouvrier au Québec de 1891 à 1972? Quelles sont les grandes dates de cette évolution?**

**Pour avoir un aperçu – trop rapide hélas – de cette période, il faut lire la chronologie publiée par Richard Desrosiers, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal, dans le petit volume "Le travailleur québécois et le syndicalisme".**

## 1891-1906

1890-1900

Formation de clubs ouvriers par quartiers à Montréal.

1891

15,000 travailleurs manifestent à Montréal pour fêter le 1er mai.

Le C.M.T.C. (Congrès des métiers et du travail du Canada) tient ses assises générales à Québec (en septembre): les délégués se prononcent en faveur de la gratuité scolaire.

1893

Le C.M.T.C. réuni en congrès à Montréal adopte une série de résolutions dites "révolutionnaires": étatisation des chemins de fer, des télégraphes et des téléphones, abolition du sénat, droit de vote aux femmes.

1894

Fondation à Montréal, par des socialistes, d'une cellule du Socialist Labour Party of America, de Daniel de Leon, cellule dirigée par J. Kerrigan et W. Darlington. Un manifeste est distribué à Montréal, lors de la fête du travail du 1er mai.

La fête officielle du travail est fixée au premier lundi de septembre par le Parlement fédéral.

Au congrès du C.M.T.C., à Ottawa, en septembre, les Chevaliers du travail du Québec tentent de susciter la création d'un parti ouvrier fédéral.

1899

Fondation à Montréal (le 6 mars) du **Parti ouvrier** de Montréal. J.A. Rodier, journaliste à *la Presse* et ancien responsable des Chevaliers du travail, en est l'organisateur. Le Parti ouvrier compte quatre cellules de base à Montréal: Sainte-Marie, Saint-Jacques, Montréal-Centre et Saint-Henri.

Assemblée de chômeurs organisée par le Parti ouvrier de Montréal aux Champs de Mars (septembre).

La cellule montréalaise du Socialist Labour Party se joint à la Ligue socialiste canadienne de Toronto, dirigée par G. Wrigley.

1900

Participation du Parti ouvrier aux élections fédérales avec l'appui des syndicats de Montréal. Le président du Conseil fédéré de Montréal, Fridolin Roberge, est candidat dans Sainte-Marie. **Défaite écrasante** du Parti ouvrier, qui abandonne ses opérations.

Création d'un ministère du Travail au gouvernement fédéral.

Grève générale dans l'industrie de la chaussure à Québec: 5,000 ouvriers et 3 associations sont impliqués.

1901

Arbitrage du cardinal Bégin dans le conflit de la chaussure à Québec; création d'un [illegible] permanent de conciliation, acceptation d'un aumônier, refonte des statuts du syndicat.

1902

Expulsion du C.M.T.C. des Chevaliers du travail – qui désormais n'opéreront plus qu'au Québec – et des syndicats nationaux canadiens, à la suite de pressions de l'A.F.L. (American Federation of Labor).

Fondation d'un Congrès national des métiers et du travail à partir des syndicats exclus du C.M.T.C. La nouvelle centrale prendra le nom de Fédération canadienne du travail en 1907.

1903

Venue à Montréal de **Samuel Gompers** (chef de l'A.F.L.) pour appuyer la grève des débardeurs; débrayage des camionneurs en signe de sympathie.

Grève des employés de tramways à Montréal: arbitrage de Mgr Bruchési, dénonciation des unions neutres.

Le Québécois Alphonse Verville est élu à la tête du C.M.T.C., qui compte maintenant 22,000 membres.

Adoption d'une nouvelle législation ouvrière provinciale: hausse à 14 ans de l'âge minimum pour le travail dans les usines; augmentation du nombre d'inspecteurs.

1904

Relance, par Rodier et **Hellbronner,** de l'idée d'un parti ouvrier: le Conseil des métiers et du travail de Montréal présente vainement des candidats ouvriers aux élections provinciales.

Le C.M.T.C., réuni en congrès, se prononce en faveur de la création de partis ouvriers provinciaux et d'un parti ouvrier national.

A Montréal, le Parti ouvrier est définitivement créé, et doté d'une constitution.

1905

Grève des plâtriers et des charretiers à Montréal: intervention de Mrg Bruchési.

Au Parlement provincial: adoption de la loi Lacombe: création d'un ministère du Travail.

1906

**Alphonse Verville,** candidat du Parti ouvrier dans Maisonneuve, est élu lors d'une élection fédérale partielle (février).

Manifestation du 1er mai à Montréal, organisée par les socialistes, qui tourne à la violence à la suite d'une répression brutale.

Le Parti ouvrier, craignant d'être identifié aux socialistes, interdit à ses membres de militer dans les organisations ayant un programme différent ou contraire au sien. Albert Saint-Martin, qui est à la fois socialiste et membre du Parti ouvrier, doit quitter le parti. Il devient le leader des socialistes à Montréal et travaille à diffuser le socialisme chez les Canadiens français.

# vrier québécois (1891-1972)

Angleterre: fondation du Labour Party.

---

**1907-1936**

## STAGNATION ET CONSERVATISME: Syndicalisme québécois "Récupéré" (en partie) par le clergé: Influence américaine négative (syndicalisme d'affaires)

**Début du XXe siècle**

Encouragement tardif de l'épiscopat québécois pour le catholicisme social, issu de l'encyclique *'Rerum Novarum'*, publiée en 1891 par Léon XIII, et qui

condamne le libéralisme économique qui fait du travail une marchandise et du salaire un prix, et qui concentre trop de puissance aux mains de quelques hommes; rejette la thèse de la lutte des classes et du socialisme matérialiste, contraire au droit naturel de propriété; encourage la formation de syndicats, l'établissement de mesures législatives et la fixation d'un juste salaire.

**1907**

Formation à Chicoutimi du **premier syndicat catholique:** la Fédération ouvrière mutuelle du Nord sous l'instigation de l'abbé Lapointe; utilisation du nationalisme par le clergé; méfiance des patrons vis-à-vis des syndicats internationaux, et sympathie pour le syndicalisme confessionnel.

**1909**

Les évêques de la province de Québec, réunis en concile plénier, déclarent "faux et dangereux le principe de la neutralité religieuse dans les unions ouvrières".

Fondation à Montréal de la Fédération des ligues du Sacré-Coeur qui avait pour but, entre autres, de préparer une élite aux oeuvres sociales.

Fondation par le révérend Père L. Hudon, s.j., d'un cercle sacerdotal d'études sociales qui groupe une trentaine de prêtres désireux de rendre service à la cause ouvrière.

**1910-1913**

Agitation ouvrière aux Etats-Unis; en réaction, le syndicalisme américain s'oriente vers un corporatisme d'affaires.

**1911**

Un groupe de prêtres et de laïcs fondent l'Ecole sociale populaire, qui sera un centre d'action et de propagande sociale organisant des conférences et publiant des tracts mensuels sur les questions ouvrières.

**1913**

Fondation de la Corporation ouvrière de Trois-Rivières (regroupement de syndiqués catholiques appuyé par Mgr Cloutier).

**1915**

2,500 ouvriers de l'amiante débrayent; règlement en faveur des grévistes: augmentation des salaires.

**1917**

Agitation ouvrière au Québec: impact de la révolution russe, lutte contre la guerre, lutte contre la conscription, mécontentement devant la détérioration des conditions de vie et la baisse des salaires. Cependant le C.M.T.C., sous la pression de l'A.F.L., renonce à la lutte contre la guerre, malgré les décisions de son congrès, et adopte une ligne de collaboration de classes. (Certains syndicalistes obtiennent des postes dans le gouvernement; Gompers lui-même en accepte un dans le gouvernement américain.)

**1918**

L'abbé Hébert fonde le Cercle d'études Léon XIII, dont le but est de former des chefs ouvriers.

Campagne de l'abbé Fortin pour amener les internationales neutres à troquer "leurs agents d'affaires pour des confesseurs"; 22 unions se rallient à cette thèse.

**1919**

Bourassa publie 15 articles dans *le Devoir:* "Syndicats nationaux ou internationaux", où il prend position en faveur des syndicats catholiques.

Radicalisation des ouvriers de l'Ouest canadien:

–formation de la *One Big Union* (séparation des syndicats des quatre provinces de l'Ouest du C.M.T.C.):

–grève générale à Winnipeg.

**1921**

Fondation à Hull de la **Confédération des travailleurs catholiques du Canada** (88 syndicats, 26,000 membres): la C.T.C.C. se limitera à des interventions "timides" (de 1915 à 1936, 9 des 507 grèves qui éclatent au Québec sont menées par des syndicats catholiques).

Le C.M.T.C. au Québec: 442 syndicats (dont 266 rapportent un effectif total de 58,947 membres).

**1924**

Réglementation provinciale des conventions collectives.

**1925**

Adoption d'une série de lois provinciales: bureaux de placement, salaires raisonnables et syndicats professionnels.

**1926**

Adoption de la *Loi fédérale des associations ouvrières.*

**1927**

La Fédération canadienne du travail cède la place au Congrès pancanadien du travail (All Canadian Congress): 46,000 membres à sa fondation. Il a pour but de libérer le mouvement syndical canadien de l'influence réactionnaire des syndicats apolitiques et affairistes, contrôlés aux Etats-Unis.

**1929**

Création par le parti communiste de la *Workers' Unity League*, centrale syndicale canadienne fortement militante.

**1930**

Marche à l'oratoire Saint-Joseph, organisée par les syndicats catholiques pour combattre les effets de la crise.

**1932**

Au moment où le chômage provoqué par la crise atteint son paroxysme, les syndicats catholiques donnent leur appui à la thèse de la réduction des heures de travail à 8 heures par jour et 48 heures par semaine, afin d'accroître le nombre d'emplois pour permettre à un plus grand nombre d'individus de travailler. Cette réduction des heures entraînera automatiquement une diminution des taux de salaires, mais c'est une solution de dernier recours que l'on accepte de préférence aux secours directs du gouvernement qui "détruisent le moral des ouvriers".

**Suite page 22**

**AU MAGASIN DUPUIS FRERES, en 1952, grève de près de 3 mois. On reconnaît Claude Jodoin, Gérard Picard, Jean Marchand.**

**RENE LEVESQUE, lors de la grève des réalisateurs de Radio-Canada en 1959. Coiffé de son inoubliable bonnet de laine, les grévistes l'avaient surnommé "Ti-Cass"! On le voit ici quittant le poste de police 4 quelques heures après avoir été arrêté lors d'une manifestation d'appui aux grévistes.**

# 1ER MAI

## Fête des travailleurs

**FÊTE POPULAIRE**
**APRÈS LA MANIFESTATION ORGANISÉE**
**PAR LES CENTRALES AU PALAIS DU COMMERCE**
**(rue Berri)**

## Le Comité Régional Intersyndical de Montréal

- Conseil central des syndicats nationaux (CSN)
- Conseil du travail de Montréal (FTQ)
- Alliance des professeurs de Montréal (CEQ)
- Association des enseignants de Le Royer (CEQ)
- Syndicat des enseignants de Champlain (CEQ)
- Association des enseignants de Verdun (CEQ)
- Association des professeurs de Laval (CEQ)

# Les grandes dates *(suite de la page 19)*

**1933**

Naissance au Canada du C.C.F. (Co-operative Commonwealth Federation), parti social-démocrate composé d'ouvriers et de paysans syndiqués. Il ne réussira pas à s'implanter au Québec.

**1934**

Grève des "Fros" *(foreigners)* à la Noranda Mines (Rouyn-Noranda) menée par la W.U.L. (Workers Unity League), en juillet.

Série de grèves des "midinettes" (industrie de la confection) à Montréal; présence de la W.U.L. dans les usines.

**1935**

Nouvelle série de grèves au Québec dans l'industrie de la confection.

Dissolution de la Workers' Unity League.

**1936**

Scission au sein de l'A.F.L. aux Etats-Unis, menée par John Lewis en réaction contre la conservatisme des dirigeants.

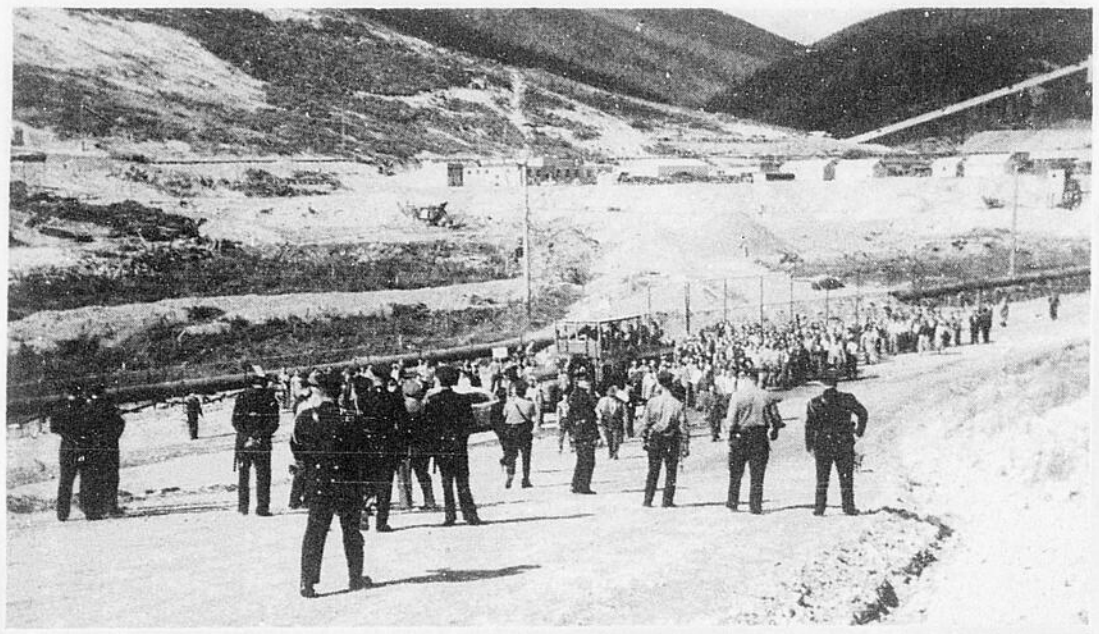

**MURDOCHVILLE en Gaspésie, 1957. Durant près de 8 mois, les Métallos Unis d'Amérique affrontent la puissante Noranda Mines qui couche avec le régime antisyndical de Maurice Duplessis.**

**LA GREVE chez Dupuis frères en 1952.**

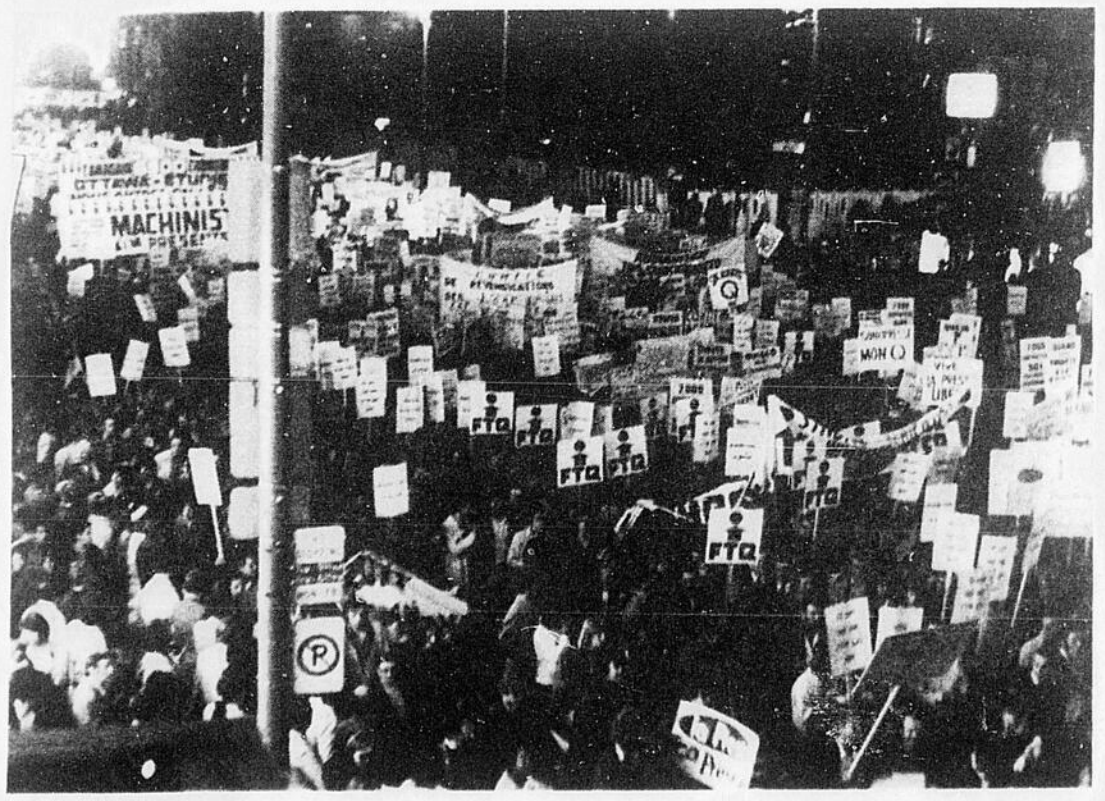


**LA GRANDE MANIFESTATION qui a réuni plus de 15,000 travailleurs à Montréal, le 29 octobre 1971, en guise de solidarité avec les employés du quotidien La Presse, victimes d'un lock-out.**

---

**1937-1964**

## RAFFERMISSEMENT SYNDICAL QUEBECOIS: Expansion du syndicalisme, actions vigoureuses, antiduplessisme, "révolution tranquille".

**1937**

Grève générale des ouvriers du textile pour la signature d'un contrat collectif.

Loi du cadenas.

Grèves de Sorel (chantiers navals).

Grève dans l'industrie du vêtement pour dames.

Grève dans les mines d'amiante à Asbestos.

**1938**

Création de la F.P.T.Q. (Fédération provinciale du travail du Québec), dont le rôle est de représenter les affiliés du C.M.T.C. auprès des autorités provinciales.

Fondation aux Etats-Unis du C.I.O. (Congress of Industrial Organisation) par suite de la scission au sein de l'A.F.L.

**1940**

Les syndicats canadiens du C.I.O., expulsés du C.M.T.C., s'unissent au Congrès pancanadien du travail pour donner le **Congrès canadien du travail.** Contrairement au C.M.T.C. le C.C.T. s'efforcera de garder un caractère plus "canadien" et professera une idéologie plus progressiste.

Adoption de la *Loi fédérale de l'assurance-chômage.*

**1941**

Grève suspendant la production de l'aluminium à Arvida: lutte d'influence entre l'American Federation of Labor et le syndicalisme catholique; les nationalistes et Duplessis demandent que l'usine soit placée sous le contrôle de l'Etat; la direction réoriente ses relations avec ses employés.

**1942**

Grèves dans l'industrie du tabac à Montréal, dans celle de la chaussure à Québec, aux chantiers navals de Sorel, de Lauzon, etc.

**1943**

Vague de grèves à Montréal chez les policiers, les pompiers et les employés de l'hôtel de ville; paralysie à trois reprises (de mars 1943 à août 1944) des transports en commun (Montreal Tramways).

Le C.C.T. opte pour une alliance avec le parti C.C.F., le reconnaissant comme "l'arme politique des travailleurs du Canada et recommandant à tous les syndicats affiliés et ayant charte de s'affilier à la C.C.F.".

Fred Rose, membre du Parti ouvrier progressiste (parti communiste), élu député fédéral du comté de Montréal-Cartier.

**1944**

Adoption du *Code du travail provincial:* obligation pour les employeurs de reconnaître tout syndicat groupant 60% de leurs employés et à conclure avec eux des contrats collectifs sous le contrôle d'une Commission des relations ouvrières; arbitrage obligatoire pour les employés des services publics, prohibant grèves et lock-outs, et refus aux fonctionnaires et à la police du droit de se syndiquer.

**1945**

Grève des employés de la Ford Company à Windsor; le C.C.T. obtient le célèbre *"formule Rand".*

**1946**

Gérard Picard remplace Alfred Charpentier à la présidence de la C.T.C.C.: regain d'énergie, grâce à une interprétation nouvelle de la doctrine sociale de l'Eglise et à la venue de diplômés universitaires.

La C.T.C.C. groupe 250 syndicats, "fédérations professionnelles" et 7 conseils centraux totalisant 48,341 membres, soit pas plus de 30% des forces syndicales québécoises.

Grève générale des employés du textile: cinq filatures à Montréal et à Valleyfield sont touchées durant l'été; arrestation et accusation de conspiration et de sédition de deux dirigeants syndicaux. Madeleine Parent et Kent Rowley (U.T.W.A.).

**1947**

Grève aux moulins de la compagnie Ayers, à Lachute (10 avril-22 septembre); **Madeleine Parent** et Azélus Beaucage sont accusés de "conspiration séditieuse".

Grèves des employés du textile à Louiseville (septembre), à Montmorency, Magog, Sherbrooke et Drummondville (novembre).

**1948**

La C.E.C.M. refuse de renouveler le congé sans solde de M. Léo Guindon, président de l'Alliance des professeurs, et le congédie pour le réengager deux semaines plus tard à la suite de pressions.

**1949**

Grève générale des travailleurs de l'amiante: débrayage illégal de 5,000 mineurs affiliés à la C.T.C.C. à Thetford et Asbestos, durant 5 mois (13 février au 1er juillet); victoire ouvrière grâce à l'appui de l'opinion publique et du clergé contre les forces et l'ordre (gouvernement, patrons, police).

Présentation du bill no 5: suppression du droit d'association pour certains salariés (policiers, pompiers, enseignants); perte de la sécurité syndicale, limitation du droit de grève, possibilités de poursuites judiciaires... Echec devant l'opposition conjuguée de l'opinion publique et des centrales syndicales.

Création de la Conférence conjointe du travail, cartel québécois composé des trois grandes centrales syndicales pour lutter contre Duplessis.

Grève des professeurs de la C.E.C.M. (syndiqués de l'Alliance).

Adoption de la loi no 60: arbitrage obligatoire pour le règlement des conflits impliquant des policiers,

**Suite page 23**

# Les grandes dates *(suite de la page 22)*

des pompiers ou des professeurs (reprise partielle du bill no 5).

Grève générale des marins au Canada.

**1950**

Lettre pastorale de l'épiscopat québécois sur la question ouvrière, qui proclame la liberté d'association et de négociation.

Le Congrès des métiers et du travail de Montréal exclut de ses rangs les délégués suspects de communisme.

**1951**

Le C.M.T.C. (F.P.T.Q.) se retire de la Conférence conjointe du travail.

Grève à l'Alcan de Shawinigan.

**1952**

Grève de Louiseville; défaite de la C.T.C.C. après onze mois de grève (10 mars-9 février 1953).

Grève à la Dominion Textile (19 mars-4 janvier 1953).

Grève chez Dupuis Frères: une institution nationale (le seul grand magasin à rayons canadien-français) est aux prises avec un syndicat de la C.T.C.C. (1er mai au 28 juillet).

La F.P.T.Q. adopte, lors de son congrès, une résolution dénonçant la mentalité révolutionnaire des syndicats catholiques (6 juin).

Fondation à Montréal de la F.U.I.Q., Fédération des unions industrielles du Québec (6 et 7 décembre 1952), qui avait pour but de regrouper les affiliés québécois du Congrès canadien du travail. (Jusqu'alors, c'étaient les Conseils du travail à Montréal et à Québec qui agissaient comme porte-parole des unités québécoises du C.C.T.).

**Suite page 26**


# LA LOI 89,

**L'emprisonnement des trois présidents,**

**Bourassa qui se vante d'avoir cassé les syndicats,**

**Les centaines de poursuites judiciaires,**

**Choquette et ses lois-matraques,**

**C'est ça de l'anti-syndicalisme pire que les heures noires du Duplessisme.**

FTQ

**Syndicat international des travailleurs unis du papier**
**1010, ouest rue Sainte-Catherine**
**Montréal**

*AVEC SA LOI 89*
*AVEC SES LOIS MATRAQUES*

*LE GOUVERNEMENT BOURASSA*
*MONTRE ENFIN SON VRAI VISAGE:*
*UNE CLIQUE DE*
*FINANCIERS-LEGISLATEURS*
*À LA MERCI DES "BOSS".*

FTQ

**Fraternité des préposés à l'entretien des voies**

# LA RÉPRESSION AU QUÉBEC C'EST PAS NOUVEAU

Avant que la répression tombe sur les syndicats avec Pépin, Laberge, Charbonneau en prison on avait des fonctionnaires zélés et un ministre du travail prétendument plus intelligent qui préparaient en sourdine la loi la plus inique de l'histoire du mouvement ouvrier: la loi 89.

## AVEC BOURASSA ON ATTEND LES 100,000 MATRAQUES

## LE 1er MAI C'EST UN MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR DEMANDER LA FIN DE LA RÉPRESSION

**Syndicat canadien de la fonction publique**
**Local 301**
**8585, Saint-Laurent Montréal**

FTQ

UNION DES OUVRIERS DU TEXTILE D'AMERIQUE

F A T - C O I - C T C - F T Q

1440 ouest, rue Sainte-Catherine, bureau 402

Montréal, Québec

FTQ

En ce premier mai, fête des travailleurs, nous tenons à manifester notre solidarité et notre appui aux chefs des trois grandes centrales syndicales du Québec.

Ces hommes de bonne volonté ont exercé une pure et simple action syndicale pour et au nom de leurs adhérents de la fonction publique. Face aux tracasseries de toutes sortes pour limiter les principes et l'extension de la grève dans la fonction publique, ils ont placé la fidélité à leur mandat au-dessus de la complaisance.

Avec l'ensemble du mouvement syndical nous protestons contre cet emprisonnement et invitons tous les travailleurs à se joindre à nous pour réclamer la libération immédiate et inconditionnelle des trois chefs syndicaux pour qu'à l'instar de l'ère d'antisyndicalisme des duplessistes, l'ère d'antisyndicalisme des bourassistes reste à jamais gravée dans la mémoire de chacun des travailleurs.

Fraternellement,

Wilfrid Essiambre

Directeur du Québec

ler mai 1973

---

SCFP

A tous les travailleurs du Québec et à leurs chefs victimes de la répression exercée contre le syndicalisme militant par les valets du capitalisme international, salut et meilleurs voeux à l'occasion de la véritable Fête des Travailleurs!

**Conseil du Québec du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ)**

FTQ

par Bernard Marleau, président
Jacques Brûlé, directeur

---

**Avec Duplessis**

on avait la police povinciale qui matraquait les grévistes;

**Avec Bourassa**

on a les présidents emprisonnés;
on a une loi antisyndicale, la loi 89;
on a Choquette et ses matraques.

**Quand la fin de l'antisyndicalisme?**

FTQ

Syndicat international des travailleurs du tabac (SITT)

---

**Le syndicalisme en prison**

**c'est quand même la fête des travailleurs**

UNION DES EMPLOYÉS DE COMMERCE
LOCAL 500, (FTQ)
RICHARD MERCIER,
PRÉSIDENT

LOCAL 500

# EN PRISON POUR

# NOUS

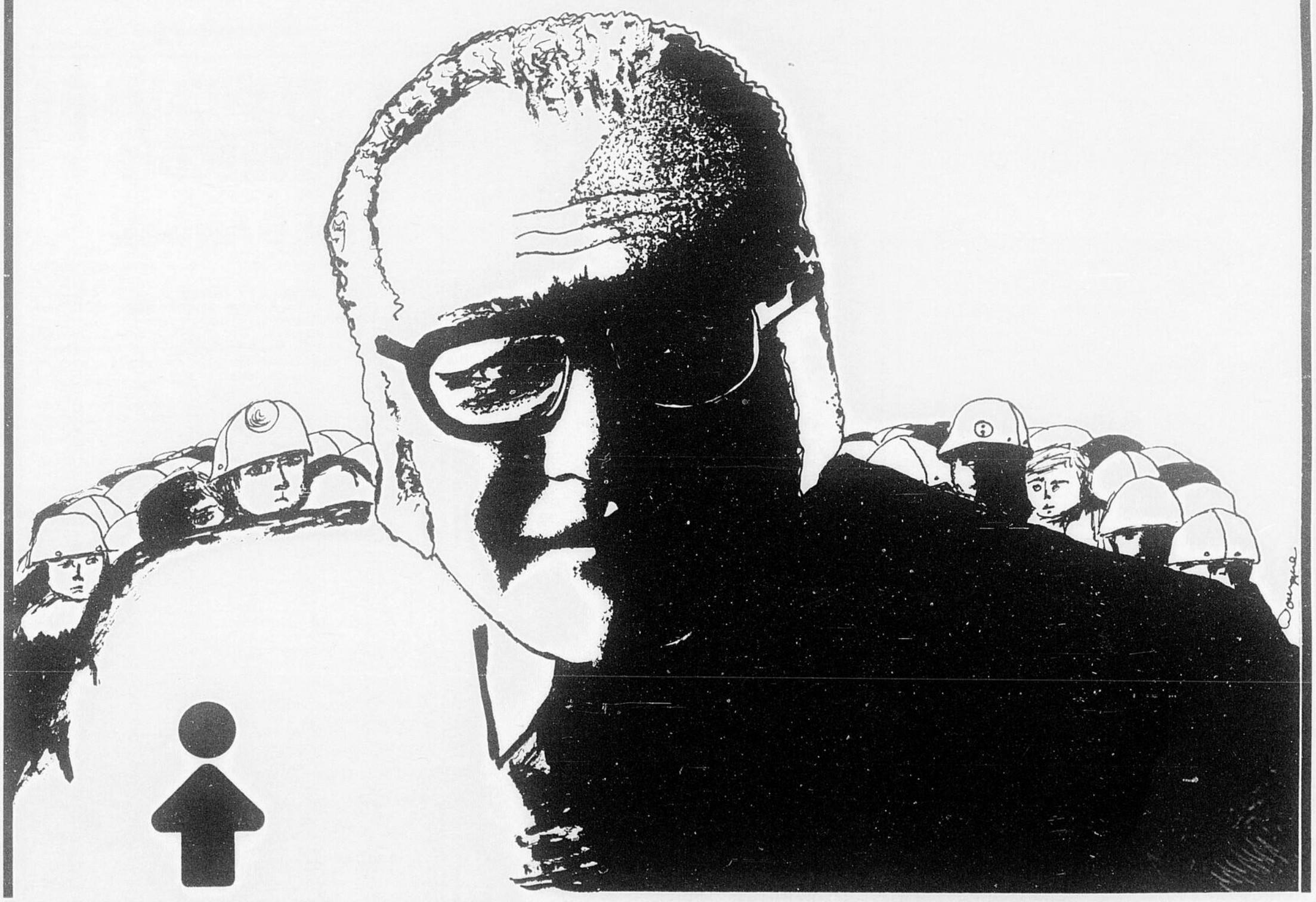

Les 35,000 métallos québécois demandent la libération immédiate et inconditionnelle des confrères Laberge, Pepin et Charbonneau.

# Les grandes dates *(suite de la page 23)*

**1953**

Grève dans les mines d'or de la Noranda Mines (22 août 1953 – 3 février 1954): 16,000 ouvriers impliqués; il est question des salaires et surtout de la reconnaissance du syndicat (United Workers of America).

Adoption de la loi no 19: Toute association qui tolère au nombre de ses organisateurs ou officiers une ou plusieurs personnes adhérant à un parti ou un mouvement communiste ne peut être considérée comme une association *bona fide*.

Aux Etats-Unis, l'équipe Meany-Reuther, les présidents de l'A.F.L. et du C.I.O., voulant restaurer l'unité syndicale, s'entendent sur un pacte de non-agression. Au Canada, le C.M.T.C. et le C.C.T. forment, l'année suivante, un Comité "canadien" de l'unité syndicale.

**1954**

Adoption de la loi no 20: Québec défend toute grève ou contre-grève dans les services publics sous peine de révocation automatique et immédiate du certificat de reconnaissance syndicale.

**1955**

La F.U.I.Q., réunie en congrès à Joliette, adopte un "Manifeste au peuple du Québec", où elle se prononce en faveur d'un "socialisme démocratique" pour le Québec.

Aux Etats-Unis, formation de l'A.F.L. – C.I.O., la plus puissante fédération syndicale du monde occidental (16 millions de membres).

**1956**

Fondation de la Ligue d'action socialiste par des syndiqués militants de la F.U.I.Q.

Fusion du C.M.T.C. du C.C.T. et de la O.B.U. amenant la création du **Congrès du travail du Canada.** Du même coup, sur un total de 1,351,000 syndiqués canadiens. 1,030,000 entraient sous la juridiction d'une même centrale.

**1957**

La Fédération provinciale du travail du Québec (F.P.T.Q.) et la Fédération des unions industrielles du Québec (F.U.I.Q.) fusionnent, donnant

**Suite page 31**

# PREMIER MAI, fête des travailleurs

## Nous demandons la libération inconditionnelle des 3 chefs syndicaux.

**Les membres et le comité exécutif du syndicat des postiers du Canada, local de Montréal**

FTQ

# LE SYNDICALISME QUÉBÉCOIS EN DANGER

Les Québécois sont des gens qui endurent beaucoup de choses de ce temps-ci.

Mais à l'heure actuelle il y a certaines choses qui ne peuvent être acceptées par les membres de nos syndicats affiliés sans mettre en danger la survie du syndicalisme Québécois.

Depuis quelques années nous employons beaucoup de notre temps à nous défendre contre les attaques venant de toutes parts; soit par les médias d'information ou par des petits politiciens en mal de publicité etc... qui veulent la mort du syndicalisme libre au Québec ou du moins pour l'asservir.

Aucun membre de nos syndicats affiliés ne doit rester indifférent de ce qui se passe actuellement au Québec, soit l'emprisonnement des trois (3) chefs syndicaux qui sont traités actuellement comme des criminels.

Qu'a-t-on fait pour subir la colère de nos gouvernants ou de ceux qui administrent la justice (avoir obtenu un salaire de $100.00 par semaine, ce qui a eu aussi comme conséquence de faire monter le salaire minimum), ils ont eu le courage de rester debout devant une petite minorité dominante et ont pris certaines décisions pour défendre l'intérêt d'un groupe de travailleurs: "Résultat": condamnés à un (1) an de prison. Dommage que nos gouvernants n'aient pas le même courage pour appliquer les lois de la même façon quand ce sont des employeurs et certains politiciens qui se foutent des lois et qui ne mettent pas autant d'ardeur au travail pour régler les problèmes du chômage, des accidents de travail, des maladies industrielles et tous les autres problèmes des salariés du Québec.

Il ne faut surtout pas oublier que tout ce que les travailleurs ont obtenu, a été arraché pouce par pouce aux employeurs et ce surtout grâce au syndicalisme, cela n'a pas été facile et cela a causé beaucoup de sacrifices à certains groupes de travailleurs, le courage et les sacrifices d'un groupe de syndiqués quelque part ont toujours servi à d'autres groupes, dans leurs revendications.

Depuis ses débuts, la C.S.N. a toujours été à l'avant-garde dans ses revendications pour ses membres et a toujours combattu ceux qui exploitent la classe ouvrière.

Avons-nous encore le courage ou la liberté pour agir collectivement? Sommes-nous impuissants contre ceux qui veulent la disparition du syndicalisme? Aurons-nous le courage de rester debout pour sauver le syndicalisme Québécois pendant qu'il est encore temps.

**Conseil Central de la Côte-Nord C.S.N.**
**842 Bossé - Hauterive**

CSN

# Syndicat des Métallos

**Jean Gérin-Lajoie**
**directeur**

# A Sorel en 1937
# Grève générale contre les Simard

**En 1937, à Sorel, eurent lieu les premières grandes grèves déclenchées par des ouvriers membres de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (C.T.C.C.), devenue aujourd'hui la CSN. A deux reprises, et pendant plus d'un mois à chaque fois, les travailleurs des chantiers navals ont débrayé, entraînant dans le mouvement tous les autres ouvriers de Sorel, une petite ville déjà dominée à l'époque par la famille libérale des Simard.**

**Un des leaders de cette grève de 3000 ouvriers, Philippe Girard, qui était alors président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CTCC), raconte cette bataille historique dans un volume publié en 1960 aux éditions de l'Homme, "La lutte ouvrière". Il répond aux questions de Jean-Paul Lefebvre, alors directeur du journal Le Travail de la CSN.**

**Q.–En lisant, plusieurs années après les événements spectaculaires qui ont marqué les grèves de Sorel (1937), les documents compilés par le sténographe Alphonse Provost, on a nettement l'impression que ces conflits industriels étaient d'origine politique.**

R.–Le conflit était purement économique.

**Q.–Comment expliquez-vous alors que l'un des supporteurs des grévistes, Mgr Desranleau, dans ses sermons pendant la grève, faisait allusion fréquemment à l'ingérence politique?**

R.–Les industries de Sorel étaient des industries maritimes. Les contrats qui alimentaient ces industries étaient obtenus par influence politique. Pour obtenir des contrats, il fallait être du parti Libéral. On trouvait à la direction de la ville de Sorel un groupe pour exploiter les travailleurs. Le patronat et la politique étaient étroitement liés. Pour obtenir une position à Sorel, ou une augmentation de salaire, il était préférable, dans la plupart des cas, de s'adresser à celui qui détenait le patronage politique plutôt que de s'adresser à l'employeur.

## M. Cardin et M. Simard...

**Q.–Etait-ce le parti provincial ou fédéral? Parce qu'à ce moment-là, ce n'était pas le même, n'est-ce pas?**

R.–Le changement de gouvernement survenu à Québec en 1936 avait fait naître dans la population de Sorel un espoir véritable. Les travailleurs en particulier espéraient être un peu moins exploités. Ils espéraient avoir de meilleurs salaires, des conditions de travail plus humaines et la liberté de négocier des conventions collectives. Mais l'influence politique était tellement forte qu'on a vu la police provinciale garder le château du député libéral P. J.-A. Cardin, loger dans les bateaux de M. Simard et participer avec "le parti" à casser les gueules aux grévistes. Indépendamment des couleurs politiques, les intérêts financiers étaient unis pour combattre les travailleurs.

**Q.–Du côté des travailleurs, l'objectif n'était pas politique mais économique. Les hommes politiques étaient-ils tous du côté des employeurs dans cette lutte?**

R.–Le changement de gouvernement a eu pour effet de développer des espérances, mais les travailleurs ont été très déçus lorsqu'ils ont constaté que les politiciens de toutes couleurs s'opposaient à leur demande de négocier une convention collective. En somme, la grève s'est faite sur le droit d'association.

**Q.–Les travailleurs en grève étaient au début de leur vie syndicale, n'est-ce pas?**

R.–Absolument. Avant 1937, il n'y avait pas de syndicat à Sorel. 1937 fut une année remarquable pour le syndicalisme non seulement à Sorel, mais dans l'industrie textile et dans d'autres industries également. Ce fut également l'année où les forces antisyndicalistes déployèrent le plus d'activité. En parcourant les journaux du temps, vous constaterez que les déclarations les plus fantastiques, de la part de politiciens et d'employeurs, ont été faites contre les chefs et les syndicats eux-mêmes. A Sorel, les travailleurs voyant dans le syndicalisme un instrument de libération, la poussée vers l'organisation syndicale fut tellement grande que tout le monde voulait y appartenir. Non seulement les travailleurs y donnèrent leur adhésion, mais des cultivateurs de l'île Saint-Ignace et des alentours de Sorel voulaient également y appartenir, prétextant qu'un jour ou l'autre, eux ou leurs enfants pourraient travailler dans les usines.

**TOUT LE MONDE allit renforcer les lignes de piquetage des autres. Ici, ce sont les débardeurs qui appuient les grévistes de la métallurgie.**

**Q.–Si nous revenons aux objectifs proprement économiques de cette grève, quelles étaient les demandes des travailleurs en plus de la reconnaissance syndicale?**

R.–Il y avait ce qu'on demande habituellement dans les conventions collectives, mais pas de manière aussi avancée qu'aujourd'hui. Ca se résumait à une clause de reconnaissance du syndicat, à l'établissement d'une échelle de salaires, à la stipulation de certaines heures de travail, au nombre des fêtes chômées et payées, au règlement du travail le dimanche.

## Sorel bloquée

**Q.–Au total, combien de travailleurs cette grève englobait-elle?**

R.–3,000 travailleurs. Toute l'industrie de Sorel était bloquée. Ca paralysait tout le reste.

**Q.–Les grèves ont duré combien de temps?**

R.–La première grève, si ma mémoire est bonne, a dû durer 33 à 36 jours.

**Q.–Quand vous parlez de la première grève, c'est celle des chantiers maritimes?**

R.–Tous les chantiers maritimes de Sorel étaient en grève. Ensuite, une sentence arbitraire a été rendue. Les travailleurs, qui n'avaient pas d'expérience syndicale, avaient accepté qu'on établisse par sentence la base minimum de salaire à appliquer suivant les métiers. Comme cette clause était très mal rédigée, les travailleurs qui recevaient un salaire supérieur à ces minima ont été ajustés suivant les bases.

**Q.–Quels étaient les salaires de base à Sorel avant la grève?**

R.–Comme c'étaient des industries qui marchaient à coup d'influence ou de patronage politique, il n'y avait pas de bases établies. Il y avait des travailleurs compétents qui gagnaient **17¢ l'heure** et un incompétent, qui jouissait d'influence au point de vue politique, pouvait avoir 22 cents.

**Q.–Quand vous parlez de 17¢, c'était le salaire réel?**

R.–Oui, c'était le salaire. La sentence arbitrale a rajusté ça par la suite. Je peux vous citer un cas, dont je me souviens. C'était un père de famille de 9 enfants (d'après une enquête faite par la J.O.C. sur les salaires payés à Sorel) qui travaillait 72 heures par semaine pour **$11.00.** Ses deux filles travaillaient aussi comme domestiques, l'une pour l'employeur, et l'autre pour une personne qui détenait le patronage politique, juste pour leur nourriture. Il n'y avait donc aucune norme de salaire établie. Seule jouait la loi de l'offre et de la demande, application du patronage politique dans toute sa force.

## Deux grèves

**Q.–Combien de temps la grève de Sorel a-t-elle duré?**

R.–La première, si ma mémoire est bonne, a duré plus d'un mois et la deuxième a été un peu plus longue.

**Q.–Il y a donc eu deux grèves. Qu'est-ce qui les différencie l'une de l'autre?**

R.–Oui, il y a eu deux grèves consécutives. La première s'est terminée par **une grande victoire pour les travailleurs.** Le Syndicat était reconnu. Nous avions la clause de l'atelier fermé. Je crois que le salaire, qui était antérieurement, pour les journaliers, de 17c à 23c de l'heure, était fixé à la base de 35c et la classification des différents métiers et opérations avait été référée à un tribunal d'arbitrage. C'est à la suite de la sentence arbitrale, un peu plus d'un mois après leur entrée au travail à la suite de la première grève, qu'un nouveau conflit a éclaté.

**Q.–Comment expliquez-vous une reprise si soudaine du mouvement de grève?**

R.–Du côté syndical il faut admettre que nous manquions de chefs d'expérience pour exercer un contrôle efficace sur les travailleurs et que la compagnie en a profité tant qu'elle a pu pour réussir à faire tomber les ouvriers dans le panneau. Il est bon aussi de noter que le premier ministre et le ministre du Travail s'étaient déclarés plusieurs fois, pendant les grèves de Sorel, contre la formule de l'atelier fermé.

→

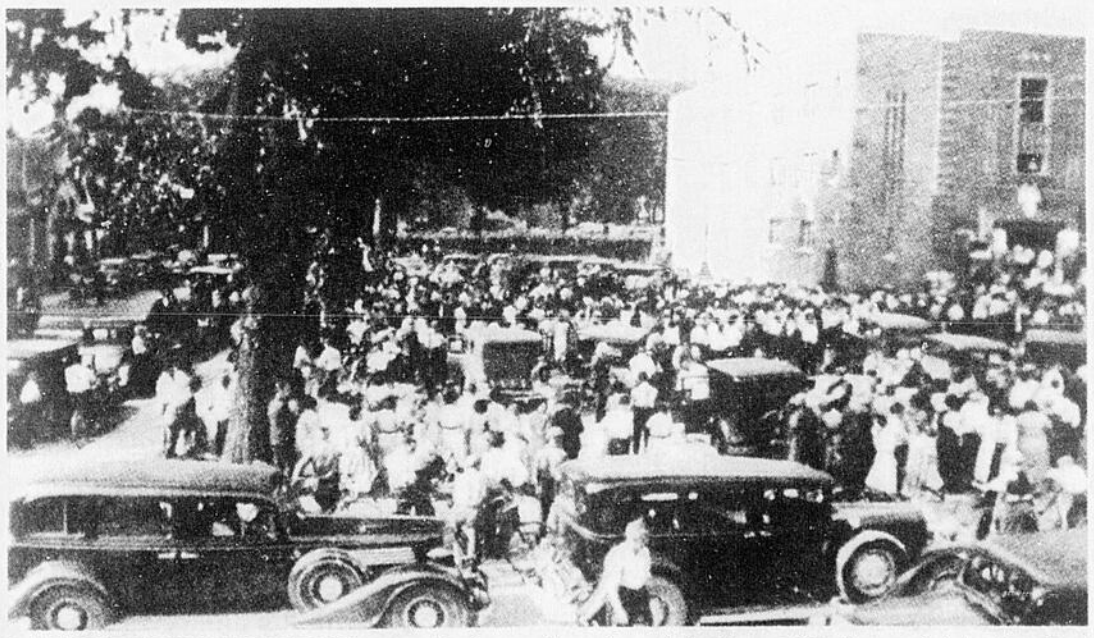

**LA PETITE VILLE DE SOREL, paralysée par la grève générale en 1937. Les grévistes tenaient leurs assemblées à la salle Saint-Pierre que l'on voit ci-dessus. Ils s'en prenaient surtout à ce qu'ils appelaient la "clique", la famille Simard et tous ceux qui gravitaient autour.**

## *Contre les Simard (suite)*

Les mêmes personnes avaient dénoncé à maintes reprises les syndicats ouvriers en affirmant qu'ils ne toléraient ni la dictature des unions internationales, ni des syndicats catholiques. La première grève a donc été réglée malgré les employeurs et les politiciens, et uniquement par la pression de la force économique des grévistes.

Dès le retour au travail, les ouvriers ont vite constaté que les employeurs voulaient reconquérir le terrain qu'ils avaient perdu et reprendre leur emprise.

Le matériel paralysé par la première grève était expédié avec la rapidité de l'éclair. Les commandes en suspens se remplissaient au même rythme.

Partout à travers le chantier le même mot d'ordre semblait avoir été donné de bousculer tout le monde, d'énerver et de provoquer. L'atmosphère était irrespirable. La sentence arbitrale était sortie. Les salaires de base étant établis pour la plupart des métiers et des opérations, l'**employeur en profita pour niveler à la base tous ceux qui gagnaient un salaire supérieur. Ce fut l'explosion, la deuxième grève.**

**Les bateaux ont été lâchés à eux-mêmes dans le milieu du fleuve. Les patrons ont été chassés des usines.** Contrairement à la première fois, les ouvriers étaient à bout de nerfs, la tension était à son comble, la population était atteinte. Mais il y avait eu des provocations. On a mis le feu à mon chalet. A la suite de ça, la population de Sorel s'est réunie en face de l'usine, on a brisé des vitres, on a même partiellement démoli des maisons, etc...

Les employeurs déménagèrent à l'hôtel de Sorel.

Contrairement à la première grève, la compagnie avait eu le temps de se préparer: les affaires urgentes étaient expédiées et les travailleurs ont fini par retourner au travail, sans beaucoup de protection, ayant perdu les gains réalisés, et avec la promesse qu'une convention collective serait signée après le retour au travail. Inutile de vous dire que cette promesse d'une nouvelle convention de travail ne s'est pas réalisée tout de suite. La compagnie s'est appliquée beaucoup plus à détruire le syndicat, à se débarrasser des chefs, qu'à conclure une entente.

**Q.—Combien de temps a duré cette seconde grève?**

R.—Un mois, un mois et demi.

**Q.—Ces syndicats ont-ils été organisés par la C.T.C.C.?**

R.—La C.T.C.C. comme telle, dans le temps, n'avait pas d'organisateurs. Quelques-uns d'entre nous avons contribué à l'organisation. **Nous pouvons dire que les gens de Sorel se sont organisés eux-mêmes.**

L'idée de l'organisation syndicale, il n'y a aucun doute, leur a été infusée par Mgr Philippe Desranleau. **La paroisse Saint-Pierre, dont Mgr Desranleau était curé, a été le centre du syndicalisme à Sorel.**

**Q.—A cette époque-là, M. Girard, les syndicats n'avaient pas, comme aujourd'hui, un fonds de défense professionnelle par exemple. Quel appui avez-vous reçu des autres travailleurs?**

R.—On n'était pas organisés pour avoir l'appui des autres. Moi, **j'étais prêté par les employés des tramways de Montréal, bons unionistes. J'étais président du Conseil central de Montréal** et j'avais l'appui entier du Conseil central. Mais nous avions l'appui de la population de Sorel: l'hôtelier me nourrissait, je ne sais pas si ce compte a été réglé! La population de Sorel allait chez les cultivateurs qui n'avaient pas de main-d'oeuvre pour la cueillette des fruits.

**LES MANIFESTANTS portaient des pancartes exigeants la démission du conseil de ville, qui marchait avec la "clique".**


"Le Conseil Central du Nord-Ouest Québécois salut les travailleurs à l'occasion de la fête du 1er mai.

CSN

L'exécutif et les Syndicats affiliés."

Avant, pendant et après

LA FÊTE

Sans relâche,

Les Travailleurs doivent *s'acharner* à réaliser une société égalitaire

(cette responsabilité repose sur leurs *seules* épaules)

Syndicat des Professionnels de la Ville de Montréal CSN

En ce premier mai établissons notre force dans la solidarité

Fédération des services publics CSN

En ce 1er mai fête de la solidarité ouvrière, nous saluons tout spécialement les efforts des militants qui travaillnet à la réalisation de nos aspirations communes au sein du mouvement syndical, des groupes populaires et du Parti Québécois.

CSN

Conseil Central des Syndicats Nationaux région Hull-Ottawa.

**Les trois présidents**
**se sont battus**
aussi
**pour le secteur privé.**

**Car les progrès du Front Commun vont nous aider à obtenir nous aussi le minimum de $100 par semaine.**

**La moyenne de salaire dans le commerce est de $85 par semaine.**

La Fédération
du Commerce
CSN

CSN

# 1ER MAI

**L'incarcération des travailleurs et des chefs syndicaux nous démontre que la liberté comme la justice ne sont jamais acquises définitivement pour une société.**

**La sauvegarde exige un combat de tous les instants.**

**Fédération des ingénieurs et cadres (CSN)**

CSN

**à l'occasion du 1er mai, nous convions tous et chacun à se joindre à nous et à manifester**

**— contre l'autocratie et pour la libération des travailleurs**

**Fédération des services hospitaliers (CSN).**

CSN

## "LE CONSEIL CENTRAL DES SYNDICATS NATIONAUX DE SOREL (C.S.N.) DÉNONCE LES MESURES FACISTES DU GOUVERNEMENT BOURASSA".

Dans aucun pays, depuis le début du siècle, on n'a emprisonné de chefs syndicaux.
Les trois (3) présidents ne se sont pas battus pour améliorer leurs propres conditions; ils se sont battus pour 210,000 de leurs membres et tous ceux qui sont payés en vertu de la loi du salaire minimum, car en obtenant du gouvernement qu'il ne paie pas ses employés moins de $100.00 dollars par semaine, le salaire minimum se doit de suivre.
Pourquoi le gouvernement est-il si dur envers ces trois (3) hommes? -Peut-être qu'il croyait que les présidents n'auraient pas le courage d'aller jusqu'au bout de cette longue lutte qui a opposé en 1972 le gouvernement et les syndiqués de l'Etat. -Peut-être que nos ministres et nos députés sont jaloux face au courage de ces trois hommes et des succès que le Front Commun de la fonction publique a remporté lors de sa négociation avec le gouvernement. Mais peut-être aussi que dans leur for intérieur ils admirent ces trois hommes qui sont des québécois comme eux, et que si ça ne dépendait que d'eux, ils seraient libérés immédiatement, peut-être même qu'ils n'auraient jamais été condamnés. Mais le gouvernement se doit d'obéir à ses patrons qui sont les financiers, les industriels, les entreprises multinationales, les tout-puissants et c'est ce que l'on comprend quand on regarde le rapport Fantus.
Le Premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa dit que la loi est la même pour tous et qu'il n'y a personne au-dessus de la loi. Il a oublié sans doute que lors de la grève des policiers provinciaux, personne ne fut condamné à quoi que ce soit, même si cette grève était illégale.
Et les médecins n'ont pas été condamnés à la suite de leur arrêt de travail illégal... est-ce que ces personnes étaient au-dessus de la loi?
Ce qui surpend dans le cas des trois (3) présidents, c'est que les employés du secteur public avaient droit de faire la grève, mais cette grève était trop puissante pour les patrons, le gouvernement et les financiers. Il fallait trouver un moyen pour la casser. L'endroit le plus facile était le secteur hospitalier car les malades qui n'ont plus de soin, qui sont abandonnés, le public va marcher là-dedans. Alors, le truc consiste à refuser les services essentiels et voilà les éditorialistes et les formateurs d'opinions publiques y vont à fond de train. Le Gouvernement dépose au dixième jour de la grève son projet de Loi 19 qui est adopté le 21 avril 1972 après un débat de plus de vingt (20) heures. La grève qui était légale est devenue illégale. Une réaction tout à fait normale des présidents se produisit puis finalement, ils donnèrent ordre de retour au travail. Le 26 avril 1972, les présidents se voient signifier des poursuites pour outrage au Tribunal par le Juge Samuel Bard de la Cour Supérieure; à la suite de ceci, ils sont à purger leur peine de douze (12) mois d'emprisonnement.
Quand on entend crier Yvon Dupuis, que les trois (3) présidents sont là à Orsainville à se moquer des gens et que eût mieux fallu leur enlever le droit d'occuper un poste dans un syndicat pendant trois (3) ou cinq (5) ans, je me demande bien qui d'Yvon Dupuis ou de trois présidents se moquent des gens. Lorsqu'il s'en prend à un représentant syndical de la Tchécoslovaquie qui n'est pas ici pour lui répondre (ça va mieux dans ce temps là) et qui dit que "de là où il vient, il aurait disparu tout simplement de la circulation parce que dans ces pays là le syndicalisme a été étouffé, étranglé complètement. Ce sont des manoeuvres du communisme international" on croirait entendre Feu Maurice Duplessis lorsqu'il s'attaquait aux syndicats.
Et si ce syndicaliste est venu ici ce n'est sûrement pas parce qu'il a été étranglé chez-lui, car si le syndicalisme n'extait pas là-bas, il n'y aurait pas de représentant syndical capable de venir au Québec. Franchement, il essaie de tricher la vérité et il triche un peu trop... ça paraît.
Les travailleurs de la région de Sorel sont à s'organiser pour participer nombreux à la Journée des Travailleurs le PREMIER MAI. Il y a déjà des autobus qui ont été retenus pour le trajet Sorel-Montréal.
Sans d'en rendre compte, le Gouvernement Bourassa a donné un coup d'accélérateur formidable à la maturation politique des travailleurs. Comme le disait Gilles Vigneault à Sherbrooke le 28 février dernier, lors de la soirée Marcel Pepin:-
"À SEMER LE VENT DE CETTE FORCE-LA, TU TE PRÉPARES UNE JOLIE TEMPETE. MAIS PEUT-ETRE QUE TU NE T'EN APERCOIS PAS???"

**Syndicalement,**
**Conseil Central des Syndicats Nationaux de Sorel (C.S.N.).**

*À Arvida en 1941*

# En pleine guerre, on accuse de "sabotage" les 9,000 grévistes de l'aluminium

**En 1941, en pleine production de guerre, les travailleurs de l'aluminium à l'ALCAN d'Arvida déclenchent une grève sauvage. Ce débrayage eut pour effet d'alarmer au plus haut point le gouvernement d'Ottawa qui crut même avoir affaire à du "sabotage" par des éléments ennemis! Evelyn Dumas raconte cette histoire dans "Le sommeil de nos os".**

Autour du Lac Saint-Jean, grand comme une mer, et sur les bords de la rivière Saguenay, plus majestueuse que bien des fleuves, s'étend une région dont les habitants ont si bien su se donner une histoire, des moeurs et des accents bien à eux, qu'ils ont créé une sorte de province au sein du Québec. Ces habitants, on les appelle "les Bleuets", du nom de la petite baie bleue, cousine de la myrtille, qui foisonne dans les bois brûlés de la région.

L'économie du Lac Saint-Jean a deux mamelles: l'aluminium et l'industrie forestière, et dans chacun se sont déroulés, au cours de la seconde guerre mondiale, des conflits ouvriers spectaculaires qui ont eu une influence directe sur les politiques gouvernementales.

La première de ces grèves était déjà terminée quand l'opinion publique canadienne et québécoise en fut saisie, le 29 juillet 1941. Le ministre canadien des approvisionnements, C.D. Howe, père de la technocratie moderne au Canada, annonça ce jour-là au cours d'une conférence de presse que l'usine de l'Alcan (Aluminium Company of Canada) à Arvida avait été saisie par quelques hommes et que 9,000 autres s'en sont trouvés oisifs. Il expliqua qu'on croyait au sabotage, que l'Alcan, fournisseur de l'aluminium servant à construire les avions, était la plus importante industrie de guerre du pays, et que la grève qui s'y était déroulée avait été la plus importante interruption de la production de guerre au Canada depuis le début du conflit mondial.

Le ministre ajouta que deux compagnies de soldats – 400 militaires en tout – avaient été dépêchés sur les lieux, et qu'on estimait à trois semaines le délai qu'il faudrait pour remettre en état de fonctionnemen les grandes cuves de l'usine, "gelées" à la suite du déblayage. Celui-ci, dit monsieur Howe, avait touché 5,000 ouvriers de l'Alcan plus 4,000 travailleurs du bâtiment qui avaient déclenché une grève de sympathie à l'appui du mouvement des premiers.

Les détails du conflit ne seront connus, hors la région du Lac Saint-Jean, que plusieurs mois plus tard, à la mi-octobre, lorsque la Commission royale, formée de deux juges de la Cour du Banc de la Reine et chargée d'enquêter sur les événements, déposa son rapport.

Mais bien avant, C.D. Howe avait obtenu l'adoption d'un arrêté ministériel du gouvernement fédéral facilitant la mobilisation des troupes dans les cas de troubles sociaux. Il avait trouvé qu'à Arvida, il avait fallu beaucoup trop de temps pour recueillir toutes les autorisations nécessaires avant de faire intervenir l'armée.

Les commissaires enquêteurs, les juges Séverin Létourneau et W.L. Bond, découvrirent un faisceau de causes qui ont provoqué le débrayage à l'Alcan le 24 juillet 1941.

D'abord, la compagnie tardait à répondre aux revendications salariales que les ouvriers lui avaient adressées à maintes reprises. La demande ouvrière la plus récente avait été présentée en mai, et en juillet, il n'y avait pas encore eu de réponse.

Les salaires des cuvistes avaient été fixés en 1940 à $125 ou $130 par mois, mais il y avait des retenues, telles les cotisations à un fonds de retraite et des dons à l'Eglise catholique. Il y avait une prime liée au rythme de production, mais son montant variait de mois en mois.

Les salaires versés le 24 juillet aux ouvriers de l'aluminium étaient plus bas que d'habitude: il y avait des retenues accrues pour fins de l'impôt de défense nationale et du nouveau régime d'assurance-chômage. La prime de production était réduite, et l'indemnité de vie chère, propre au temps de guerre, était absente de l'enveloppe de paie.

Il faisait au surplus, en cette fin de juillet 1941, une chaleur torride. Le mercure grimpait à 90 degrés Fahrenheit (le 23) puis à 94.5 degrés (le 24) à l'extérieur de l'usine, et on affirmait que dans les salles des cuves, la température montait jusqu'à 125 degrés. Une telle chaleur ralentissait le rythme de production, et faisait craindre une baisse de l'indemnité qui y était attachée.

Une étincelle mit le feu à la nappe d'huile. Le 23 juillet, un homme manquait à l'équipe responsable des chaînes de cuves 40 et 41. L'équipe des chaînes 42 et 42a durent prendre la relève, chaque homme devant s'occuper de neuf ou dix cuves. A l'heure du souper, les hommes de l'équipe des chaînes 40 et 41 accusèrent ceux de l'équipe des 42 et 42a de faire preuve de mollesse à l'endroit de la compagnie en acceptant de prendre la relève des absents. Il n'en fallut pas davantage. De la guerre qui suivit, naquit la décision de déclencher une grève.

A quatre heures, le 24, la grève commença. On ne se rendit compte qu'au bout de deux heures du danger auquel on exposait les cuves. Ces marmites géantes où fondait l'aluminium devaient être constamment chauffées, sinon elles subissaient des dommages considérables. Trop tard, elles étaient déjà "gelées" et, comme l'établit par la suite la Commission royale, la production de guerre fut diminuée de 32,000,000 de livres d'aluminium, ce qui coûta à la compagnie au-delà de six millions de dollars.

**LES TRAVAILLEURS DE L'ALUMINIUM à Arvida, au Saguenay-Lac Saint-Jean, mènent une grève de 4 mois en 1957. Les grévistes de l'ALCAN sont plus de 7,000 et ils sont affiliés à la CTCC, qui deviendra la CSN. Lors de leur grève de 1941 dont nous parlons ci-contre, ils avaient débrayé spontanément en pleine production de guerre. On n'apprit l'existence de cette grève que lorsqu'elle fut terminée!**

Le syndicat, affilié à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, avait convoqué, avant le débrayage spontané, une assemblée pour le soir du 24 juillet. Le syndicat se proposait de réclamer la formation d'une commission de conciliation pour trancher le différend entre la compagnie et ses employés. Mais l'heure du meeting venue, les ouvriers étaient déjà en grève.

Le 25 juillet, la grève atteignait toute l'usine. Seuls les systèmes de chauffage et d'électricité continuaient de fonctionner. Le directeur général de l'usine, monsieur A.C. Johnson, lut aux grévistes une déclaration où leur grève était qualifiée d'illégale. Mais la ville d'Arvida ne comptait que cinq policiers, et la majorité, sinon tous, des 33 agents de sécurité de la compagnie prirent partie pour les grévistes. Inquiet, le directeur général fait appel au ministère fédéral du travail, qui dépêche sur les lieux un conciliateur, monsieur M.S. Campbell. Le gouvernement québécois délègue lui aussi un conciliateur, monsieur Cyprien Miron.

Le conciliateur fédéral, monsieur Campbell, unilingue anglais, apprit de témoins que le syndicat catholique n'avait pas encouragé le mouvement de grève, laquelle s'était déclenchée en marge des cadres syndicaux. M. Campbell se méprit, et crut qu'au lieu d'attribuer la grève à des éléments "extérieurs au syndicat", on l'attribuait à es "agitateurs de l'extérieur". D'où la thèse, amplifiée ensuite par le ministre C.D. Howe, voulant qu'il s'agissait d'un sabotage relié aux ennemis du pays. Les commissaires enquêteurs, plus tard, refuseront de reconnaître la validité de cette thèse, et iront même jusqu'à la nier fermement.

Mais entre-temps, l'interprétation de monsieur Campbell s'était rendue jusqu'à Ottawa, où le gouvernement résolut de faire intervenir des troupes. Le 27, deux compagnies arrivaient du camp militaire de Valcartier, près de la ville de Québec, accompagnées d'un détachement de policiers provinciaux.

Déjà, aux ouvriers de l'aluminium, s'étaient joints quelques milliers d'ouvriers du bâtiment, employés par la Foundation Company pour l'agrandissement de l'usine de l'Alcan. Des centaines d'ouvriers occupent l'usine, et le feront jusqu'à ce que les policiers les en évincent, le 28 juillet.

La compagnie offre alors de porter à 51 cents l'heure le salaire des cuvistes, de verser l'indemnité de vie chère, et de soumettre l'ensemble du différend à une commission de conciliation.

Le 28 juillet, les grévistes se prononcent contre le retour au travail, par 2,452 voix contre 50. C'est alors qu'intervient le secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, monsieur Gérard Picard.

Le 29 juillet, devant les grévistes massés sur le grand terrain du Golf d'Arvida, monsieur Picard fait appel à la raison. Les grévistes l'écoutent, à quatre heures moins le quart de l'après-midi le président du syndicat, Alexis Daris, annonce à la compagnie que les ouvriers acceptent de rentrer, et à quatre heures, le tra-

→

(suite de la page 30)

vail reprend. La grève avait duré cinq jours, mais son écho avait été entendu de l'extrémité est à l'extrémité ouest du Canada.

Dès le premier août, le salaire des cuvistes était porté à 51 cents l'heure, ce dont ont bénéficié quelques 900 ouvriers qui ne recevaient auparavant que 49 cents l'heure. Au surplus, tous les ouvriers reçurent l'indemnité de vie chère de $1.25 par semaine.

Les accusations de sabotage furent rejetées par la Commission royale d'enquête. La Commission trouva que la compagnie avait fait preuve de négligence dans ses rapports avec les ouvriers, et lui reprocha notamment de n'avoir pas affiché l'avis gouvernemental expliquant l'illégalité des grèves en certaines circonstances. Les enquêteurs conclurent que la gestion locale avait peut-être souffert des contraintes que lui imposait le bureau chef de Montréal.

La CTCC, faible jusqu'alors, reprit du poil de la bête par suite de ce conflit. Cette centrale syndicale embaucha son premier organisateur permanent, un jeune diplômé de la non moins jeune Ecole de sciences sociales de l'université Laval, Jean Marchand.

# Les grandes dates (suite de la page 26)

naissance à la **Fédération des travailleurs du Québec** (F.T.Q., à laquelle adhèrent plus de la moitié des travailleurs syndiqués du Québec (soit près de 200,000).

Grève de Murdochville: opposition de la Gaspé Copper Mines Ltd au syndicat local, section de la United Steel Workers of America, affilié au Congrès du travail du Canada et représentant 80% des travailleurs de la mine; antisyndicalisme soutenu par le gouvernement (11 mars-18 septembre).

Grève des 7,000 employés de l'Alcan d'Arvida (17 mai-18 septembre).

La C.T.C.C. demande son affiliation au Congrès du travail du Canada, à condition de conserver son autonomie au niveau provincial: les négociations aboutissent à un échec (septembre).

**1958**

Grève des réalisateurs francophones de Radio-Canada à Montréal (29 décembre 1958 – mars 1959).

**1960**

Déconfessionnalisation de la C.T.C.C.: par suite d'une réorientation de son action, des besoins issus de l'expansion de l'économie industrielle et de la concurrence intersyndicale, devant le pluralisme croissant du milieu québécois et les exigences du contexte nord-américain favorisant la structure horizontale et le syndicalisme majoritaire, la C.T.C.C. abandonne son caractère confessionnel exclusif. Tout en réaffirmant son adhésion à la doctrine sociale de l'Eglise elle modifie son appellation pour devenir la **Confédération des syndicats nationaux.**

**1961**

Jean Marchand est élu au poste de président de la Confédération des syndicats nationaux en remplacement de Roger Mathieu, démissionnaire.

Suite page 36


# 1er mai

## Manifestation pour la liberté et le respect des travailleurs

## céder non – s'aider oui

**À Québec,**
**155 boul. Charest est, 7h30 p.m.**

**Conseil central de Québec (C.S.N.)**

CSN

**La Fédération du bâtiment et du bois (CSN), au nom de ses 40,000 membres, se joint à tous les travailleurs québécois pour la célébration du Premier Mai.**

**Elle rappelle ses grandes priorités dans les négociations en cours dans l'industrie de la contruction:**

- La sécurité physique sur les chantiers
- La sécurité d'emploi
- La sécurité syndicale
- La sécurité économique

CSN

**Michel Bourdon, président**
**Florent Audette, secrétaire général**

### *À la mine Noranda, en 1934*

# Pour briser la grève des "fros", on les condamne à la déportation!

**En 1934 à Rouyn-Noranda, dans le Nord-Ouest québécois, éclate une grève qui devait se terminer par une répression terrible. Les mineurs de la Noranda étaient alors en majorité des "fros" ("foreigners": étrangers). Evelyn Dumas fait le récit de cette grève dans son livre "Dans le sommeil de nos os", publié chez Leméac.**

Les mines du nord attiraient les chômeurs comme des aimants. L. était parti à 24 ans, d'une petite ville du centre de l'Ontario, y chercher fortune.

"C'était la crise, voyez," dit-il, "et les gens cherchaient des emplois, ils allaient çà et là à travers le pays, et dans le nord, on savait que si on ne trouvait pas du travail dans les mines ou dans le bâtiment, il y avait toujours moyen de trouver de quoi vivre en bûchant."

C'est ainsi qu'il est arrivé à Noranda, avec $5 en poche, un jour de mars 1930. C'était une petite ville frontière, blottie autour de la mine de cuivre, sans rues pavées et sans trottoirs. La forêt était encore proche.

Ce jour-là, comme la plupart des autres jours, il y avait de trois à quatre cents hommes à la barrière de la Noranda Mines, tournant en rond, espérant qu'on les embaucherait.

L. avait en poche une lettre d'introduction auprès d'un surintendant de la mine, de la part d'un marchand de Noranda qui venait de la même petite ville ontarienne que lui. On l'embaucha.

"Il ne devait pas y avoir plus de dix pour cent des travailleurs qui étaient des Canadiens, anglais ou français. La grande majorité était des immigrants."

**Les "Fros", comme les appelaient les Canadiens français, par une déformation du terme anglais "foreigners", étrangers.**

"On aurait dit à un certain moment que ces compagnies, ces grosses compagnies, pensaient que personne ne pouvait donner une aussi bonne journée d'ouvrage que les gens d'Europe," dit L. "L'étranger avait sans aucun doute une meilleure chance d'être embauché que tout autre. Ils semblaient chercher ces grands hommes forts d'Europe. Et les étrangers, eux, n'étaient pas comme nous, ils n'avaient pas chez-eux en dehors de la mine, ils venaient de très loin et ils semblaient croire qu'il leur fallait en endurer davantage, accepter des patrons un plus gros morceau d'enfer, pour s'établir ici. Dans leur situation, ils ne pouvaient pas faire autrement."

L., comme mineur, était payé 60 cents l'heure pour huit heures de travail. Les apprentis-mineurs recevaient 53 cents, et les ouvriers de surface, 43 cents. C'étaient des salaires qui se comparaient avantageusement à ceux qu'offraient les autres mines de la région, même s'ils ont été coupés de trois cents l'heure vers 1931.

Mais les huit heures payées, c'était le plus souvent neuf et même dix heures sous terre. La mine était encore récente, il y avait peu de puits, une seule cave servait à descendre les mineurs au début de la journée et à les hisser à la surface le soir venu.

Il fallait compter de trente à quatre-vingt-dix minutes pour cette opération de transport. Pour s'assurer quand même huit pleines heures de travail, la compagnie faisait descendre les mineurs trente minutes avant le début de la période de travail, et à la fin des huit heures, les ouvriers pouvaient attendre aussi longtemps qu'une heure et demie avant de revenir à la surface.

Sous terre, "les conditions étaient beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui," dit L. "La ventilation laissait à désirer, parce que comme la mine était relativement récente, on n'avait pas encore creusé tous les puits voulus. Il y avait plus d'hommes sous terre qu'il n'y en a maintenant, on n'avait pas l'équipement moderne et on faisait encore beaucoup de chassage et de rasement manuellement."

Les mineurs sortaient du trou les vêtements trempés de sueur et de l'eau qui dégouttait dans les galeries souterraines. Mais ils ne disposaient pas des vestiaires convenables pour se changer en habit de ville.

Ils devaient soit se partager à trois de minuscules vestiaires où vêtements de ville et vêtements de travail étaient entassés, soit rentrer chez eux dans leurs habits de travail.

"Et rentrer en habits mouillés, ce n'était pas drôle," dit L. "surtout l'hiver quand il fallait traverser à pied le lac gelé, balayé par le vent, parce qu'il n'y avait pas de service d'autobus dans ce temps-là."

En janvier 1933, un premier écho de la mine Noranda parut dans le Worker de Toronto, organe de la Ligue d'unité ouvrière (Worker's Unity League), centrale syndicale entièrement canadienne d'inspiration communiste qui ne vécut que de 1929 à 1935.

Parlant des "neuf à douze heures payées comme huit" que devaient travailler les mineurs, des cinq à six cents chômeurs dans des "baraques" à Rouyn-Noranda, de la "brutalité des patrons" qui avaient pourtant "bâti une église d'une valeur de plus de $80 000", le "correspondant ouvrier" invitait les travailleurs de la Noranda Mines à adhérer à un syndicat.

L. dit que les ouvriers canadiens-anglais et français ont à peine eu connaissance de la naissance de la section locale Noranda du syndicat des mineurs du Canada (Mine Workers' Union of Canada), affilié à la Ligue d'unité ouvrière (Workers' Unity League).

C'est peut-être pour cela que trente ans plus tard, on parlait encore à Rouyn-Noranda de la "grève des Fros" à propos du point culminant de la campagne d'organisation de 1934.

"La veille de la grève," explique L., "on a bien entendu des rumeurs voulant qu'une délégation de mineurs s'était rendue chez le directeur général de la mine (H.L. Roscoe) pour lui soumettre des revendications, mais soit que tout le monde n'eut pas été informé, soit qu'on ne croyait pas que c'était bien grave, de toute façon on a été pris par surprise quand on a découvert le lendemain matin en arrivant à la barrière de la mine qu'il y avait une grève."

Dans son édition du 23 juin 1934, le Worker de Toronto donne un compte rendu plus circonstancié des événements qui ont abouti au conflit ouvert.

L'organisation syndicale commença en juillet 1933. Il y eut environ 150 adhérents au début, mais "dû à la désertion du secrétaire provisoire, et au manque de compréhension des tactiques requises, il s'ensuivit une période de stagnation dans le recrutement".

Le recrutement reprit en janvier 1934, suivant un plan de six mois établi par la direction régionale du syndicat.

"De véritables troupes de chocs se révélèrent chez les mineurs," écrit le correspondant du Worker. "Certains mineurs ont recruté plus d'une centaine de leurs camarades. Pendant la période de recrutement, le syndicat fonctionnait par groupes. Les chefs de groupe se rencontraient à tous les niveaux, dans le bâtiment du puits aux postes pendant les heures de repas, au moment des changements d'équipe, et à tout autre moment où les mineurs pouvaient discuter leurs griefs, ne serait-ce que pour quelques minutes."

Pour contrer les gestes de la compagnie, on forma un réseau fait de cellules dont le chef n'était en contact qu'avec quelques leaders de groupe. Au printemps, selon le journal précité, le syndicat comptait 500 membres. Dans la mine et le concentrateur, il y avait en tout quelque 1500 employés à l'époque.

L'organe syndical affirme qu'on brandissait "l'épouvantail rouge" pour décourager les mineurs d'adhérer au syndicat, et que tant les contremaîtres que les curés dans les églises évoquaient les dangers du communisme.

La lecture du Rouyn-Noranda Press, hebdomadaire de tendance propatronale, pour les mois du printemps 1934 révèle en effet de nombreuses références à la menace communiste.

Le 10 juin, le syndicat tenait une réunion publique où les membres présents se déclarèrent favorables à la grève si la compagnie n'acquiesçait pas à une série de revendications.

Le lendemain, une délégation syndicale rencontra le directeur général de la mine, H.L. Roscoe, pour lui soumettre les exigences suivantes:

1–Améliorations aux vestiaires, eau chaude en volume suffisant pour satisfaire à tous les besoins, et une case de vestiaire pour chaque mineur.

2–Observance de la journée de huit heures sous terre.

3–Un salaire de mécanicien pour les conducteurs de machines.

4–Le droit d'adhérer au syndicat de son choix, reconnaissance du comité ouvrier de la mine et du concentrateur, réinstallation des cinq ouvriers congédiés pour activité syndicale, et promesse qu'il n'y aurait aucune discrimination contre quiconque.

5–Ventilation convenable dans le concentrateur pour dissiper les gaz toxiques.

6–Une augmentation générale de salaire de dix pour cent pour tous les ouvriers.

7–Rémunération du surtemps à taux et demi du salaire régulier.

Au matin du mardi 12 juin, quelque mille personnes, grévistes et sympathisants, dressèrent des

piquets à la barrière de la mine. L'activité du concentrateur était considérablement ralentie, mais la grève toucha surtout la mine, qui s'arrêta completement ce jour-là.

Néanmoins, L. dit qu'à midi, "il était déjà évident que la grève serait cassée".

"Les contremaîtres sortaient à deux ou trois dans des camions et se promenaient dans la ville à demander à chaque homme qu'ils voyaient dans la rue s'il voulait du travail.

"Naturellement, les gens répondaient oui. Ils savaient qûe la grève serait cassée, et pour les Canadiens français, c'était leur première chance d'entrer en masse à la mine."

Pendant que se poursuivait l'embauche de briseurs de grève, les forces de l'ordre se regroupaient. Dès le 12, cent volontaires, contremaîtres de la compagnie pour la plupart, furent assermentés comme agents spéciaux par les autorités municipales. Le sergent Turnbull, commandant de la Police provinciale à Rouyn-Noranda, rappliqua de Québec où il était en visite pour prendre la direction de quatorze policiers provinciaux dans la région. Des renforts s'acheminèrent en train jusqu'à Senneterre, puis en avion jusqu'à Rouyn. Des centaines de grévistes et de sympathisants s'assemblèrent pour regarder l'arrivée des 3 avions.

Pourtant, il n'y eut pas d'échauffourées. Les grévistes distribuèrent des circulaires et, selon l'*Ottawa Evening Journal* du 12, "quelques roches ont été lancées mais il n'y eut pas de blessés".

Le directeur général de la mine déclara à la presse que 80 pour cent des travailleurs restaient loyaux envers la compagnie et que la grève était l'oeuvre d'une poignée de communistes avec lesquels il ne traiterait jamais. Il ajouta que les conditions dont se plaignaient les grévistes étaient déjà en voie d'être corrigées.

La compagnie soutenait que les grévistes n'étaient que trois cents (sur quinze cents employés), tandis que le syndicat prétendait réunir 950 membres. Un tract syndical disait que les efforts d'organisation à Rouyn-Noranda avaient été inspirés par les succès des travailleurs d'autres industries qui, avec l'aide du Workers' Unity League, "avaient obtenu par leurs luttes de meilleures conditions de travail et des augmentations de salaire". Deux grévistes furent arrêtés pour avoir distribué le tract.

Dès le premier jour, la compagnie embauchait cent hommes pour remplacer des grévistes, et le *Toronto Telegram* prédisait que 150 hommes additionnels seraient embauchés le 13. Les chômeurs accouraient pour profiter de cette manne d'emplois qui s'abattait tout à coup.

Les grévistes et leurs sympathisants, aux portes de la mine, huaient et raillaient les nouveaux employés, que la compagnie souhaitait "expérimentés dans les travaux miniers et en bonne forme physique".

Le soir du 12, une foule d'environ mille personnes se massa près du lac à Rouyn pour entendre les leaders de la grève expliquer les revendications syndicales. Cependant, bien au sud de Rouyn, les échos de l'événement atteignaient les lecteurs de la grande presse de Toronto et de Montréal, et les autorités politiques québécoises.

Le 13, deuxième jour de la grève, le ministère provincial du travail télégraphiait aux dirigeants de la compagnie une offre de médiation. "Quand les leaders syndicaux seront identifiés, nous leur ferons la même offre", disait Québec. Le médiateur qu'on proposait était Me Maxime Morin, conseiller de la reine.

Le ministère ordonne d'autre part la fermeture des débits d'alcool de Rouyn-Noranda. Les piquets de grève sont refoulés de l'entrée principale de la mine, et tant mineurs qu'ouvriers du concentrateur commencent à réintégrer le travail.

"Je suis resté dehors une journée et demie", dit L. "Je sentais bien que ça ne valait pas la peine de rester plus longtemps. La grande majorité des ouvriers canadiens-anglais et français sont rentrés au travail. Les grévistes nous arrêtaient à la barrière, nous tamisaient, nous demandant pourquoi nous ne respections pas la grève, si nous étions membres du syndicat...

"Il y avait parmi les piquets des femmes avec des enfants, quelquefois des bébés dans leur carrosse. Ca empêchait qu'il y ait de la violence."

Le 14, de nouveaux renforts policiers s'ajoutèrent au nombre déjà imposant des gardiens de la paix. Cinquante agents spéciaux additionnels furent assermentés, et 13 policiers provinciaux plus dix agents de la gendarmerie royale s'acheminaient vers

**Suite à la page suivante.**

En cette Fête des Travailleurs, N O U S, employés de la C.E.C.M. désirons rendre un vibrant hommage à notre "CHEF", Marcel, emprisonné injustement, pour avoir voulu défendre nos droits en refusant d'obtempérer à des lois matraques.

L'Association Professionnelle du Personnel Administratif de la C.E.C.M.

CSN

Michel Dévost, président

**Le Syndicat général des Communications (C.S.N.)**

**invite tous les travailleurs québécois à célébrer la fête internationale des travailleurs en manifestant contre l'emprisonnement injuste des présidents des centrales et contre le projet de loi 89.**

CSN

**LA LÉGENDE DU CHIEN D'OR**

**Je suis un chien
qui ronge l'o**

**En le rongeant je prends
mon repos**

**Un jour viendra qui
n'est pas venu**

**Que je mordray qui
m'aura mordu**

**Syndicat des professeurs
du Cegep Limoilou**

CSN

## La grève des "fros" (suite)

Rouyn-Noranda.

Il y eut deux nouvelles arrestations, portant le total depuis le début de la grève à quatre, dont trois pour distribution illégale de tracts, et une pour intimidation des non-grévistes. Quelques hommes soupçonnés d'avoir proféré des menaces à l'endroit de non-grévistes étaient détenus par la police, sans être accusés formellement.

Un individu décrit par les journaux métropolitains comme étant "un homme clef de la mine" fut kidnappé, présumément par les grévistes, conduit à douze milles dans le bois et abandonné, bâillonné. Aucune arrestation ne suivit cet enlèvement.

Le syndicat avait ouvert des cantines pour nourrir les grévistes nécessiteux et leurs familles. Tandis que les militants semblaient former leurs rangs pour une longue lutte déjà, dès le 15 juin, les journaux métropolitains annonçaient que le retour au travail était total et que la mine fonctionnait à son rythme normal.

Le journal syndical dénoncera plus tard ces rapports de la "presse jaune" et affirmera qu'au contraire, la grève est efficace sauf pour quelque 150 briseurs de grève "payés $25 par jour". On dira même que la compagnie payait des chômeurs 25 cents l'heure seulement pour faire les cent pas à l'entrée de la mine et montrer combien de gens étaient prêts à prendre les emplois des grévistes.

Le calme ne régnait pas encore à Rouyn-Noranda. Ceux qui travaillaient étaient escortés chaque jour en camion de leur domicile à leur travail, et vice versa.

Les grévistes, on ne sait plus au juste à quel moment, avaient trouvé un truc pour gêner la circulation à ces convois; ils tapissaient de clous les rues de la ville, pour faire crever les pneus des camions. Le 16 juin, la compagnie contre-attaque: elle sort un camion-niveleur muni d'un rouleau aimanté qui précède les convois de travailleurs et aspire les clous sur la voie publique.

Le même jour, la compagnie se dit prête à réembaucher "tous les non-communistes".

"Il y avait beaucoup de rivalités inter-ethniques à l'intérieur de la mine et du concentrateur avant même la grève", dit L., "et on leur a donné libre cours quand le moment est venu de rembaucher des grévistes. Le chef d'équipe n'avait qu'à dire d'un type: celui-là est communiste, et hop! l'accusé était éliminé. Personnellement je ne crois pas que les grévistes étaient communistes, certainement que tous les immigrants n'étaient pas communistes."

Durant le week-end du 15 au 18 juin, les grévistes tinrent plusieurs assemblées, et malgré l'interdit de la police, convoquèrent un meeting en plein air qui fut empêché par la pluie. Ils lancèrent des appels à l'aide aux syndiqués d'autres régions et aux citoyens de Rouyn-Noranda, demandant de la nourriture et des fonds.

Mais au début de la deuxième semaine du conflit, la compagnie affirma son emprise sur la situation. Prenant l'offensive, elle décréta ce que les journaux appelèrent "un véritable lock-out contre les instigateurs de la grève". Les débits d'alcool rouvrirent le mercredi, et les arrestations en série de grévistes et de militants syndicaux commencèrent.

Avant la fin de la semaine du 19 juin, 34 grévistes ou sympathisants furent arrêtés. Des syndicalistes d'autres régions du pays amorcèrent une campagne pour obtenir leur libération. Mais à Québec, le premier ministre libéral Alexandre Taschereau déclarait qu'aucune "pression de l'extérieur" n'empêcherait la tenue des procès. Soulignant que 33 des 34 personnes arrêtées à Noranda ne parlaient pas le français, le premier ministre en conclut que cela prouvait sa thèse voulant que des "agitateurs de l'extérieur" étaient à l'oeuvre dans la province.

Enfin, le dernier jour de juin 1936, quinze des condamnés de la grève de Noranda furent libérés de la prison de Bordeaux. Il n'y en avait plus que deux encore frappés par une menace de déportation, en Yougoslavie, Matt. Persil et John Sulentich.

Où sont-ils allés ensuite? Il est impossible aujourd'hui de retrouver leur trace, ni même de savoir si les deux derniers condamnés à la déportation ont été effectivement déportés.

A Noranda, un calme relatif règna. Un comité d'entreprise toléré par le patron parla pendant quelque temps au nom des ouvriers. Mais il faudra attendre près de dix ans avant que d'autres ouvriers prennent la relève des "fros", mènent d'autres combats et déclenchent d'autres grèves pour la recónnaissance syndicale.


Les Travailleurs

seront bien servis par

le Gouvernement et

ses organismes

S'ils s'affirment

et s'y font

bien représenter

Comission de l'Industrie

de la Construction

**Au ban les réjouissances!**

Provisoirement guillotinés par la mise en cage toute "jérômienne" de ses chefs,

les travailleurs- syndiqués-amputés du Front Commun de naguère

se retrouveront devant un congé où ils pourront récupérer un peu de force pour continuer leur appui à ceux-là mêmes qui sont injustement touchés et dont on réclame la libération immédiate.

CSN

Les fonctionnaires des sections REVENU (MONTREAL) ET JUSTICE "F" (MONTREAL) membres du S.F.P.Q. inc.

**LE SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL**

Le S.F.M.M. est solidaire de tous les travailleurs et spécialement des travailleurs syndiqués de la Fonction publique au Québec.

Le S.F.M.M. a démontré sa solidarité avec les autres travailleurs syndiqués en demeurant affilié à une centrale syndicale pendant plus de 28 ans maintenant.

Le S.F.M.M. lance un appel à la solidarité par l'affiliation de tous les syndicats aux grandes centrales syndicales.

Le S.F.M.M. salue tous les travailleurs québécois.

CSN

# QUI GOUVERNE LE QUÉBEC?

• DES QUÉBÉCOIS?
POUR LES QUÉBÉCOIS?

• Ou bien des "petits commis" à la solde d'hommes d'affaires étrangers, pour ces "business men", contre la population québécoise?

# LA SITUATION

**1971:** Le gouvernement du Québec charge la compagnie FANTUS de Chicago de demander aux industriels américains et canadiens: "CE QUE LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC PEUT FAIRE POUR LES AIDER".

**mai 72:** Le rapport FANTUS est remis au gouvernement du Québec. On y lit que:

## LES AMÉRICAINS AIMENT LA MAIN-D'OEUVRE QUÉBÉCOISE, PARCE QUE:

1) elle est très disponible étant donné le taux élevé du chômage;
2) elle est par conséquent moins chère;
3) elle est aussi productive, sinon plus qu'ailleurs.
"Québec a le plus haut taux de chômage et généralement des salaires plus bas que les autres provinces du Canada. C'est un puissant facteur de compétition".
La productivité des travailleurs est clairement un des avantages marquant au Québec dans le choix de localisation de l'industrie. Elle est égale ou supérieure à celle rencontrée au Canada ou aux Etats-Unis. Les travailleurs canadiens-français respectent la tradition du travail bien fait, et sont fiers de leur travail".

## LES AMÉRICAINS N'AIMAIENT PAS:

1) Les revendications populaires et ouvrières au sujet des questions sociales et culturelles (11-84);
2) L'attitude du gouvernement en faveur de la langue française (11-47)
3) L'attitude gouvernementale trop favorable, selon eux, aux travailleurs ("induly pro-labour")
4) "La critique constante par des porte-paroles du provincial sur des questions telles que les droits provinciaux, la langue, l'éducation, etc... crée une atmosphère d'incertitudes tout spécialement pour l'élite de la classe des gérants (managers)" (11-26)

## LES AMÉRICAINS ONT ORDONNÉ:

1) "L'élimination des groupes nationalistes radicaux (11-20) "Le peuple doit devenir nord-américain et couper les vieux liens ethniques avec la France et la culture française... une meilleure entente, plus constructive, plus praticable avec les E.-U." (11-40)
2) "Un meilleur contrôle des mouvements extrémistes" (11-21)
3) "Un renforcement plus strict des lois afin d'assurer le respect de l'autorité..." Et Fantus ajoute qu': "Il est intéressant de souligner que plusieurs plaintes (d'hommes d'affaires) sont portées contre les chefs syndicaux, et non plus contre les membres de la base".

## AUJOURD'HUI

1) Les trois chefs syndicaux Pépin, Charbonneau et Laberge sont à Orsainville.
2) La déclassification des employés de l'état est commencée (baisse de salaire).
3) Pour respecter sa propre loi 19, le gouvernement a signé, le 15 octobre 1972, des protocoles d'entente avec plusieurs catégories de ses employés. Depuis le gouvernement renie sa parole et la signature des conventions traîne... (C'EST AINSI QUE LA CONVENTION DES PROFESSIONNELS DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC N'EST PAS ENCORE SIGNEE)
4) Le projet de loi 89 qui matraque les travailleurs est déposé.
5) Si ceux qui réclament un pays à eux, sont des extrémistes...
Si les chômeurs qui réclament du travail sont des extrémistes...
Si les vieillards et les assistés sociaux qui réclament des conditions de vie décente, sont des extrémistes...
Si les mères de famille qui réclament des garderies populaires sont des extrémistes...
Si...si et si...

## QU'EST-CE QUI LES ATTEND?

# VOTRE RÉPONSE QUÉBÉCOIS?

**La bourse ou la vie? Faites vos jeux!**

**Syndicat des Professionnels du Gouvernement du Québec**

CSN

# Les grandes dates (suite de la page 31)

Congrès de fondation du Nouveau Parti démocratique (N.P.D.), qui remplacera désormais la C.C.F. comme parti fédéral social-démocrate.

1962

Les 278 pilotes du Saint-Laurent arrêtent leur travail. Toutes les activités maritimes sur le fleuve sont paralysées (5 avril).

1963

La F.T.Q. déclare que le séparatisme serait une "catastrophe" et considère "la confédération canadienne comme étant le cadre le plus propice à l'épanouissement de la nation canadienne-française".

1964

Louis Laberge accède à la présidence de la F.T.Q.

Entrée en vigueur du nouveau *Code du travail* du Québec (la loi 54 avait été présentée en première lecture en juin 1963 et adoptée en juillet 1964). Changement en profondeur des lois régissant les relations du travail; reconnaissnce du droit de grève aux services publics, à l'exception des policiers et des pompiers, à qui on refuse formellement ce droit, et aux fonctionnaires et aux instituteurs, à qui on l'interdit temporairement.

Grève de sept mois au journal *la Presse*. (Le retour au travail se fera le 28 décembre et le journal paraîtra de nouveau le 4 janvier 1965.).

Grève des employés de la Régie des alcools (décembre 1964 et janvier 1965).

---

1965-1972

## RETOUR A UN SYNDICALISME
### Durcissement des conflits de travail; Prise de conscience des limites du syndicalisme d'affaires; Recherche d'une nouvelle voie

1965

Marcel Pépin devient président de la C.S.N. en remplacement de Jean Marchand qui quitte le mouvement syndical pour le parti libéral fédéral.

Obtention du droit de grève pour les fonctionnaires provincieux.

Grève des ingénieurs de l'Hydro-Québec (mai et juin: 5 semaines).

Grève à la Commission des transports de Montréal (juin: 3 semaines).

Injonction en vue d'empêcher toute grève dans les hôpitaux de la région de Québec.

1966

Obtention du droit de grève pour les professionnels du service du gouvernement provincial.

Grève de 9,000 enseignants de la C.E.C.M. et mouvement de grève à l'échelle de la province (janvier).

Grève des pompiers de Montréal. La ville obtient une injonction pour forcer le retour au travail (septembre).

La C.S.N. publie un document de travail d'orientation socialiste: *Ne comptons que sur nos propres moyens* (6 octobre).

Grèves dans les universités francophones de Montréal: les enseignants de l'Université du Quebec a Montréal et les employés de soutien de l'Université de Montréal (octobre).

Lock-out total au journal *la Presse* (26 octobre).

Lors d'une marche organisée par le Front commun C.S.N. – F.T.Q. – C.E.Q. contre le quotidien *la Presse*, quelque 14,000 citoyens se heurtent à des barrages de policiers (29 octobre).

15,000 personnes répondent à l'appel du Conseil central de Montréal de la C.S.N. et participent, au Forum, à une importante assemblée intersyndicale et populaire (2 novembre).

Lors du douzième Congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, le président Louis Laberge incite ses membres à une action politique globale: "Un seul front" (27-28 novembre).

1972

Débrayage des cols bleus de la ville de Montréal, brisé par une injonction (février).

Ralliement intersyndical antichômage au Forum de Montréal: 12,000 personnes avec la participation de René Lévesque, président du Parti québécois et de David Lewis, président du N.P.D. (28 février).

**Grève générale de 200,000 travailleurs du secteur public** organisée par le front commun C.S.N. F.T.Q., C.E.Q. (9 et 24 mars et du 12 au 21 avril), brisée par l'emprisonnement des chefs syndicaux et la loi 19.

Vaste mouvement de débrayages généralisés à travers tout le Québec pour protester contre l'incarcération et la mise en accusation de MM. Pepin, Laberge et Charbonneau (Sept-Iles, ville sous le contrôle des travailleurs).

Reprise avec succès de la grève des cols bleus de la ville de Montréal (mai).

Congrès général de la C.S.N. (11-18 juin), sur le manifeste *Ne comptons que sur nos propres moyens*. Pepin est réélu avec une nouvelle équipe.

**Suite page 38**

Le Syndicat des Employés de l'Hôpital Laval demande la libération immédiate de Marcel Pepin, président général de la C.S.N., Yvon Charbonneau, président général de la C.E.Q., de Louis Laberge, président général F.T.Q.

Déplore que l'action exercée dans le cadre d'un mandat collectif leur ait attiré la condamnation d'un an de prison.

S'interroge sur le légalisme excessif des jugements rendus aux différentes instances.

Espère qu'une véritable justice sociale naisse au Québec.

Attend une réponse de l'Etat du Québec de la Justice.

CSN

**Réal Guay, président**
**Françoise Larocque, secrétaire**


**Si seulement 3% des travailleurs étaient emprisonnés lors d'une lutte syndicale, tous les travailleurs auraient justice. A preuve que prison est liberté.**

**(FILS DE LA JUSTICE OU ESCLAVE DE LA LOI - PAR YVON CHARBONNEAU DE SA PRISON À ORSAINVILLE)**

**LE MEPRIS N'AURA QU'UN TEMPS.....**
**NOUS NE NOUS LAISSERONS PAS ÉCRASER....**

**LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT DU NORD-OUEST QUÉBÉCOIS (C.E.Q.)**

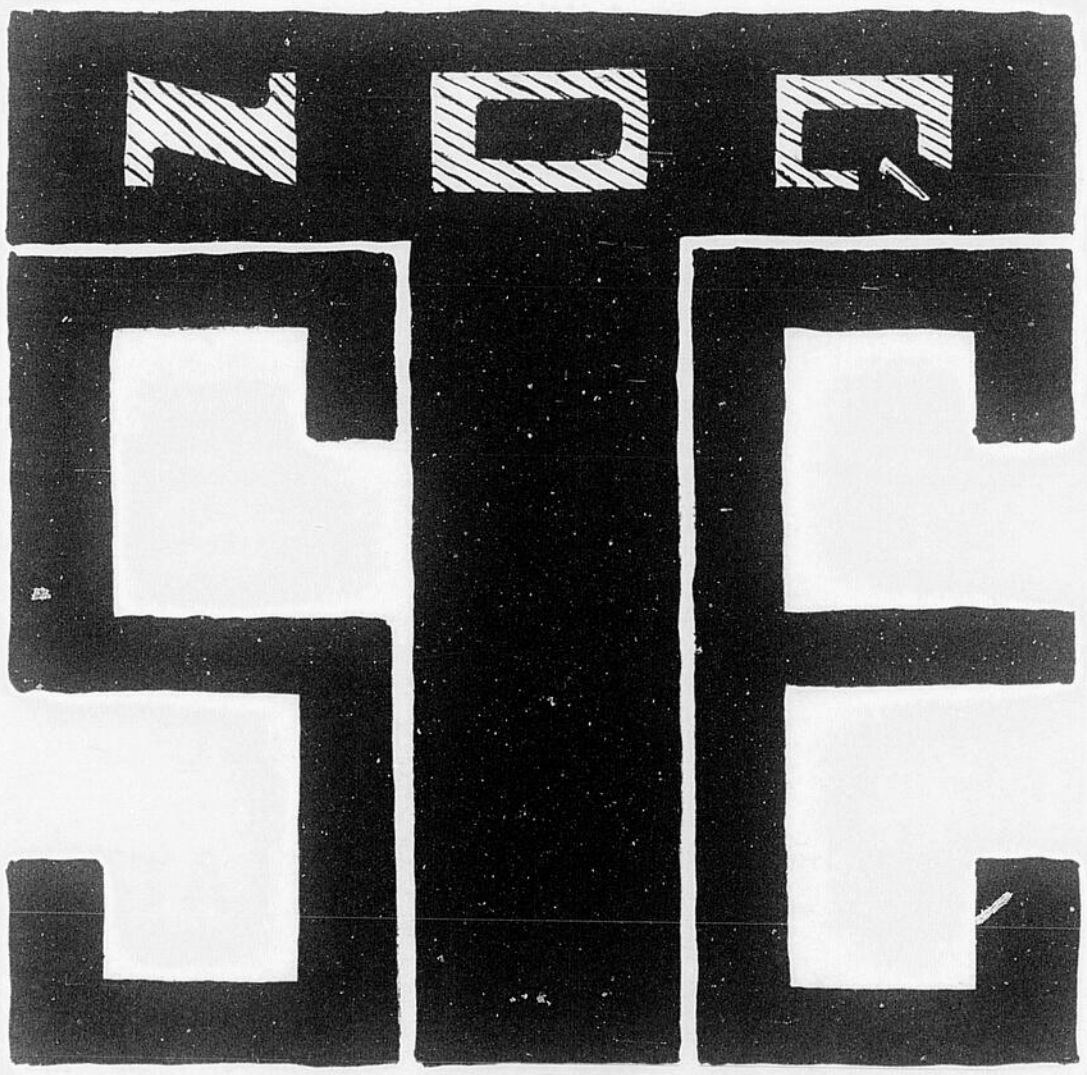


ceq

**Quatorze mois après leur victoire éclatante, les 950 syndiqués de la presse se souviennent!**

**Et, plus que jamais à la veille des prochaines négociations pour renouveler leurs 13 conventions collectives à la fin de 1973, les syndiqués de LA PRESSE croient que seule la concertation de tous les travailleurs québécois peut:**

- **provoquer la libération des trois chefs des centrales syndicales;**
- **repousser l'offensive anti-syndicale (bill 89) du gouvernement Bourassa;**
- **et conduire à plus long terme à une véritable marée politique ouvrière qui puisse transformer la société québécoise.**

**La célébration du 1er mai au Québec et à travers le monde est une nouvelle occasion pour les travailleurs de LA PRESSE de faire preuve de solidarité.**

**Mardi, 1er mai à 5 heures de l'après-midi, tous les membres du Front commun des syndiqués de LA PRESSE se rassembleront pour étudier le climat actuel à LA PRESSE et prendre connaissance du programme d'action des trois centrales pour la libération des chefs syndicaux.**

**Avant de se rendre à la marche du 1er mai, ils discuteront également des moyens à prendre pour contrer la répression anti-syndicale du gouvernement Bourassa.**

*Cette annonce a été préparée et payée par les 950 syndiqués du Front commun des employés de* la presse

CSN

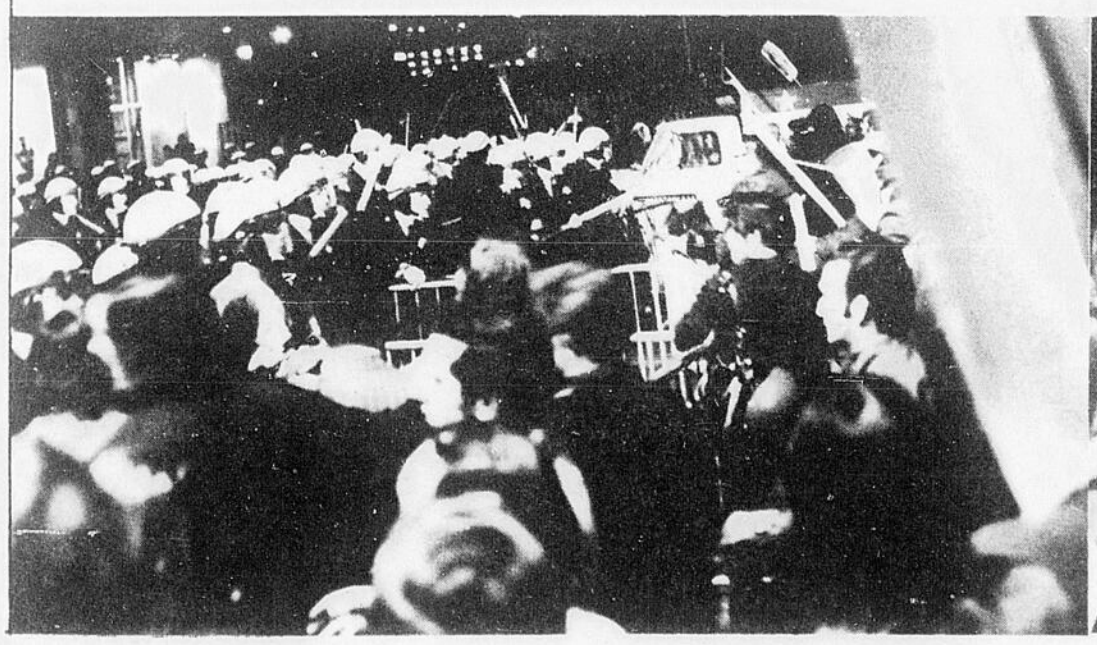

Aujourd'hui c'est la lutte,
l'avenir est à **NOUS**

Conseil central des syndicaux nationaux des Laurentides

CSN



Vers une société à nous dans la province de Québec

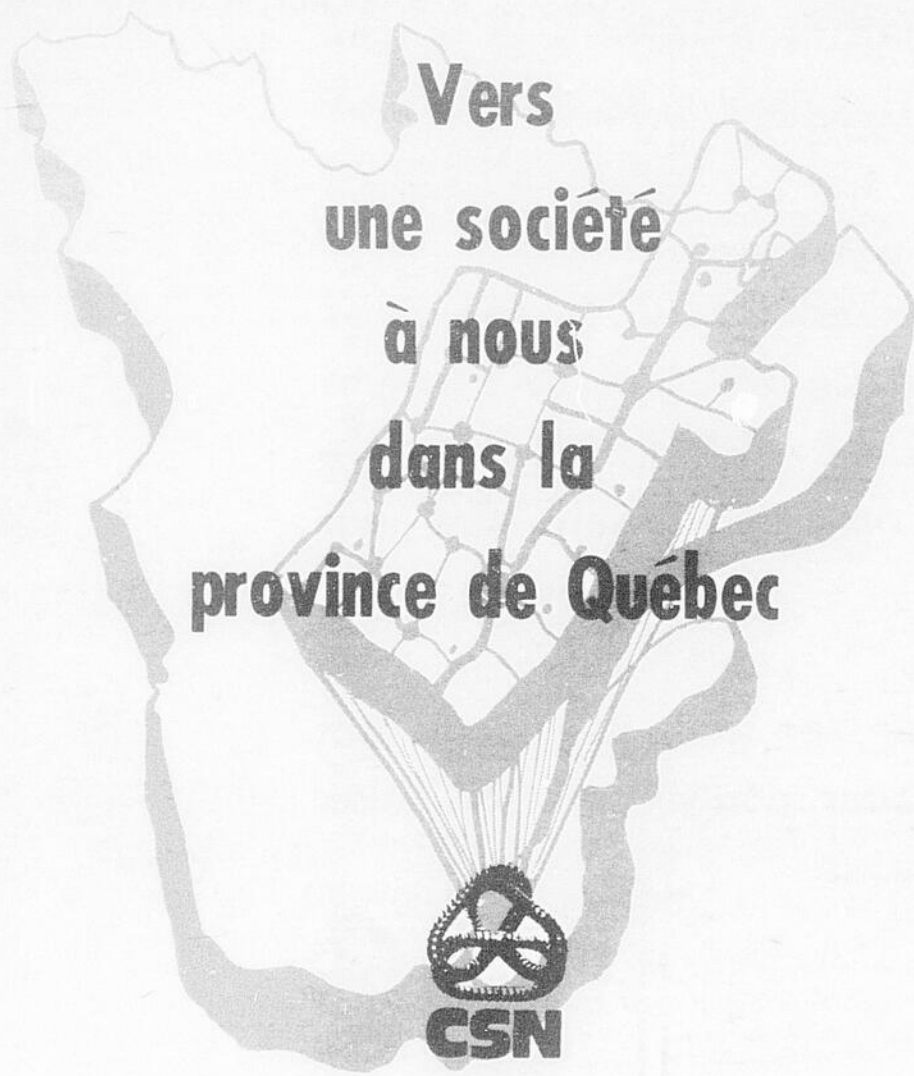


L'ALLIANCE DES INFIRMIÈRES DE MONTRÉAL (CSN)


## Les grandes dates *(suite de la page 36)*

Le Parlement convoque une session spéciale qui adopte la loi 25 (droit à l'éducation, nouveau régime de convention collective): tous les enseignants doivent retourner immédiatement au travail sous peine de sanctions graves.

Grève violente à la Compagnie Ayers.

Grève à la Dominion Textile (Magog, Sherbrooke, Drummondville, 3 mars – 1er septembre).

Grève de 32,000 employés d'hôpitaux (15 juillet–4 août). Signature de la première convention collective de portée provinciale dans le secteur hospitalier.

**1967**

Longue grève à Seven-Up (15 juin 1967 – mi-juillet 1968).

Grève des employés de la Commission des transports de Montréal (juste au moment de l'"Expo 67"!); une session spéciale ordonne le retour au travail (septembre).

**1968**

Congrès de la C.S.N.: "deuxième Front", manifeste dans lequel Marcel Pepin explique la nécessité de défendre les travailleurs à l'extérieur de l'entreprise, sur le "front de la consommation".

Grève à la Régie des alcools (juillet-novembre).

Grève et occupation à la Domtar dans les cantons de l'Est.

Vague d'occupation des CEGEP.

Emeute à Dorval et à Montréal contre Murray Hill.

**1969**

Session d'urgence pour mettre fin à l'arrêt de travail des pompiers et policiers de Montréal. La sûreté du Québec, l'armée canadienne et la gendarmerie royale assurent la sécurité (octobre).

**1970**

Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (C.C.S.N.M.) se prononce en faveur de l'indépendance du Québec.

Démantèlement du syndicat de Lapalme.

Formation du Front d'action politique (F.R.A.P.) à partir des divers comités de citoyens.

Grève des 2,300 ouvriers de General Motors à Sainte-Thérèse en même temps que leurs confrères ontariens et américains (septembre-décembre).

**1971**

Lock-out des propriétaires du journal *la Presse* contre ses 300 typographes, clicheurs, expéditeurs et pressiers (19 juillet).

Manifeste de la C.S.N. qui propose un changement radical des politiques gouvernementales et qui affirme que: *"Il n'y a pas de place pour le Québec dans le système économique actuel."* (8 septembre).

Grève des policiers de la Sûreté du Québec au sujet du temps supplémentaire effectué durant la crise d'octobre. La grève prend fin après l'intervention du ministre du Travail, Jean Cournoyer (26 septembre).

## 1er MAI 1881:

Hay Market, CHICAGO: Des ouvriers et militants syndicaux sont tués par des agents Pinkerton qui lancèrent des bombes sur la foule. La manifestation visait l'exploitation éhontée dont étaient victimes les travailleurs de l'époque. L'enquête de la police frappa encore plus durement: des leaders syndicaux sont tenus responsables... et sont pendus.

## 1er MAI 1882:

Partout dans le monde sauf en Amérique du Nord les travailleurs descendent dans la rue pour commémorer les tristes événements historiques de Chicago.

## 1er MAI 1973:

Partout dans le monde et plus particulièrement à Montréal, Québec, au Saguenay-Lac-St-Jean et en Gaspésie des travailleurs descendent dans la rue pour manifester **contre** l'emprisonnement des Laberge, Pepin et Charbonneau;
**contre** la loi 89 qui baillonne à tout jamais le droit de grève des travailleurs;
**contre** l'antisyndicalisme des Bourassa, Cournoyer, Choquette et cie.


**Union Internationale des Opérateurs de Machineries Lourdes.**
**3398 est, boulevard Métropolitain,**
**Montréal**

FTQ

Les trois chefs syndicaux en prison et la loi 89 d'inspiration Duplessiste

c'est un signe manifeste que le gouvernement Bourassa représente et défend les intérêts de la classe bourgeoise

CSN

conseil central des syndicats nationaux région Thetford-Mines inc.

---

**LE PREMIER MAI**

Un jour d'espoir pour le travailleur Québécois

CSN

Syndicat des journalistes Hull, Ottawa

---

Que les Chefs Syndicaux

soient derrière

les Barreaux

**C'EST NORMAL**

Dans un régime politique comme le nôtre

Syndicat Général du cinéma et de la télévision

CSN

---

Pour lutter ensemble

Il faut penser ensemble

**Le 1er MAI**

C'est un jour de confrontation

en vue de l'établissement

d'une organisation définitive

des travailleurs

Syndicat des employés du Terminus Voyageur

CSN

---

Quand il n'y aura plus

de raison à la répression

Il n'y aura plus de CLASSES

CSN

Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal

---

*Les chefs syndicaux sont en prison...*

*Le français aussi...*

*Libérez-les.*

A Q P F

*L'Association québécoise des Professeurs de français*

CASE POSTALE 7303
QUÉBEC
G1G - 5E6

---

Tout est écrit
Qu'est-ce qu'on attend?

**SFPQ:** section affaires-culturelles. Terres et forêts.

CSN

# Québec-Presse
# a besoin de vous

# Le Québec
# a besoin de
# Québec-Presse

**Participez au seul effort véritable et coopératif pour créer une presse libre, au Québec.**

**Libre à l'égard des grandes entreprises qui paient des grosses annonces dans les autres média.**

**Libre à l'égard des gouvernements et des partis.**

**Cette liberté fait de QUEBEC-PRESSE le seul journal au Québec qui n'a peur de rien et de personne.**

**La liberté de QUEBEC-PRESSE lui vient des milliers de sociétaires qui, depuis trois ans, lui ont donné leur appui.**

**Devenez sociétaire et co-propriétaire de QUEBEC-PRESSE en souscrivant une part sociale de $25. pour les individus et de $100. pour les organismes. (Les paiements peuvent être échelonnés sur plusieurs mois).**

---

***Remplis la formule de demande d'adhésion ci-dessous et retourne-la, avec ta remise, à 9670 Péloquin, Montréal 358.***
***Pour plus d'informations, appelle Monique Vanden à 381-8684.***

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . Tél. . . . . .

Occupation. . . . . Date de naissance. . . . . .
(jour, mois, année)

Je, soussigné, demande à devenir membre de l'Association coopérative des publications populaires dont le siège social est à Montréal.

Je m'engage à respecter les statuts et règlements de l'Association et je souscris. . . . . part(s) sociale(s) à $25 la part pour les individus et. . . . . part(s) sociale(s) à $100 pour les organismes.

Date. . . . . 197. . . . . .
signature du membre

---